

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

Université de Louvain. — Discours d'ouverture
de l'exercice académique 1936-1937

L'Atlantide

Le Portugal de Salazar : Salazar et l'Etat nouveau

En quelques lignes...

« Fils du jour »

« Caractères et Confidences »

Les Idées et les faits : Chronique des Idées : La Presse au Congrès de Malines, Mgr J. Schyrgens

S. Exc. Mgr LADEUZE

Léon-E. HALKIN

Comte Gonzague de REYNOLD

* * *

Omer ENGLEBERT

Robert POULET

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50 Compte-chèque postal 489 16

CREDIT ANVERSOIS

FONDÉE EN 1898

SIEGES ANVERS, 36, Courte Rue de l'Hôpital
BRUXELLES, 30, Avenue des Arts

SUCCURSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

BANQUE

BOURSE

CHANGE

PARIS
20, rue de la Paix

LUXEMBOURG
55, boulev. Royal

La société anonyme

Les Tanneries Mazurelle

vous recommande
son coupon spécial
pour le ressemelage des chaussures



C'est un cuir lissé de qualité fabriqué et vendu
par une firme sérieuse

Les Tanneries Mazurelle s.a.
PERUWELZ (Hainaut)

Un cadeau prend toute sa valeur
s'il est signé

Neubaus
Confiseur

USINE :

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles
Tél. 12.68.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES
Tél. 12.63.59

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

SINGER

206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins
et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant
la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES



Laboratoires NOVEX

Société Anonyme

6, rue de la Linière, St-Gilles-BRUXELLES

Téléphone 37.73.47

Parfums VINERIO

Ses Eaux de Cologne

Ses Pâtes dentifrices

A. LECOCQ & S^r, S. A.

CHOCOLATERIE-CONFISERIE

25, rue Sergent De Bruyne

BRUXELLES (Midi)

Téléphone 21.69.08

CHOCOLATS

(bâtons, bouchées, pralines)

CONFISERIE

(dragées, toffees et caramels, pastilles, articles gommes
et réglisses, etc.)

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE

” Au Baton ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” La Bella ”

ET

” Opera ”

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

OU

” Sepco ”

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge

En vente dans toutes les merceries

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C^y S^{té} A^{me}, 99, avenue de France, Anvers

PHENIX WORKS

Soc. Anon.

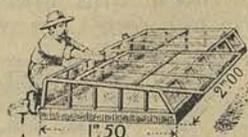
FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

**TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES. TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.
CHENEAUX. GOUTTIÈRES. TUYAUX DE DESCENTE.
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.**

1118

COUCHE en FER

**N° 44 SOUDÉE,
CHASSIS
GLISSANTS
BREVETÉS**



**CONSTRUITE
EN PANNEAUX
DE 2x1m.50**

Panneaux sans pignon : 217.80 fr.; encadrement démontable en béton armé : fr. 38.00.

Panneaux avec un pignon : fr. 246.00; encadrement démontable en béton armé : fr. 52.25.

Panneaux avec deux pignons : fr. 274.20; encadrement démontable en béton armé : fr. 66.40.

Y compris verres coupés à dimensions, et mastic, emballage gratis, mis sur wagon Blandain.

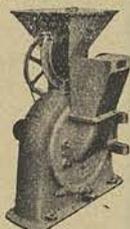
S'adresser à :

DELECŒUILLERIE (N. BODART Suc.) Serres, Blandain
Grand Prix Florales Gantoises 1933 (Téléph. : 495 Tournai)



Machines p^r Boulangeries
et Pâtisseries

Fours, Pétrins, etc.



Broyeurs pour tous produits

Maurice Herion

Rue des Cotillages, HUY

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES EN TOUS GENRES

Installations de manutentions mécaniques

A. JAURET

CONSTRUCTEUR

COURCELLES (Belgique)

Téléphone : Charleroi 80.177

GAND, Rue du Phœnix

Installations Frigorifiques

Phœnix

Société Anonyme

USINES FRIGORIFIQUES DE BECK

Bureaux : 43, quai de Mariemont, à BRUXELLES

Téléphones : 21.48.27 — 21.37.31

ENTREPOSAGES FRIGORIFIQUES

24.000 m³ réfrigération, température de 0 à +2°
20.000 m³ congélation, température de 0 à -10°

GLACE ARTIFICIELLE

Production journalière : 100 tonnes.

Le produit idéal pour revêtements

La Marmorite

(Glace opaque polie mécaniquement)

POUR Revêtements de murs,
Dessus de Tables et de Bureaux,
Salles de Bains et Installations sanitaires,
Comptoirs - Dessus de lavabos,
Étagères - etc., etc.

Toutes épaisseurs (6 à 35 mm.), toutes teintes et dimensions

PROPRETÉ — NON-POROSITÉ — INALTÉRABILITÉ

S. A. GLACES ET VERRES (GLAVER)

4, Chaussée de Charleroi, BRUXELLES

Verres à vitres L. O. B. (de 1 à 8 mm.).

Verres spéciaux martelés, striés, losangés, etc.

Verres cathédrales, verres imprimés, verres cannelés, verres armés blancs et teintés.

Verres opalescents. - Briques, dalles et pavés en verre.
Tubes et baguettes en verre.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattejar, à JUMET Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Cheneaux,
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.

Constructions métalliques. — Charpentes en fer.

Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.

Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en tôles
galvanisées.

GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces
GALVANISATION RICHE A CHAUD

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE
DES

Fours Stein et Combustion Rationnelle

68, BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE, LIÈGE

Chauffage par foyers automatiques des chaudières de chauffage
central. — Chauffage par air chaud des églises.

Quelques références : Foyers automatiques :

Séminaire à Liège. — Couvent des Pères dominicains, à Liège. —
Pensionnat des Filles de la Croix, à Liège. — Institut Technique
de Namur. — Collège Saint-Michel, à Bruxelles, etc...

Chauffage par air chaud :

Eglise du Collège Saint-Servais, à Liège. — Eglise de Pontisse, à
Pontisse. — Eglise primaire de Seraing. — Basilique de Cointe, à
Liège. — Notre-Dame de Béthanie, à Loffen-lez-Bruges. — Eglise
de Waterschei, etc...

Sté Ame L'Outil

143, rue du Laven, LIÈGE

Fondée en 1902

Registre du Commerce de Liège n° 784

Téléphone 116.74

Outillage pour tous métiers

Estampage - Emboutissage - Découpage

Vis — Chaînes — Câbles — Appareils de levage

REMISE A NEUF DES FAÇADES

par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brulage

Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air
salin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

32-34, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut

S. A.

Établiss. FIDELE MAHIEU

96, aven. de Philippeville
MAROINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

SOCIÉTÉ ANONYME **de Produits Galvanisés**
et de Constructions Métalliques

Ancienne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloriaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Églises,
Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts etc
Fers marchands et feuillards galvanisés
Réservoirs galvanisés.

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SOLAYN

(Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique :

Dumfrer Solaigneaux Belgique.

Téléphone :

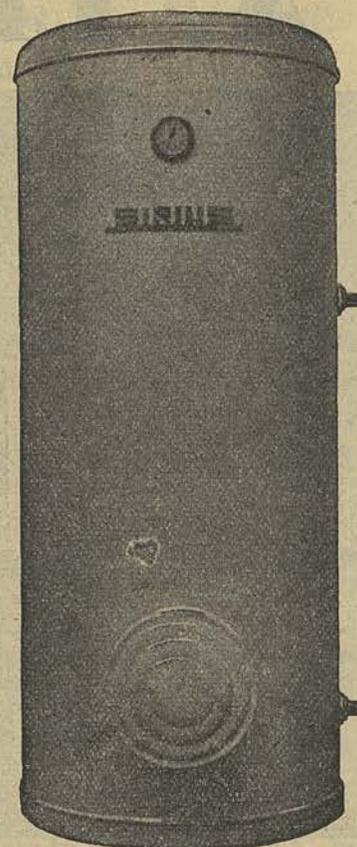
Andenne 14 (quatre lignes)

ZINC OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.
ZINC BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB
TUYAUX — PLOMB A SCELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET OUDES EN
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE
Arsenate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE D'ESTAMPAGE S. A.

A SOLESSIN-LEZ-LIÈGE

Le chauffe-eau électrique SIRIUS convient pour toutes les appli-
cations : salles de bains, cuisines, laboratoires, buanderies, etc.



Il est économique grâce à sa tarification spéciale.
Il est pratique tant absolument qu'automatique.

Bois de toutes essences

IMPORTATION DIRECTE DE CHÊNE — CONTREPLAQUÉS

Magasins de bois et scieries

G. ORBAN & Frère, s. a.

LIÈGE

Siège social et magasin principal : 139, rue du Plan Incliné, Liège.
Téléphone : 148.80 (2 lignes).
Succursales : 120, rue Sainte-Marguerite, Liège. Tél. : 105.07.
Rue de Battice, Aubel. Téléphone : 121.
Même maison à Anvers : 14, rue Mercator. Téléph. : 945.28.



Les Isolants électriques

H. Janssen-Foulon

41-43, rue Rubens, BRUXELLES 3

Registres du Commerce : N° 4536
Téléph. 15.32.16 Télégr. ISOLA-BRUXELLES
Codes A. B. C. 5th Ed. - LIEBER

TOUS LES ISOLANTS

Pour l'Electricité... l'Automobile... la Radio...
l'Industrie...

MICA Spécialité de mica pour la Poèlerie...

SOCIÉTÉ ANONYME

Établissements LUOR

Hubert DOCHEN

Rue Honlet, HUY
Tél. 833

Dépôts : LIÈGE, 13, rue St-Pierre
Bruxelles, rue de Lausanne

Fabrique de Couleurs
Vernis — Émaux — Siccatis
Pinceaux en tout genre

Etablissements Lavenne Frères

DOUR

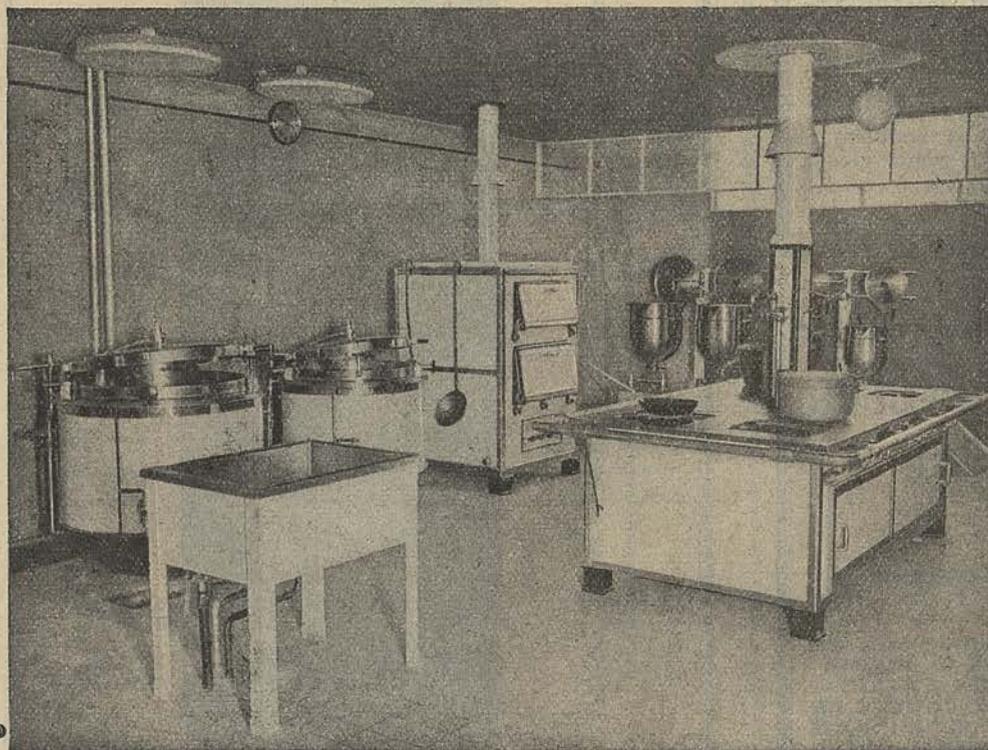
Téléphone N° 56

Manufacture de Couleurs & Vernis

BROSSERIE et OUTILLAGE POUR PEINTRES

Vernis et Émaux « LAMÉOR »
Couleurs préparées « VATALINE »
Blanc « LAMÉOR » spécial pour extérieur
TOUT POUR LA PEINTURE

Cuisine de la Centrale Jociste à Bruxelles, installée par la **S. A. LE CHAUFFAGE**



Siège social :

55, Cantersteen, Bruxelles

Tél. 12.76.33 C. C. P. 3050.20 R. C. 479.75

Succursale :

93, r. de la Cathédrale, Liège

Tél. 297.50 C. C. P. 2081.17

SPÉCIALITÉS :

Toutes les installations de grandes cuisines pour hôpitaux, restaurants, pensionnats, etc.

Fours et appareils pour pâtisseries et charcutiers

Appareils de ménage.

Gaz - Vapeur - Electricité

RÉFÉRENCES :

Hôpital Saint-Jean, à BRUGES.

Hôpital Civil d'Anderlecht.

Hôpital Civil de Charleroi.

Hôpital de Genck — Nouvelle Centrale

Jociste. Etc., etc.

Principaux restaurants à l'Exposition

**ÉTUDE, DEVIS & PROJETS
SANS ENGAGEMENTS**

N. Y. K. LINE

(Ligne postale Japonaise.)

sous le haut patronage du Gouvernement belge.

SERVICES BI-MENSUELS A PASSAGERS

DE
LONDRES, GIBRALTAR, MARSEILLE ET NAPLES
VERS
L'ÉGYPTE, CEYLAN, STRAITS, LA CHINE ET LE JAPON
PAR PAQUEBOTS DE LUXE DE 10,000 A 12,000 TONNES
Prix de passage réduit, aller/retour
en 1^{re} classe vers CHINE et JAPON - £ 132.—

DE
LOS ANGELES ET SAN FRANCOISCO
VIA HONOLULU

VERS
LE JAPON, LA CHINE ET MANILLE
PAR DE NOUVEAUX NAVIRES A MOTEURS
DE 16,500 TONNES

DE
SEATTLE, VANCOUVER ET VICTORIA B. O.

VERS
LE JAPON, LA CHINE ET MANILLE
PAR DE NOUVEAUX NAVIRES A MOTEURS
DE 11,500 TONNES

PASSAGES COMBINÉS DE L'EUROPE
EN CORRESPONDANCE
AVEC LES SUSDITS SERVICES TRANSPACIFIQUES

Pour tous renseignements s'adresser aux Agents généraux :

PHS. VAN OMMEREN,

COMPTOIR MARITIME ANVERSOIS S. A.

A ANVERS

Plaine Falcon, 18.

ou à la

NIPPON YUSEN KAISHA

88, LEADENHALL STREET, LONDON, E. O. S.

A GAND

40, rue Fiévé.

Vallée de la Meuse

Chemins de Fer Nord-Belges

Alpinisme-Camping

SPORTS DE PLEIN AIR ET DE RIVIÈRE

Pour les

“ROCASSIERS”

la seule région de Belgique qui puisse servir
d'École d'Escalade... c'est

La vallée de la Meuse

dont la plupart des roches sont constam-
ment visitées par les membres du Club
Alpin Belge.

La plus accessible et la plus plaisante,
celle qui présente la plus grande variété de
falaises.

De MARCHE-les-DAMES-BEEZ à DINANT et à FREYR-HASTIÈRE

toute la Haute-Meuse est pour les « rocassiers »

Céramiques de la Lys

Société Anonyme

Carreaux Céramiques à Dessins
et Unicolores en tous genres

Rue de Reckem, 69, MARCKE-lez-COURTRAI

Téléphone 629

Compte Chèques Postaux 223012 Reg. du Comm., Courtrai

Carrières et Fours à Chaux de la Dendre

à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES - PETIT GRANIT POUR BATIMENTS,
MONUMENTS

TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONDÉS
POUR MARBRERIE

PIERRES BRUTES ET SOIÉES. — BORDURES. — PAVÉS
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRICULTURE

TOUT CE QUI CONCERNE

la VERRERIE

(Bocaux - Bouteilles - Verres - Gobelets - Carafes
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces)

vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduites

Renseignements ou voyageur sur demande

S^{rs} C^{ms} Havrenne frères

Verreries-Gobeleteries—JUMET

CROWN CORK COMPANY (Belgium) S. A.

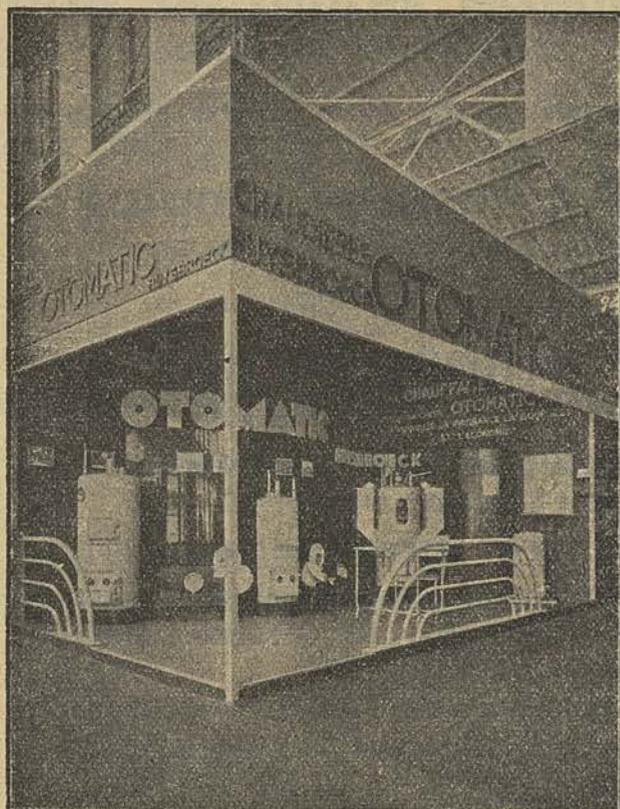
149, Ch^{ée} de Merxem
MERMEX (Anvers)

Téléphones Anvers : 536.76 - 536.77 - 536.78

BOUCHON COURONNE

POUR BIÈRES,
EAUX ET LIMO-
NADES, VINS,
LAIT, ETC.

BOUCHON LIÈGE



MÉDAILLE D'OR Exposition de Bruxelles 1935
Stand 94 au Pavillon de la Collectivité du Bâtiment.

Vous serez **MIEUX CHAUFFÉ**
plus
et à **FACILEMENT**
MOINDRE FRAIS

si vous équipez d'une

OTOMATIC

votre installation de

Chauffage Central

Chaudières Otomatic S^{te} A^{me}
RUYSBROECK - Téléphone : Bruxelles 44.35.17

V^{VE} LEDUC-DUVIVIER

Boul. D'AVROY, 35
Rue BERTHOLET, 7 **LIÉGE**
Téléphone 110.14



SPÉCIALITÉS DE :

Matelas. — Laines à Matelas
Berceaux démontables et
toutes fournitures pour literies

Mobiliers — Tapisseries — Tapis

Paul Aelman

Artiste-Peintre

23, rue de Bruges, GAND Tél. 309.64

RENTOILAGE ET RESTAURATION
de Tableaux Anciens et Modernes

Références

A Gand : Van Dyck, St. Michel — Rubens, St. Bavon

Bois du Nord & d'Amérique

Entrepôt et Magasin à Anvers.

LES ÉTABLISSEMENTS

Aug. DERMINE

Société Anonyme.

NAMUR, 21, Boulevard de Merckem
BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.53.
Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 88.



Comptoir d'Ameublement

E. DOLO

Spécialité de fauteuils clubs
— Décoration intérieure —

167, Bd M. Lemonnier
BRUXELLES
TÉLÉPHONE : 12.52.41

Tous les meubles de style

Toute la literie



Spécialité de lits, matelas et meubles
pour la mer et la campagne

LA GRANDE MENUISERIE

Veuve Norbert ISTASSE

39, rue de Bruxelles, Jumet Tél. Charleroi 12879

- Les ateliers les plus modernes
- + L'outillage le plus perfectionné
 - + Un personnel spécialisé
 - + Des stocks importants de bois

— La qualité supérieure au plus bas prix

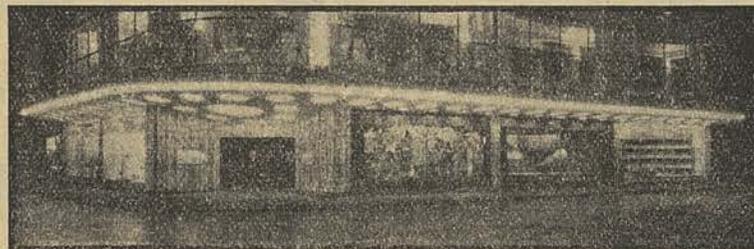
Portes standardisées « ALEX »

Les plus belles

Les moins chères

Karel Maes 21, chaussée de Mons Bruxelles

Menuiserie. — Ebénisterie. — Agencement de magasins
Décoration. — Travaux d'après dessins.



neo TECHNIC RADIO

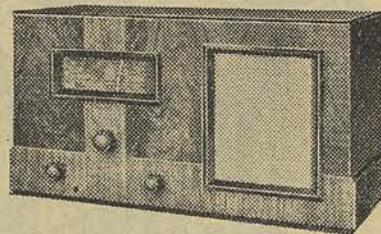
9, rue Lambert Crickx, 9

BRUXELLES



Téléphone : 21.18.07

1750 Frs



LE RÉCEPTEUR QUI PROCURE A L'AUDITEUR UNE
VÉRITABLE SENSATION D'ART

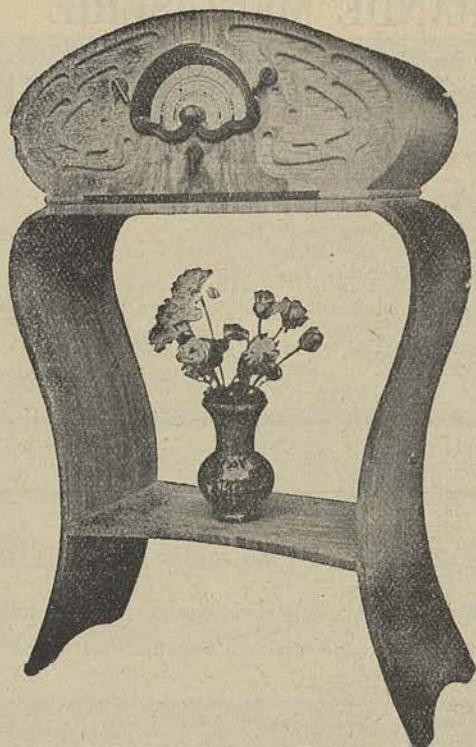
Un compromis parfait entre la musicalité excellente
et une très bonne sélectivité.

Création d'un nouveau système de vente

Un simple coup de téléphone suffit pour avoir une démonstration.
DEMANDEZ-NOUS DE QUELLE FAÇON VOUS POUVEZ
OBTENIR GRATUITEMENT UN NEO TECHNIC

CATALOGUE SUR SIMPLE DEMANDE

RUBIS-RADIO NE FABRIQUE QUE DES APPAREILS DE QUALITÉ



Type 60, 62 ou 63
avec table

Deux diffuseurs!
3 gammes d'ondes!

Une qualité irréprochable
Une garantie exceptionnelle
Et que d'avantages avec

RUBIS

Deux diffuseurs!
Trois gammes d'ondes de 30 à 2,000 m.
(Réception du Vatican sur 50^m26)

Signalisation lumineuse
Un style digne de votre ameublement
Un prix à la portée de toutes les bourses

Le modèle 60 ci-contre coûte **1,990** frs. Avec table **2,340** frs
Modèles de **1,170** à **4,750** francs

CATALOGUE GRATUIT

Usines RUBIS 10-12, rue de la Briqueterie, Fontaine-l'Évêque

Téléphone : 83457 Charleroi



*Demandez la documentation et
l'adresse du distributeur le plus
proche aux*

Achetez ISIS-RADIO

Le récepteur d'une perfection incomparable
Ondes ultra-courtes
Consommation du modèle populaire : 35 watts

Établissements "ISIS-RADIO,, S^{té} Coopér^{ve}

17, rue du Palais, Charleroi

Téléphones : 122.96-122.97



R. R. RADIO

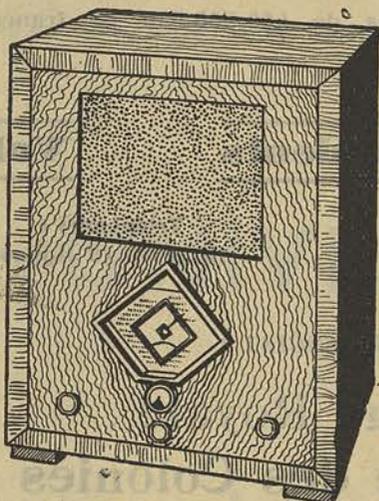
SOC. ANON.
BELGE

Tél. 21.66.98-21.66.99 — 44-46, rue des Goujons — Anderlecht-Bruxelles

SÉRIE 1935

LES MEILLEURS APPAREILS A PARTIR DE

875 francs

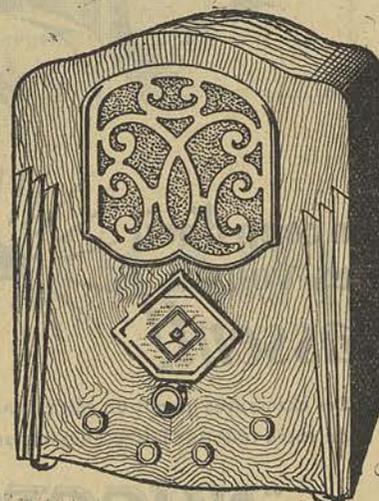


Appareils spéciaux pour pays lointains à ondes courtes.

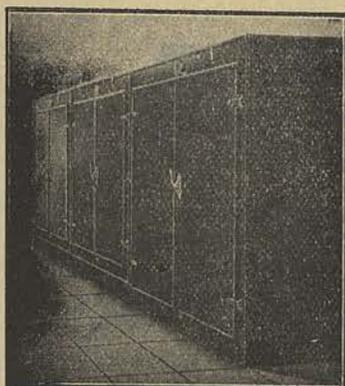
Spécialité de récepteurs sur batteries à très faible consommation.

Prix spéciaux pour Missionnaires

GARANTIE FORMELLE D'USINE BELGE



LA PREMIÈRE DES MARQUES BELGES



Pour vos Couveuses ou Éleveuses au pétrole, gaz, charbon ou électricité.

Demandez conditions à

Ch. De Rycke

GAVERE

Matériel d'Aviculture
Poussins d'un jour. - Poulettes

Le MATÉRIEL AVICOLE C. B. I.

117, rue du Pont de Malte, GAND

vous documentera gratuitement et sans engagement sur tout ce qui concerne l'aviculture.

UNE COUVEUSE, UNE ÉLEVEUSE DOIVENT S'ACHETER EN CONFIANCE, CAR CES APPAREILS DOIVENT ÊTRE A LA FOIS ROBUSTES ET PRÉCIS

ADRESSEZ-VOUS à une Firme qui a fait ses preuves.

Le Matériel Avicole C. B. I. est spécialisé depuis 1922 et offre le plus grand choix d'articles de qualité aux plus justes prix.



Demandez à ceux qui en possèdent ce qu'ils en pensent
Catalogues sur simple demande.

RADIO-CER 57, rue Navez, Bruxelles

POSTES SPÉCIAUX POUR COLONIES



D'un coup d'oeil
elles vous
classent!

Les chaussures jouent un rôle essentiel dans le fini
de votre toilette: Entretenez-les au « NUGGET ».

"NUGGET"
POLISH

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
— Fondée en 1868 —

Fonds de garantie : plus de 600.000.000 de francs

Vie

Accidents

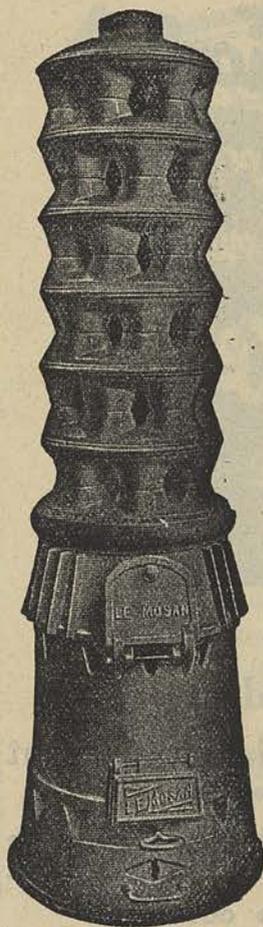
Vol

Adresse télégraphique
Royabelass

Téléphones 1
12.30.30 (6 lignes)

SIÈGE SOCIAL :

74, rue Royale
et 68, rue des Colonies
BRUXELLES



LE "MOSAN"

POÈLE BREVETÉE DANS TOUS LES PAYS

SPÉCIALEMENT construit pour
le chauffage des grands locaux
ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le "MOSAN"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

**et absolument sans
danger**

Société Anonyme
LES FONDERIES DE LA MEUSE
à HUY (Belgique)

SPA

ORANGINA

Le jus même de l'orange
mélangé à l'eau de Spa, ne
renfermant ni colorant, ni
produit chimique
d'aucun genre.

Pour la maîtresse de maison qui offre un rafraîchissement
soit au bridge, dans les soirées ou dans le cercle de famille,
le SPA ORANGINA plaira à tous et lui épargnera le souci
de préparer des boissons compliquées.

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Université de Louvain. — Discours d'ouverture
de l'exercice académique 1936-1937

L'Atlantide

Le Portugal de Salazar : Salazar et l'Etat nouveau

En quelques lignes...

« Fils du jour »

« Caractères et Confidences »

S. Exc. Mgr LADEUZE

Léon-E. HALKIN

Comte Gonzague de REYNOLD

* * *

Omer ENGLEBERT

Robert POULET

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Presse au Congrès de Malines, Mgr J. Schyrgens.

UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

Discours d'ouverture de l'exercice académique 1936-1937

Sur le point d'ouvrir une nouvelle année d'études à l'Université Catholique, je ne répondrais pas à votre attente si je ne vous invitais pas tout d'abord à reporter vos esprits et vos cœurs sur le Congrès catholique qui vient de se tenir à Malines, non pas pour vous rappeler la ruche bourdonnante des onze à douze mille congressistes préparant dans vingt sections le miel de leurs conclusions doctrinales et pratiques dans tous les domaines de la pensée et de l'action; ni pour vous faire revivre l'enthousiasme des assemblées générales soulevées par les puissants orateurs qui leur traçaient les grandes lignes de l'action des laïcs à l'heure qui a sonné pour eux; ni pour célébrer la splendeur des manifestations finales du plateau de Koekelberg et du stade du Heysel.

Au Congrès de Malines, le Primat de Belgique, qui est aussi le premier chef de notre Université, a donné ses mots d'ordre à la communauté catholique du pays. Nous avons à nous demander comment ces mots d'ordre s'appliquent au travail que nous allons reprendre tous ensemble.

On résume l'œuvre du Congrès en disant qu'il a été pour tous ses membres un bain d'idéal catholique. Il groupait, a dit le cardinal Van Roey, « tous ceux qui se déclarent prêts à appliquer intégralement les principes et les règles qui résultent de la doctrine, de la morale et de la discipline catholiques ». Dans tous ceux-là, il a ressuscité ou stimulé l'esprit catholique, et il leur a montré, en confrontant le catholicisme avec les temps nouveaux, comment il doit inspirer et pénétrer toutes les activités dans ces temps nouveaux.

* * *

Nous voyons se poursuivre sous nos yeux, sur tous les terrains, un processus de démoralisation. L'œuvre de restauration doit

être avant tout une œuvre de restauration morale. Et il n'y a de restauration morale possible que dans le Christ, selon la devise de Pie X « *instaurare omnia in Christo* ». Notre civilisation — c'est un fait historique — est l'œuvre du christianisme. En se répandant dans le monde, la religion du Maître n'a pas seulement ajouté la grâce divine à la nature, en laissant celle-ci à sa misère et en l'humiliant dans son infériorité. Elle l'a perfectionnée dans toutes ses facultés, pour mieux s'appuyer sur elle. Elle a saisi l'homme tout entier, en le centrant sur sa fin surnaturelle; et ainsi elle a relevé toute la vie humaine, la vie intellectuelle, esthétique, économique, sociale, en l'éclairant de sa lumière et en l'animant de son souffle. A la Renaissance, on commença par faire abstraction de cette vérité chrétienne, et on voulut établir par les seules forces de la raison un ordre humain où tout convergeait vers l'homme. C'était, a dit Jacques Maritain, substituer un humanisme anthropocentrique à l'humanisme théocentrique. Bientôt, cette vérité chrétienne qu'on n'avait d'abord fait que négliger, on la rejeta. Et aujourd'hui c'est à la notion même de Dieu, c'est à l'Être Suprême, encore respecté par la Révolution française, qu'on s'attaque avec fureur. Mais, — c'est aussi un fait d'expérience, — en s'en prenant à la religion chrétienne, on a ébranlé la civilisation qui était sortie d'elle, et on a introduit le désordre. Voici que de beaucoup de côtés l'on tente maintenant de remettre de l'ordre dans les affaires humaines, mais hélas! en faisant encore abstraction des bases de la civilisation ébranlée. Nous qu'on invite parfois à nous associer à ces tentatives, nous devons, à la lumière de l'histoire, les tenir pour bien chanceuses. Cependant, sachant que les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre l'œuvre du Christ, nous n'avons pas à désespérer de notre civilisation, en craignant pour elle le sort des civilisations anciennes à jamais disparues. Nous appuyant sur les longs siècles de notre expérience, nous

avons le droit de réclamer que l'on retourne, pour ordonner notre civilisation compromise, aux principes sur lesquels elle repose, tenant pour certain qu'appliqués convenablement aux situations nouvelles, ils peuvent rendre à cette civilisation sa stabilité, son unité et sa valeur universelles. Tel a été l'objectif du Congrès de Malines. Il a tendu à la restauration de la vie surnaturelle, mais sans la séparer de la vie purement humaine et en proclamant avec Paul Claudel que « ce qui a été baptisé et ce qui doit ressusciter, c'est l'homme tout entier dans l'unité intégrale et indissoluble de sa double nature ». La raison a des règles pour la vie intellectuelle, esthétique, morale, familiale, sociale, publique; mais à elle seule, elle ne parvient pas à les mettre ou à les maintenir en pleine évidence, ni à les imposer à l'ensemble des hommes. La lumière divine et la force divine doivent la soutenir et la compléter dans tout ce travail. Ainsi, pour restaurer la vie humaine dans toutes ses activités, il s'agit en premier lieu d'affirmer, claires et nettes, les exigences des principes chrétiens, en les mettant au-dessus de toute autre considération. Cela fait, on peut tendre toute large la main aux hommes de bonne volonté dont l'oreille n'est encore ouverte qu'à la voix de la raison, mais à la condition d'apporter soi-même dans le travail commun une mentalité catholique nourrie des principes surnaturels.

Nous avons à nous demander en ce moment si, dans notre milieu, notre catholicisme a l'énergie et le rayonnement qui conviennent.

MESSIEURS LES ETUDIANTS,

Avant de vous remettre à votre travail universitaire, je vous invite, fidèle à la consigne de Malines, à vous replonger vous aussi dans votre idéal catholique, pour en pénétrer à fond votre vie universitaire.

A l'œuvre de la restauration de toutes choses dans le Christ qu'a inaugurée le Congrès de Malines, il n'est pas dans tout le pays, j'ose le dire, un groupement d'hommes qui puisse collaborer aussi puissamment que le groupement que j'ai sous les yeux, que vous, Messieurs! Pourquoi? Parce qu'il dépend de vous que cette œuvre ait l'ampleur humaine que je viens de dire et s'étende à tous les domaines de la vie! Transportez-vous en esprit à dix ans, à vingt ans d'ici. Fixez d'abord pour chacun de vous, le nombre de citoyens sur lequel, devenu avocat, médecin, directeur d'affaires, professeur, il pourra exercer son influence, directement et par chacun de ses clients; et additionnez tous ces nombres. Quelle foule! Et en second lieu, songez à la multiplicité et à la variété des questions, économiques, sociales, culturelles, dans la solution des quelles, pour tout ce monde-là, vous pourrez introduire l'esprit chrétien, si vous en êtes pénétrés. N'est-il pas vrai que, tous ensemble, les anciens étudiants de Louvain suffiraient alors à rechristianiser le pays? Et bien, que ferez-vous, en réalité dans dix ans, dans vingt ans? Ce que vous vous serez rendus capables de faire par votre travail durant l'année qui commence. Voilà la responsabilité qui pèse sur vous en ce moment!

Pour exercer dans la vie une influence chrétienne, il vous faudra posséder votre religion chrétienne, avoir une conviction religieuse, une mentalité religieuse profonde; et d'autre part, pour vous permettre d'agir autour de vous, jouer, dans l'exercice de votre profession, de l'autorité professionnelle qui vous permette de vous imposer. Votre religion, vous avez dû l'apprendre à fond dans l'enseignement moyen du degré supérieur dont vous sortez; car elle tient la première place dans la formation générale qui est le but propre de cet enseignement. Mais c'est une connaissance qu'il vous faut développer durant toute votre vie, en commençant à l'Université. Pour ce faire ici, vous avez à vous décider d'abord

à suivre l'enseignement supérieur de la religion organisé à votre usage à notre Institut de Philosophie. A cet Institut qu'à l'étranger nous envie, on a dressé des programmes spéciaux rendus accessibles aux étudiants de toutes les Facultés, au cours même de leurs études dans ces Facultés; et voilà le moyen de consolider les bases rationnelles de votre foi et d'assurer définitivement votre culture générale, condition pour vous de l'action chrétienne dans tous les champs de l'intelligence! Dans les cours de philosophie morale et de droit naturel que la loi vous impose pendant vos premières années d'université, les principes de la doctrine sociale catholique vous sont proposés dans leur connexion avec l'ensemble des règles de la vie humaine; et, depuis plusieurs années, vous pouvez recevoir, à l'Ecole des Sciences politiques, un exposé spécial et plus développé sur le fait social et ses diverses manifestations dans l'institution familiale, l'Etat, la société internationale. Ah! Messieurs, vous disposez dès maintenant à Louvain de bien des moyens pour donner à vos intelligences l'équipement religieux, philosophique et social dont elles auront besoin pour livrer le bon combat. Usez-en! Que chacun ajoute au programme d'études qui lui est imposé l'une ou l'autre des leçons que je viens de dire! La table est déjà bien servie, et nous ne demandons qu'à la servir plus copieusement quand nous verrons un nombre suffisant de convives s'y asseoir avec appétit.

Cependant la première de vos obligations à l'Université reste toujours d'y acquérir la formation scientifique et les connaissances qui vous permettront d'exceller dans la profession dont vous avez fait choix. Que cette déclaration, je vous prie, ne vous paraisse pas utilitariste! L'utilitarisme, c'est le grand mal dont vous souffrez. Depuis la perturbation de la Grande Guerre, le principal souci de l'humanité c'est de s'assurer les moyens de vivre, ou de vivre largement; c'est de gagner de l'argent. Et la jeunesse s'est laissée entraîner dans le mouvement! Les années précédentes, à pareil jour, nous avons recherché trois ou quatre fois de suite les causes des insuccès qui se multiplient dans les examens universitaires: le manque de méthode dans le travail, l'impuissance à faire effort, l'absence du désir de connaître. Tout cela vient de ce qu'un grand nombre d'étudiants entrent à l'Université avec le souci obsédant du pain quotidien et n'y apportent qu'une préoccupation: arriver au plus tôt à gagner leur vie. « A l'heure actuelle, écrivait M. André Amar dans le numéro du 22 février dernier de la *Revue hebdomadaire*, sur cent étudiants quatre-vingt-dix ne pensent guère plus loin qu'à acquérir un diplôme qui représente pour eux un métier, un gagne-pain. » De là, dans leur vie quotidienne, un matérialisme et un individualisme étonnants. De là le mépris de l'idée pure, l'indifférence devant les grands problèmes, l'acceptation passive de l'un ou l'autre des systèmes contradictoires qui, dans cette mort de l'esprit, se multiplient à l'aise, — occasion ouverte à tous les dogmatismes. De là l'oubli du travail scientifique, modeste et continu, tant que ne se montre pas le fantôme de l'examen. Cependant, l'étudiant utilitariste qui n'étudie pas se trompe dans son calcul. L'important pour lui, ce n'est pas de décrocher, vaille que vaille, un diplôme. Avec un diplôme, on peut, s'il n'y a pas trop de monde qui frappe en même temps à la porte, entrer dans une carrière; mais on n'y est pas pour autant assuré d'y vivre. On ne gagne pas sa vie avec un diplôme, mais avec les connaissances qu'il doit sanctionner et surtout avec la capacité intellectuelle d'appliquer ces connaissances et de les renouveler sans cesse au cours de la carrière. L'encombrement sévit dans les professions intellectuelles; il ne suffit plus d'être médecin ou d'être avocat; il faut primer dans sa profession. L'utilitariste d'aujourd'hui doit donc comprendre que, pour atteindre son but, il a autre chose à faire à l'Université qu'à

conquérir un parchemin qui soit une peau d'âne. Il n'arrivera plus à gagner sa vie s'il ne s'est pas donné à l'Université une véritable formation scientifique; et à cet effet il n'a pas un jour à y perdre.

Mais, Messieurs, ce n'est pas la voix de l'intérêt matériel que je veux vous faire entendre au lendemain du Congrès de Malines; c'est l'appel qui a été adressé à vos consciences chrétiennes. Je parle à des étudiants catholiques, à des disciples, et des disciples privilégiés, du Christ, et me souvenant du premier mot d'ordre donné à tous par notre Cardinal, je vous demande de vivre de votre foi, quand vous vous livrez au travail intellectuel.

La première exigence imposée par le Christ à ses disciples, c'est l'abnégation, le renoncement à eux-mêmes, à leurs passions, à leurs goûts et à leurs avantages personnels. « Si quelqu'un veut marcher derrière moi, que d'abord il s'oublie lui-même et porte sa croix; à cette condition, il pourra me suivre. » Ce n'est pas seulement aux saints, c'est à quiconque veut « sauver son âme » que, dans le contexte, cette parole est dite. Et saint Paul fait écho à son Maître dans l'adjuration qu'il adresse à coups répétés à ses fidèles : « Que personne ne recherche ce qui lui convient à lui. » *Nemo quod suum est, quaerat.* Beaucoup aujourd'hui semblent avoir besoin de s'agiter pour la cause de Dieu. Mais, dites-moi, y en a-t-il beaucoup qui consentent à la condition préalable imposée par le Christ, qui savent souffrir, supporter, se priver, résister? Combien on en voit de ces forts, de ces ardents qui tombent devant la première difficulté! Etudiants catholiques, à ce titre vous avez tout d'abord à vous renoncer, à renoncer à l'indolence, à la paresse naturelle au besoin de jouir, au besoin de vous agiter pour vous mettre en évidence, à l'obsession des préoccupations utilitaristes. Alors, vous pourrez marcher derrière le Christ.

Mais, pour marcher comme Il entend que vous, vous marchiez, il est une autre de ses doctrines dont vous devez vous pénétrer à fond : la doctrine de son Corps mystique. Nous ne sommes pas des isolés en ce monde. Tous ensemble, nous formons un seul corps dans lequel on retrouve, selon l'analogie du corps humain, l'unité de force motrice et de principe vital, la variété des organes, et enfin leur dépendance mutuelle et leur influence réciproque. La tête, c'est le Christ lui-même, le Christ exalté et glorifié. Les membres, ce sont tous les fidèles, et vous savez combien saint Paul insiste sur la diversité de leurs fonctions et sur leur solidarité. L'influx vital ne passe pas tout droit de la tête à chacun des membres; mais ceux-ci se le communiquent l'un à l'autre, par le moyen de contacts et de ligaments qui les unissent. « *Cupul ex quo totum corpus per nexu et conjunctiones subministratum... crescit.* » Et quels sont les éléments du corps mystique qui jouent ce rôle de ligaments? Avant tout, certes, la hiérarchie sacerdotale, par le canal de laquelle passent la doctrine et la grâce. Mais aussi les laïcs, à qui la Providence a voulu ménager les moyens d'exercer une influence particulière sur ceux qui les entourent, qu'Elle a voulu poser sur la montagne pour être vus de tous les passants, établir comme des candélabres pour éclairer ceux qui sont dans la place. Vous êtes de ceux-là, Messieurs, vous tous que la Providence a amenés à l'Université Catholique pour en faire des dirigeants de son peuple. Par vous, par l'action qui vous permettra l'exercice de votre profession, la vie du Christ devra se répandre sur la masse. Eh bien, mis devant une telle perspective, qu'allez-vous faire cette année, dès demain, à l'Université Catholique?

Montalembert, — permettez-moi de vous rappeler ce souvenir que je citais déjà à vos devanciers sur ces bancs en 1911 — avait huit ans et son grand-père maternel, qui s'était chargé de son éducation, avait jugé le moment venu de le confier à l'Ecole de

Fulham. Le vieillard et l'enfant faisaient route ensemble vers le collège, quand soudain, dans un endroit solitaire, le petit Charles sauta au cou de son aïeul et lui dit avec un gros sanglot : « Lorsque mon père et ma mère sont partis pour Stuttgart, ils m'ont laissé près de vous pour être votre enfant. Dites-moi, mais dites-le moi bien vrai : depuis que je suis venu de Paris, ai-je été tout à fait ce que vous désiriez et ce que vous attendiez que je fusse? »

Messieurs, au cours de l'année qui va commencer, je vous invite à vous jeter chaque jour aux pieds de Notre-Seigneur, en vous approchant de l'autel où Il s'immole et de la table où Il se donne. Le Maître est là qui vous appelle chaque matin, et vous savez bien que, sans Lui, vous ne pouvez rien. Combien d'entre vous, même parmi ceux qu'on rencontre dans les cercles religieux, ont le courage de se lever à temps pour répondre à la convocation? Je vous demande d'être plus fidèles au rendez-vous quotidien et de poser chaque jour au Christ, en vous l'adaptant, la question de Montalembert à son aïeul : « Seigneur, suis-je bien aujourd'hui tel que Vous désirez que je sois à l'Université? Fais-je bien ce que vous désirez que je fasse en ce moment pour qu'il me soit possible d'être bientôt, dans votre Corps mystique, un membre actif et bienfaisant, contribuant à votre gloire et au salut de mes frères par toutes mes démarches, mais avant tout par l'exercice même de ma profession? Eclaircissez-moi, Seigneur, sur mon devoir, et aidez-moi à l'accomplir. »

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

A accomplir ce devoir, vous allez, en unissant votre action à la grâce divine, aider vos étudiants, tous vos étudiants!

Je ne parle pas seulement de vos étudiants d'élite, de ceux à qui vous vous employez avec un si beau zèle et avec les succès que je rappellerai tout à l'heure, à transfuser vos méthodes dans la recherche personnelle et votre esprit scientifique. C'est la cause du grand nombre que je plaide!

Dans l'article que je citais tantôt, M. André Amar dit au jeune agrégé qui est son correspondant : « Dans votre classe, vous allez trouver de bons élèves et des cancre. Ne méprisez pas trop les cancre! Les bons élèves suivent un chemin tout tracé... Mais je n'ai pas confiance dans les bons élèves. Excellents dans le cadre de la classe et de l'administration, ils demeurent sans ressources lorsque les événements se rebellent contre les règlements. En de tels moments, regardez vers les cancre; ils forment notre réserve pour l'imprévu. Soignez-les bien. Je sens que notre pays va en avoir diablement besoin. » L'auteur n'a pas peur des expressions « académiques » et il donne peut-être à son conseil une forme paradoxale. Mais quelle vérité il souligne! Vous sentez tous comme moi, Messieurs, quel besoin a de chacun de vos étudiants la restauration qui s'impose à notre pays. Et n'avons-nous pas souvent vu des jeunes gens dont nous avions peu estimé la valeur intellectuelle à l'Université, devancer les autres dans l'action? Qu'aucune force ne se perde pour avoir été négligée par nous! Il nous faut pouvoir dire avec Notre-Seigneur : « De tous ceux que vous m'avez donnés, je n'en ai perdu aucun. *Quos dedisti mihi, non perdidisti ex eis quemquam.* »

Le nombre de ceux qui vous sont donnés par la Providence, est peut-être bien grand, et il crée pour vous de grosses difficultés au contact immédiat avec chacun d'eux. Mais on l'a dit justement à Malines : « Ce n'est pas une raison suffisante parce que nous ne pouvons pas les atteindre tous, de les confondre tous dans une égale indifférence. » Dans nos leçons nous pouvons les atteindre tous. Mais à cet effet il nous faut avoir souci des exigences pédagogiques : ne pas faire de nos cours un simple

pour la plus grande part au moins. Au cours de l'exercice académique qui finit, la clinique des maladies internes provisoirement installée dans une partie de l'Institut chirurgical est passée dans ses propres locaux, et nous avons inauguré la clinique obstétricale. La distribution et l'organisation de ces deux cliniques sont les mêmes que celles des cliniques antérieurement installées. On y a groupé dans un même bâtiment non seulement tout ce que nécessitent l'examen médical et les soins à donner aux malades de toute catégorie (aux indigents et aux moins fortunés dans des salles communes, aux autres dans des chambres privées), mais encore tous les laboratoires utiles à l'expérimentation et à la recherche scientifique relative aux maladies, et tous les locaux requis pour l'enseignement théorique et pratique. Il est ainsi possible à chacun de nos maîtres de se consacrer tout entier, sur place, à l'exercice de son art, aux devoirs de sa charge professorale et à la recherche, sans qu'une de ces occupations empêche l'autre et en profitant de toutes les collaborations que permet le voisinage d'autres spécialistes. Au pavillon central, appelé pavillon Verdure, du nom du premier des bienfaiteurs qui nous ont permis de l'ériger et où se trouvent réunies les installations de radiodiagnostic, de radiothérapie et de radiumthérapie, et au pavillon de Physiothérapie, se rattachant, comme les doigts d'une main à la paume, tous les Instituts particuliers dont les malades ont à profiter de ces diverses installations. Au nom de ces malades et au nom de nos chercheurs, comme au nom de l'Université Catholique, je veux évoquer en ce moment la douce mémoire de M. Fernand Saliez, président à la Cour d'appel de Bruxelles, décédé le 30 juin dernier. M^{me} Saliez et lui, nous avaient déjà fait plus d'un don pour notre Institut du Cancer. Une autre fois, ils nous avaient remis un capital important pour nous permettre de venir en aide à un ou des étudiants nécessitant de la Faculté de droit. Eh bien, quand il s'est agi de rééquiper nos salles de radiodiagnostic, ils se sont offerts à en supporter toute la dépense, plus de 400,000 francs! Qu'en lisant leurs noms au-dessus de la porte de ces salles, tous ceux qui y entrent, travailleurs ou malades, se souviennent du noble magistrat resté fidèle jusqu'au bout à l'*Alma Mater* qui l'avait formé!

La générosité des catholiques belges s'est exercée de façon particulière, dans ces dernières années, en faveur de notre Faculté de médecine. L'activité intense développée dans tous les domaines de la science pure et appliquée est la réponse reconnaissante de la Faculté. A cette réponse elle vient d'en ajouter une autre, en organisant un enseignement médical post-universitaire pour ses anciens étudiants. Un premier cours a été donné en français, du 13 au 15 juin dernier, à l'hôpital Saint-Pierre, sous la présidence de M. G. Debaisieux, doyen de la Faculté; il a porté sur les affections aiguës de l'abdomen. Un second cours, en langue flamande, sera organisé prochainement sous la direction de MM. les professeurs R. Appelmans et Van Goidsenhoven. — L'exemple ainsi donné ne pourrait-il pas être suivi par d'autres Facultés ou Ecoles?

* * *

Les modifications apportées à nos programmes, qu'il me reste à vous signaler, concernent les Ecoles annexées à nos Facultés.

A nos Ecoles spéciales, en suite à un avis émis par la Commission de ces Ecoles au cours de l'an dernier, M. le professeur Defays donnera à tous les étudiants de cinquième année un cycle de leçons sur la formation sociale de l'ingénieur. Sans toucher aux matières exposées dans les cours d'économie politique et sociale et de droit industriel, il s'attachera à faire comprendre aux futurs ingénieurs catholiques l'action qu'ils doivent exercer dans la société selon les lignes tracées au Congrès de

Malines et à éveiller en eux le sens de leurs responsabilités au moment où ils vont entrer dans la carrière.

L'organisation de nos laboratoires de mécanique, sans être parfaite, est dès maintenant poussée très loin, et le moment est venu de compléter le programme des ingénieurs-mécaniciens, pour qu'il réponde à l'évolution considérable qui s'est produite, depuis la guerre, dans la fabrication mécanique. Le cours de soudure autogène, introduit comme facultatif l'an dernier, est rendu obligatoire. A ce cours vont s'ajouter de nouvelles leçons de métrologie et d'organisation et d'exploitation des ateliers de construction, que M. le professeur Peters fera en français et en flamand. Le cours de moteurs d'automobiles et d'avions sera développé. A l'occasion de la mention de ce dernier cours, je me plais à signaler, en passant, qu'à la demande de M. le professeur A. Coppens, les firmes Brossel, Ford, Germain, Miesse et Sabeac ont prêté chacune à son laboratoire, pendant un ou plusieurs mois, un moteur à explosion ou un moteur Diesel, d'une valeur variant de 20 à 60,000 francs. Que ces firmes veuillent croire à notre gratitude pour la bienveillance avec laquelle elles nous rendent possible un enseignement expérimental qui autrement deviendrait vraiment trop coûteux!

Enfin, la Commission des Ecoles spéciales a dressé un programme d'études conduisant au grade de « conducteur des constructions civiles ». Sans doute ce grade est d'ordre inférieur dans la hiérarchie des grades académiques. Cependant il donne accès à de nombreux emplois dans la direction immédiate des travaux et des chantiers au service des Ponts et Chaussées, de la Société nationale des Chemins de fer et des Administrations provinciales et communales. Il nous a semblé que, dans ces temps de crise économique, nous ne pouvions pas écarter de Louvain, pour leur préparation, ceux qui devront se contenter d'un grade inférieur qu'ils peuvent conquérir plus vite; mais c'est à la condition que les études qui y conduiront, atteignent à un niveau scientifique assez élevé. L'examen d'admission est le même que pour le diplôme d'ingénieur. La durée des études est de trois années, et pas de deux, comme elle l'était précédemment dans le programme officiel. Enfin, les cours réunis dans le programme des futurs conducteurs sont les cours existants déjà à l'Université; des cours plus élémentaires ne sont pas créés à leur intention.

* * *

Si nos Ecoles Spéciales d'ingénieurs ont terminé, depuis deux ans déjà, l'application de la loi de 1929 à leur programme, notre Ecole des sciences commerciales et économiques et notre Institut agronomique sont encore en plein travail de réorganisation.

Je vous ai tracé, en octobre 1934, les grandes lignes de la réforme des Ecoles de commerce introduite par les arrêtés royaux du 15 mai et du 17 septembre 1934. Cette réforme tend d'abord à appuyer l'enseignement professionnel sur un enseignement supérieur des branches générales de la culture. C'est la « candidature en sciences commerciales », commune à tous les étudiants, qui doit assurer cette base, et cette candidature, qui est de deux ans, a été complètement organisée chez nous dès l'année dernière. Nous avons donc à dresser, cet été, le programme des deux années d'études de la licence consacrées à la formation spécialisée des futurs chefs d'entreprises; et vous vous rappelez que cette licence se divise en quatre sections: la licence en sciences économiques, propre aux Ecoles universitaires, et les licences en sciences commerciales et consulaires, — commerciales et financières, — commerciales et coloniales, communes à tous les Instituts supérieurs de commerce.

Nous avons, depuis plusieurs années, élargi le programme de notre Ecole en y introduisant de notre propre initiative la

P. DERAMAUT & R. FAUCHILLE

9. Rue Morétus
BRUXELLES
Téléphone: 21.57.83



PROTECTION
ET
DÉCORATION
DU
CHAUFFAGE

DEMANDEZ
DOCUMENTATION



TABLETTES DE RADIATEURS
CACHE-RADIATEURS
FERRONNERIE D'ART

Toutes les Applications de la Tôlerie

INCOMPARABLES
COMME TOUTE LA GAMME DES...

3 GOUTS • CREME - VANILLE • NOVOR • NERVA • 3 FRUITS •



3 GOUTS • CREME - VANILLE • NOVOR • NERVA • 3 FRUITS •

JACQUES
A 1 FRANC LE GROS BATON

plupart des leçons qui sont maintenant imposées. Cependant il nous a fallu, pour nous conformer aux arrêtés royaux, développer encore la spécialisation et modifier la distribution, l'agencement, le mode de présentation des matières. Travail difficile, d'autant plus ardu qu'il fallait l'accomplir à la fois pour l'enseignement néerlandais et l'enseignement français! Nous n'avons pu en sortir que grâce au dévouement très actif et très éclairé de M. le professeur Vaes, directeur de l'Ecole, auquel je tiens à rendre hommage en ce moment. Vous me permettrez bien, Messieurs, de ne pas vous donner ici la longue énumération des numéros du programme établi et celle des titulaires. Qu'il me suffise de vous dire que dix cours théoriques nouveaux ont été créés et un onzième emprunté à la Faculté de droit; que tous ces cours nouveaux seront faits en flamand et en français dès cette année; et que, parmi les cours qui n'ont pas subi de modification, dix, qui se donnaient jusqu'ici en français seulement, ont aussi été flamandisés. Tous les cours des quatre sections de la licence seront donc faits, à partir de 1936-1937, dans nos deux langues, excepté deux cours de la spécialité consulaire et deux de la spécialité coloniale, pour lesquels, malgré de longues recherches, nous n'avons pas encore trouvé de titulaire flamand bien préparé. Pour toute cette réforme, nous avons fait appel à des membres du corps professoral de l'Université ou de l'Ecole, en nous contentant d'introduire cinq nouveaux chefs de travaux; nous n'avons dû nommer qu'un seul nouveau professeur à l'Ecole (et il y avait déjà le titre d'assistant), M. J. Dubois, docteur en droit, licencié en sciences commerciales et consulaires, ancien élève de notre Institut des sciences économiques. M. Dubois, qui a déjà à son actif plusieurs publications remarquées et qui vient d'être lauréat du concours de la *Revue générale des Assurances et des Responsabilités*, enseignera en français les contrats et marchés commerciaux et la législation des transports.

Les programmes ainsi dressés, il faut le reconnaître, — et on doit faire la même remarque des nouveaux programmes de l'Ecole d'agriculture, — sont chargés et compliqués, au-dessus sans doute du niveau des jeunes gens qu'ont attirés jusqu'ici, après une préparation moins développée dans l'enseignement moyen, nos Instituts techniques universitaires. Il faudra attendre que l'on soit bien convaincu, dans le public, de la nécessité d'une formation scientifique rigoureuse dans les carrières en question, pour que les étudiants qui ont fait leurs humanités complètes, comme il est maintenant exigé pour l'admission aux Instituts techniques supérieurs, se présentent aussi facilement à ces Instituts qu'aux Facultés.

D'autre part, une autre catégorie d'étudiants auraient grand avantage à profiter de l'enseignement réformé de l'Ecole des sciences commerciales et économiques. Ce sont particulièrement ceux qui ont déjà conquis le diplôme de docteur en droit ou d'ingénieur civil.

Combien d'avocats n'ont pas regretté, ayant à s'occuper d'un litige commercial, leur ignorance de la comptabilité, qui les forçait à s'éclairer des lumières de tiers? Combien d'expertises coûteuses eussent été évitées, si les plaideurs avaient eu un coup d'œil plus sagace dans l'examen des dossiers? Le juriste chargé d'exposer devant les tribunaux une opération de transport, de banque ou de bourse en saurait bien mieux la nature et les effets juridiques, si le mécanisme de ce genre d'opération lui avait été enseigné. D'ailleurs, l'extension prise par la réglementation économique rend de plus en plus nécessaire aux docteurs en droit, à qui revient le rôle de dirigeants de leurs concitoyens dans les actes de la vie civile, la possession de connaissances suffisantes en la matière pour exercer conformément à l'intérêt général ce rôle de dirigeants.

L'utilité d'une formation complémentaire en sciences commerciales et économiques est aussi évidente pour l'ingénieur; il est à craindre qu'il n'arrive point aux postes de commande, s'il ne possède pas des notions étendues des affaires commerciales.

Telles sont les considérations qui ont décidé notre Institut supérieur de commerce à créer, à l'intention des diplômés universitaires, une licence en sciences économiques à conquérir à titre scientifique, sans avoir à satisfaire à toutes les exigences de l'arrêté royal du 15 mai 1934. Cette licence répondra plus complètement aux nécessités qui viennent d'être indiquées, que la licence en sciences fiscales et financières organisée il y a quelque temps par l'Ecole des sciences politiques et que celle-ci supprime de son programme. On pourra conquérir le nouveau grade après avoir suivi à l'Ecole de commerce l'enseignement des matières spéciales pendant au moins cinquante heures semestrielles, ce qu'il sera loisible aux porteurs d'un diplôme final de faire en une seule année.

Je voudrais encore faire remarquer qu'en s'inscrivant à la Licence en sciences économiques, les porteurs d'un diplôme universitaire, pourront, en faisant un bon choix des cours laissés à leur option, se préparer adéquatement aux fonctions de commissaires de sociétés. On s'accorde à demander — ainsi qu'en ont fait foi les débats du Congrès de Malines — que ces commissaires aient désormais la compétence voulue pour être en réalité les protecteurs attitrés des petits actionnaires et, d'une façon générale, de l'épargne publique.

Des raisons analogues à celles qui viennent d'être exposées, ont amené l'Ecole de commerce à créer aussi, à titre scientifique, une Licence en sciences coloniales pour diplômés universitaires. Elle tend à un double but : d'une part, donner aux juristes, aux ingénieurs, aux hommes d'affaires de solides connaissances en matières coloniales dont ils auront besoin, toujours davantage, dans l'exercice de leurs diverses activités professionnelles, en Belgique même; d'autre part, rendre plus facile à ceux qui se destinent aux carrières coloniales proprement dites, l'accès aux emplois au Congo dans la magistrature, les services administratifs et les organismes économiques. A ce dernier point de vue, il est à noter qu'actuellement un nombre considérable de jeunes gens, soit par désir d'une œuvre plus prenante, soit pour trouver un gagne-pain plus rapide, s'orientent vers les carrières coloniales. Je ne parle pas des médecins qui restent sourds, hélas! aux appels qu'on leur adresse! Dans les autres carrières, l'offre dépasse d'ordinaire la demande. De plus en plus, les situations d'avenir dans notre Colonie seront à ceux qui à une formation générale très large auront ajouté une préparation spécifiquement coloniale. Il faut s'en féliciter; car le Congo, pour donner tout ce que nous pouvons en attendre dans tous les domaines, a besoin d'élites et doit être administré par les meilleurs de nos compatriotes. Je souhaite que la nouvelle Licence coloniale contribue à multiplier ces élites.

La Belgique *intellectuelle*, a-t-on dit à Malines, doit son tribut aux missionnaires qui évangélisent notre Colonie. Puisse un bon nombre d'entre vous, Messieurs les Etudiants, prendre ici la formation coloniale qui leur permette d'aller au Congo préparer et soutenir l'œuvre d'évangélisation et jeter le ferment chrétien dans la solution de tant de questions d'ordre profane qui y sont encore à résoudre!

* * *

Comme l'Ecole des sciences commerciales et économiques, l'Institut agronomique est en plein travail de réforme depuis deux ans. En jetant un coup d'œil sur les discours d'ouverture des années précédentes, j'ai constaté, Messieurs, que je ne vous ai encore rien dit de cette réforme. La raison en est qu'en octo-

bre 1934 on en a commencé l'exécution avant la promulgation de ses statuts; or, il ne convenait pas d'exposer le 21 octobre les dispositions d'un arrêté royal qui n'a paru que le 30! D'après cet arrêté, qui bouleverse le programme tracé, quatorze ans seulement auparavant, par celui du 8 avril 1920, il faut, pour être admis aux études menant aux grades d'ingénieur, être porteur d'un certificat homologué d'humanités ou avoir subi avec succès l'examen d'entrée aux Ecoles spéciales ou à l'Ecole militaire. La candidature, qui est de deux années, est consacrée aux mathématiques et aux sciences générales : physique, chimie, botanique, zoologie. Dans les Universités, les étudiants suivent, pendant ces deux années, les cours de la Faculté des Sciences, et, de plus, des leçons de dessin et quelques cours de sciences déjà plus spéciaux servant d'introduction aux études agronomiques. Cette nouvelle candidature a été organisée ici en 1934-1935 et 1935-1936, et nous venons de créer nos premiers « candidats ingénieurs agronomes » du nouveau type. S'ouvre aujourd'hui la première des trois années d'études préparatoires aux grades d'ingénieur. Les deux premières années embrassent les études agricoles générales; elles se divisent en deux sections : celle des ingénieurs agronomes et celle des ingénieurs chimistes agricoles. La cinquième année est consacrée à la spécialisation agricole : les porteurs du diplôme d'ingénieur chimiste agricole peuvent, pendant cette dernière année, se préparer à conquérir le diplôme spécial d'ingénieur des industries agricoles, et lui seulement (arrêté royal du 16 juillet dernier); les porteurs du diplôme d'ingénieur agronome peuvent conquérir ce même diplôme spécial ou bien un des suivants : ingénieur agronome colonial, ingénieur horticole, ingénieur des eaux et forêts, ingénieur du génie rural. D'après l'arrêté royal de 1920, il suffisait, après la candidature, de deux années d'études pour se préparer directement à un de ces quatre derniers diplômes; et, pendant ces deux années, les industries agricoles se trouvaient réunies avec la chimie agricole dans une même section. Les caractéristiques du nouveau programme sont donc l'exigence d'une préparation humanitaire; le renforcement, en candidature, de l'enseignement des sciences naturelles générales; la distinction, grâce à l'ajoute d'une année d'études, entre la formation agronomique générale et les spécialisations; et, parmi ces spécialisations, l'importance donnée aux industries agricoles.

Il nous aurait été bien impossible de donner à notre Institut agronomique les développements qu'appelle cette nouvelle organisation, s'il était resté enserré entre les murs de l'hôtel particulier que Mgr Namèche transforma, en 1878, pour y installer l'Ecole naissante avec ses neuf étudiants. Depuis lors, les étudiants en sciences agronomiques, devenus des centaines, ont souvent été envoyés assister à l'enseignement donné dans d'autres locaux; mais les services propres à l'Ecole se sont entassés l'un sur l'autre, au cours de son évolution, dans le vieux bâtiment où elle fut établie au premier jour, et le point de saturation était atteint depuis longtemps. D'autre part, des circonstances se sont produites à la fin de 1935, dont il nous a semblé qu'il fallait profiter pour donner à l'Institut des installations convenables. Le ministre des Travaux publics et de la Résorption du chômage faisait savoir aux Gouverneurs des provinces que le bénéfice du subside extraordinaire inscrit au budget extraordinaire de 1935 pour favoriser cette résorption, n'était plus réservé aux communes, mais était étendu, entre autres, aux institutions d'utilité publique (et nous en sommes une), notamment pour la construction d'écoles. Sur ce crédit nous pouvions obtenir, pour une nouvelle construction, un subside atteignant 25 % du coût des travaux. En même temps, on annonçait la combinaison relative aux marks bloqués en Allemagne, qui nous donnera sans doute la possibilité d'obtenir,

sur le compte de ces marks, dans des conditions favorables, les appareils scientifiques nécessaires à l'équipement des bâtiments à construire. L'heure providentielle sonnait! Nous nous sommes mis sans retard à l'œuvre. Les fondations du nouvel Institut agronomique sont aujourd'hui achevées, et, si l'hiver prochain n'est pas trop mauvais, ses murs seront debout pendant l'été de 1937, dans le parc d'Héverlé, tout près de nos nouvelles Ecoles spéciales (voisinage utile, je pense, à celles-ci et à celui-là, à raison de l'évolution industrielle de l'agriculture et de l'introduction des questions biologiques dans les soucis de l'ingénieur civil.

Dans ces nouveaux locaux, s'installeront à l'aise les laboratoires nécessaires à l'enseignement des industries agricoles mises à l'ordre du jour, y compris les industries de fermentation et spécialement la brasserie, car l'Ecole d'agriculture réorganisée va absorber l'Ecole de brasserie.

Ce ne sera plus M. Léon Verhelst qui enseignera la zymotechnie et les matières connexes dans le nouvel Institut. Notre dévoué collègue a été, depuis 1898, un des pivots de l'Ecole de brasserie; après la guerre, il en est devenu l'âme, et son influence bienfaisante continue à s'exercer sur tous les anciens étudiants réunis dans une vivante association dont il est l'animateur. Cependant, à la fin de sa trente-huitième année de professorat, il a cru devoir demander l'éméritat, mû par le souci, que tous jugeront un scrupule, de ne plus être « à la page » pour manquer depuis trop longtemps d'expérience. Mais, en résignant ses fonctions, il s'est fait le généreux mécène de la maison qu'il quitte. La reconnaissance que nous devons au professeur et au mécène nous a décidés à donner son nom au département des industries de fermentation de notre nouvel Institut.

M. le professeur Albert Mertens est tout naturellement désigné par sa compétence théorique et pratique, pour continuer l'enseignement de M. Verhelst sur la brasserie. Pour pouvoir le faire, il passe le cours français de mécanique générale à M. le professeur Coppens, qui enseignait déjà cette branche en flamand, et le cours général de laiterie, en français et en flamand, à M. Paul Simonart, qui est nommé chargé de cours. Ingénieur chimiste agricole, docteur en sciences de l'Université de Cambridge, lauréat du concours des bourses de voyage du Gouvernement, M. Simonart est, depuis plusieurs années, assistant de M. le professeur Estienne à la station laitière annexée, depuis 1930, à notre Ecole d'agriculture. Cette année-ci, il a reçu, une mission du Gouvernement pour étudier en France les questions relatives à la laiterie, la beurrerie et la fromagerie, questions dont on a fortement souligné en ces derniers temps l'importance pour notre économie nationale, et il vient d'obtenir de la C. R. B. un *advanced fellowship* pour aller poursuivre ces études aux Etats-Unis. Dès maintenant, il est le spécialiste désiré pour développer, dans deux ans, dans la dernière année d'études de l'Institut, l'enseignement d'une de nos principales industries agricoles. A cet enseignement, il a été préparé de longue main par les études de microbiologie qu'il a faites sous la direction de M. Biourge, dont il était aussi, depuis plusieurs années, l'assistant pour les exercices pratiques sur cette branche. En 1936-1937, M. Simonart donnera, outre le cours général de laiterie, le cours flamand de microbiologie générale dont il décharge M. Baeyens.

J'ai signalé, en octobre 1933, l'ouverture, sous la direction de M. le professeur Baeyens, d'un laboratoire de pédologie, ou d'analyse des sols; et l'année suivante, je vous disais que notre collègue fit un séjour de six mois au Congo pour y choisir des spécimens du sol de notre Colonie à analyser dans ce laboratoire. Vous pouvez maintenant aller contempler les milliers de sachets, pleins de terres congolaises, qui remplissent les salles de notre

Si vous pouvez écrire Vous pouvez **DESSINER**

Hier, un agréable passe-temps, le dessin est devenu aujourd'hui une source de profits

REGARDEZ ces dessins. Ils ont été exécutés par des élèves de l'Ecole A. B. C., qui ont pu, après quelques leçons seulement, donner toute leur mesure dans ces croquis simplement traités, mais pleins de verve, d'habileté et de vie. Et les élèves qui ont exécuté ces dessins savaient à peine tenir un crayon avant de s'inscrire au cours A. B. C.

Il est curieux, en effet, de constater combien peu de gens, aujourd'hui, savent dessiner. Interrogez dix personnes au hasard : « Sauriez-vous faire un pareil croquis ? » Une, peut-être, une seule, vous répondra par l'affirmative. Toutes les dix, cependant, ont, dans leur jeunesse, suivi des cours de dessin. Mais elles n'ont connu que la pâle routine et la terne fréquentation d'un enseignement périmé, usant d'une méthode défectueuse ou, plus exactement, vide de toute méthode.

Une merveilleuse méthode.

L'Ecole A. B. C., par sa lumineuse méthode, basée sur des principes absolument nouveaux, ingénieux, simples et rationnels, ne présente aucune difficulté et fait de l'apprentissage du dessin un véritable plaisir, une des plus attachantes distractions. Utilisant l'habileté graphique que chacun a acquise en apprenant à écrire, elle permet, dès les premières leçons, de faire de bons croquis, même d'après des modèles en mouvement. Elle porte sur tous les genres de dessins : croquis, portraits, caricatures, paysages, fleurs, animaux, etc., et conduit particulièrement au dessin pratique. Parmi les légions d'élèves enthousiastes ayant suivi ses cours, il est de nombreux artistes qui ont acquis un talent suffisant pour créer et vendre des dessins de toutes sortes : illustrations de livres et magazines, dessins d'annonces, affiches, décoration, mode, etc.

Vous pouvez, sans abandonner vos occupations journalières, quels que soient votre âge et votre résidence, suivre les cours de l'Ecole A. B. C. et acquérir en peu de temps toutes les qualités d'un excellent dessinateur. Quelle joie alors de pouvoir croquer en quelques traits une scène, un paysage, une silhouette rapidement entrevue ; de savoir traduire vos impressions par l'image ! Quelle joie aussi, grâce à votre crayon, d'améliorer votre situation ou de vous en créer une nouvelle !

Renseignez-vous.

Venez nous voir ou demandez-nous dès aujourd'hui notre brochure de renseignements en nous précisant les points qui vous intéressent particulièrement. Nous pourrions ainsi vous éclairer tout à fait sur les avantages que notre enseignement peut vous assurer.



Quelques traits ont suffi à l'un de nos élèves pour camper d'une manière exacte cette femme rentrant du travail.



Croquis d'un de nos élèves quelques mois après son inscription.

ÉCOLE A. B. C. DE DESSIN,
Studio J. 125
18, rue du Méridien, Bruxelles.

Je vous prie de m'envoyer gratuitement et sans engagement pour moi la brochure illustrée « Le Dessin et ses Possibilités », m'apportant des détails complets sur votre méthode :

Nom
Adresse
Age

Une grande Reine, un grand écrivain et Linguaphone



Sa Majesté la reine Elisabeth a appris plusieurs langues par Linguaphone avec satisfaction.

Maurice Maeterlinck, le grand écrivain, écrit :

Cher Monsieur, J'ai tenu à étudier les vertus du Linguaphone.

C'est fait et je suis convaincu. L'épreuve est décisive. En 8 jours, j'ai fait plus de progrès qu'il m'en avait fallu faire pendant un mois de séjour à Londres, dans un milieu où l'on ne parlait exclusivement que l'anglais. Je vous félicite, etc...

Maeterlinck



Demandez le Livre d'or LINGUAPHONE (classe J23) 18, rue du Méridien, Brux.

Grande Maison de Blanc

RUE MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

Utilisez notre formule nouvelle

Achetez nos Tissus

NOUS VOUS CONFECTIIONNERONS :

UNE ROBE

POUR

65 francs

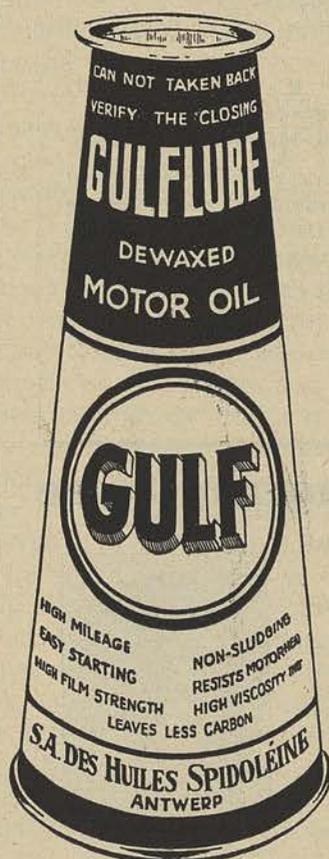
UN MANTEAU

POUR

100 francs

FAÇON IMPECCABLE

Vous devez essayer les Huiles Multi-Sol-Gulflube :



- 1 Votre kilométrage augmentera de 20 à 25 %.
- 2 Plus de dépôts grâce à leur haute résistance à l'oxydation.
- 3 Elles produisent peu de calamine : d'où mouvement libre pour les segments et soupapes et pas de dépenses de décalaminage.
- 4 Elles résistent aux plus fortes chaleurs de l'été.
- 5 Vous démarrerez facilement en toutes saisons.
- 6 Les coussinets de votre voiture ne seront pas attaqués.
- 7 Meilleur graissage quelle que soit la marque de votre voiture.
- 8 Film d'huile très résistant.
- 9 Elles conservent une grande fluidité en hiver.
- 10 Elles sont raffinées par solvants sélectifs.
- 11 Nos huiles se vendent en gros et au détail.

VOUS LES ACHÈTEREZ PARTOUT EN BELGIQUE, SOUS LA GARANTIE DU DISQUE ORANGE

S. A. DES HUILES SPIDOLEINE

Toutes les huiles pour l'automobile, l'aviation et l'industrie

24, MEIR, ANVERS

Huiles de vaseline, vaselines pharmaceutiques et industrielles

ancienne Ecole de pharmacie, et admirer, si vous n'êtes pas trop esthètes, près du château d'Héverlé, la collection de 800 vases où sont soumises à l'expérience physiologique les conclusions de l'étude chimique des terres. Le fait est que le travail fourni par M. Baeyens est prometteur des plus importants résultats pour notre agriculture coloniale et aussi pour notre agriculture belge, et qu'il est très apprécié par toutes les compétences en la matière. La Société des Nitrates du Chili s'est mise d'accord avec lui sur un programme de recherches à poursuivre pendant trois ans à Héverlé, sur l'efficacité de cet engrais agricole. Elle supportera les frais de ces recherches, et de plus, elle a procuré à M. Baeyens trois assistants pour l'aider dans son travail. L'Institut national pour l'étude agronomique du Congo lui a envoyé quatre autres assistants, et le Comité spécial du Katanga un. Si bien que le modeste laboratoire de pédologie de Louvain est devenu bien vite une ruche bourdonnante de travailleurs! C'est dire que la chimie agricole devra, pour mettre tout ce travail dans les meilleures conditions, avoir, elle aussi, dans notre nouvel Institut, des salles bien équipées. Ces salles porteront le nom de la Société des Nitrates du Chili, qui, à l'occasion des recherches que je viens d'indiquer, nous a fait un don de 100,000 francs pour les installer.

Notre département de zootechnie va passer sous la direction d'un nouveau chef. Le 14 juin dernier, M. Léopold Frateur nous a demandé son admission à l'éméritat, parce que, disait-il, à la suite du grave accident survenu à sa santé en 1933, il ne se sent plus la force de travail suffisante pour satisfaire à toutes les exigences de l'enseignement et s'adonner à la formation d'élèves d'élite. Le travail fourni par M. Frateur durant les trente-sept années de son professorat, il serait bien superflu de le décrire ici. Vous savez les voyages qu'il entreprit au Congo, au Transvaal, dans l'Amérique du Nord, pour y donner ou y chercher des directives dans le domaine de son activité. Vous connaissez ses expériences et celles de ses disciples sur l'application des lois de Mendel, sur l'hérédité indirecte, sur l'élevage en batteries, ses études sur diverses questions d'économie agricole. Cependant le premier de ses mérites c'est d'avoir été l'organisateur de notre Institut de zootechnie, d'avoir créé ici un centre de recherches zootechniques. Ces recherches, il pourra les continuer dans le calme de son installation agricole à Bekkevoort. Puisse-t-il, comme lui-même nous en exprimait l'espoir, arriver à y mettre au point toutes les données scientifiques qu'il a recueillies pendant plus d'un quart de siècle!

Nous avons pu pourvoir à la succession de M. Frateur en remaniant la distribution des matières entre des professeurs déjà en fonctions. Les étudiants de l'Institut agronomique suivant désormais les leçons de zoologie à la Faculté des Sciences, M. Molhant pourra se charger de l'ensemble des cours de zootechnie, dont le nombre d'heures a été diminué dans la réforme en voie d'exécution. Le Centre zootechnique qu'il dirige à Lovenjoul, a eu jusqu'ici comme but propre l'étude de l'influence des facteurs du milieu, c'est-à-dire des conditions organiques et inorganiques de l'existence, sur le développement de l'animal. Rien n'empêche qu'on y ajoute maintenant des recherches sur les facteurs héréditaires, de façon à ce que ce centre groupe l'ensemble des questions zootechniques.

Cependant nous maintiendrons et, je l'espère, nous développerons le laboratoire de génétique appliquée dont nous disposons à la Ferme des Célestins, à Héverlé, et où les expériences de M. l'ingénieur Dumon ont donné de si heureux résultats. M. Frateur a toujours enseigné la génétique dans ses leçons de zootechnie. Cette matière ne sera plus comprise dans les leçons de M. Molhant. Les étudiants de l'Institut agronomique se mettent maintenant au courant des questions générales de géné-

tique dans le cours de botanique de la deuxième année de candidature en sciences, et nous avons demandé à MM. Orman et Dumon de développer leur cours d'« amélioration des plantes cultivées », et de le transformer en un cours d'« amélioration générale des plantes et des animaux », qui sera vraiment un cours de génétique agricole générale.

M. Dumon a également été chargé d'un cours qui figure pour la première fois au programme: l'expérimentation générale agricole; dès cette année, il le fera en flamand et en français et dirigera les exercices pratiques afférents. Son enseignement se développant de la sorte et devant encore se développer les années suivantes, NN. SS. les Evêques ont voulu en reconnaître le mérite en accordant la toge professorale à M. Dumon qui était jusqu'ici chargé de cours.

Comme je l'ai fait pour l'Ecole de commerce, je dois renoncer, Messieurs, à vous donner le détail des modifications apportées au programme de la première année d'études pour le grade d'ingénieur à l'Institut agronomique. L'adaptation de ce programme aux exigences officielles a été un travail très compliqué pour lequel nous devons, à M. Antoine, directeur de l'Institut, la même reconnaissance qu'à M. Vaes en ce qui concerne l'Ecole des sciences commerciales. Cependant il s'est agi surtout, ici aussi, d'une nouvelle distribution et d'un nouvel agencement des matières. Qu'il me suffise d'indiquer que le cours de comptabilité générale que M. Antoine donnait en français, est attribué au professeur de comptabilité de l'Ecole de commerce, M. Vaes, et que toutes les leçons de l'année en cause se feront désormais dans les deux langues, y compris les cours nouveaux de pédologie, d'expérimentation générale agricole, de motoculture et deux cours qui n'avaient pas encore été doublés jusqu'ici, le cours d'alimentation rationnelle des animaux qui sera désormais donné en partie par M. Van Buggenhout et en partie par M. Molhant, et le cours sur les chaudières et les moteurs que M. A. Coppens fera alternativement en flamand et en français. Le cours de physique en première année du graduat a aussi été doublé.

* * *

Des modifications qui ont été introduites dans notre programme des cours avec pour la plupart, une répercussion sur la composition et les attributions de notre corps professoral, je passe maintenant aux changements qui se sont produits dans notre personnel académique ou dans ses attributions, indépendamment de la réforme du programme.

Vous connaissez le plus important; il m'a profondément affligé et tous, je le sais, vous avez communié avec moi, dans cette peine. Nous avons perdu notre vice-recteur! Pendant cinq ans, Mgr Cruysberghs a mis à notre service tous les richesses de son esprit, de son bon sens, de sa jovialité optimiste, de sa douce énergie, de sa large compréhension des hommes et des choses. Pendant cinq ans, il a été parmi nous l'apôtre des âmes, en tout et avant tout; le bon pasteur soucieux de préserver son troupeau, à la recherche de tous les moyens et de toutes les collaborations pour découvrir et ramener les brebis errantes; le directeur et le père spirituel, plus encore que le gardien de la discipline; le serviteur de tous ses étudiants sans distinction de classe ni d'origine. Pour nous-mêmes, il a été le collaborateur le plus loyal et le plus actif, spécialement dans le grand œuvre de notre doublement linguistique, au moment où, la préparation étant faite et les moyens matériels mieux assurés, il s'agissait d'accélérer le mouvement. Jamais, même pendant ces quelques mois où la tourmente de la maladie sembla secouer le chêne, l'idée d'une séparation possible n'avait effleuré notre esprit, quand soudain la voix de Dieu se fit entendre. C'était l'appel à

une action apostolique plus étendue, à une action sociale de capitale importance. C'était, avec la voix de son premier Chef, la voix de tous les paysans de son peuple flamand. Egoïste, nous lui avons crié le *Mane nobiscum* de l'Évangile, mais nous n'avons pas pu le retenir. Eh bien, conscients nous aussi de la grandeur de sa mission, nous le donnons à son œuvre, mais comme Louis Veullot donnait sa fille au Bon Dieu, c'est-à-dire « pas pour tout à fait », et avec l'espoir que notre Vice-Recteur honoraire laissera ici une partie de son cœur.

C'est M. le chanoine Van Waeyenbergh, qui a été appelé à prendre la succession de Mgr Cruysberghs. *Uno avulso, non deficit aler... aureus!* Notre nouveau vice-recteur connaît l'Université dont à deux reprises il fut l'étudiant et qui lui a conféré ses palmes doctorales. Il connaît la jeunesse qu'il a dirigée pendant seize ans à Lierre et à Anvers. Comme sur les champs de bataille de la Grande Guerre où il fut grièvement blessé, il fut, à Lierre et à Anvers, l'homme de dévouement aux heures difficiles; l'homme aussi des heureuses initiatives. En vous le présentant, Messieurs les Etudiants, je vous répète les paroles que j'adressais à vos devanciers en leur présentant Mgr Cruysberghs : « Dans son zèle apostolique, il ne rêve que de vous conduire paternellement, à travers les écueils de la vie universitaire, jusqu'au port d'où vous devrez vous élancer aux grands combats pour Dieu, pour son Christ et pour vos frères. Livrez-vous à sa conduite avec la même confiance qu'il a obtenue de tous ceux parmi lesquels il a passé. »

Outre M. Dumon dont j'ai déjà parlé, onze chargés de cours, nommés en 1933, ont été promus au professorat : MM. Dondeyne, Liénard, Vande Putte, Lacquet, Morelle, J. Schockaert, A. Simonart, De Queker, Muller, Reyntjens et Van Bouchout.

Il faut y ajouter M. l'abbé De Raeymaeker qui, au courant du dernier exercice, a succédé à M. le chanoine Brohée dans la présidence du Séminaire Léon XIII. Après avoir lancé l'Action catholique dans la jeunesse belge, M. Brohée en avait laissé la direction à d'autres et en vint bientôt à centrer son zèle sur un domaine particulier de cette Action, la catholicisation du cinéma. Mais cette nouvelle activité se fit, elle aussi, si absorbante et si débordante, qu'il se vit acculé à opter entre elle et des fonctions sédentaires. Au bien commun, il sacrifia ses préférences personnelles, Mais nous ne pouvions admettre qu'il brisât les attaches avec une maison qu'il anima pendant tout un quart de siècle : M. Brohée restera président honoraire du Séminaire.

La Faculté de droit canon a perdu, le 19 septembre dernier, son doyen d'âge, Mgr Jules De Becker. Je salue avec émotion la mémoire de celui que la Providence me donna comme voisin immédiat pendant tant d'années; la mémoire du recteur qui présida pendant trente-trois ans aux destinées de notre Collège américain, y enseigna pendant cinquante et un ans, et, au lendemain de la guerre, le sauva de la ruine en changeant son mode de recrutement; il a aussi par là puissamment contribué à attirer dans nos diverses Facultés une élite du jeune clergé des États-Unis; — la mémoire enfin du savant canoniste, dont trente-cinq générations d'étudiants qui ont été formés à la Schola major de Théologie de 1889 à 1924 proclament l'excellence des leçons et dont les publications *De Sponsalibus et Matrimonio* jouissent d'une autorité universellement reconnue. Depuis 1924 Mgr De Becker ne donnait plus que les leçons De Matrimonio au Cursus minor de Théologie; ces leçons vont rentrer dans le cadre du cours général de droit canon.

Dans le Cursus minor Theologiae, les leçons de dogmatique fondamentale doivent cesser d'être cycliques, pour répondre aux exigences justifiées de la Constitution *Deus scientiarum Dominus*. Elles seront faites, cette année-ci, par M. l'abbé Frans Grégoire, déjà maître de conférences, qui enseigne ces matières avec une

grande autorité, depuis 1932, dans la partie générale de l'exposé scientifique de la religion donné, à l'usage de tous nos étudiants laïques, à l'Institut supérieur de philosophie.

C'est un des plus brillants élèves de notre Faculté de droit M. R. Hayoit de Termicourt, procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, qui, par voie de cooptation, est devenu membre du notre Conseil général, en remplacement de feu M. le baron de Gaiffier d'Hestroy. M. Hayoit de Termicourt réalise dans son entièreté le type du magistrat qu'il nous a lui-même présenté, il y a quelques mois, dans une de nos conférences publiques. Il mettra, de tout son cœur, la considération dont il jouit dans le pays, au service de l'Université à laquelle l'attache le souvenir de son aïeul et celui de son beau-père, deux de nos anciens maîtres les plus honorés.

Deux membres éminents de notre Faculté de droit, MM. Pouillet et Dupriez, ont demandé l'éméritat pour raisons de santé, le premier en février dernier, l'autre à la fin de l'année académique.

M. Pouillet, le grand honnête homme de la politique belge, nommé chargé de cours en 1893 et professeur en 1894, n'était plus titulaire, depuis deux ans, que du cours français de droit international privé qu'il a illustré par la publication d'un traité faisant autorité en la matière. Il est resté fidèle, parmi nous, aux traditions scientifiques de son père, de grande mémoire. Puisse-t-il, à côté de nous, continuer longtemps encore les leçons de sa vie, aussi parfaites que ses leçons magistrales ! C'est M. Ch. De Visscher qui remplace M. Pouillet dans la chaire de droit international privé.

Pendant quarante-deux ans, M. Dupriez a donné un enseignement clair et vivant de droit romain, faisant de cet enseignement une discipline de l'esprit juridique et une grande leçon de choses. Dès la première heure, en 1892, il fut la cheville ouvrière, l'animateur de l'École des sciences politiques et sociales. Sans briser l'unité de sa vie, il a étendu son activité de juriste à l'immense domaine soumis aux délibérations du Conseil Colonial et du Conseil de Législation. Je ne puis pas refaire les éloges qui lui furent adressés à tous ces points de vue, il y a deux ans, dans la manifestation organisée en son honneur. Mais il est une phrase de sa réponse à ces éloges que je veux citer pour appuyer par son exemple les exhortations qui ont fait l'objet de la première partie de mon discours : « Parmi les éloges que m'a adressés notre doyen, disait-il, il en est un qui m'a été particulièrement au cœur, parce que, j'en fais l'aveu sans fausse modestie, je crois l'avoir mérité, c'est le sentiment du devoir, la fidélité à toutes les obligations de notre profession, la ponctualité et l'exactitude dans l'exécution de toutes nos charges, le dévouement de tous les jours à notre chère Université. » Emérite à la Faculté de droit, M. Dupriez continuera à nous donner ce magnifique exemple à l'École des sciences politiques dont il reste professeur et président. — NN. SS. les Evêques ont confié la succession de M. Dupriez dans l'enseignement français des Institutes du droit romain et des pandectes, avec le titre de professeur ordinaire de la Faculté de droit, à M. Fernand De Visscher. Vous m'en voudriez, Messieurs, de vous dire longuement les titres qu'avait à cette succession celui qui est un des romanistes les plus en vue de notre temps. Quand la récente transformation de l'Université de Gand força M. De Visscher à descendre de la chaire qu'il y occupait, il reçut des ouvertures de l'École de droit de Paris, mais il donna la préférence aux Facultés catholiques de Lille. Pour vous présenter notre nouveau collègue, je me bornerai à vous citer un passage de la réponse de Mgr Lesne, recteur de l'Université de Lille, à la lettre où je m'ouvris à lui de nos intentions : « M. De Visscher, écrit-il, délicat et discret, est un savant en même temps qu'un maître de premier ordre. Je ne vois pas en France un romaniste qui soit à sa taille. Il a ranimé chez

nous le feu sacré bien près de s'éteindre en droit romain. Je comprends que la Belgique souhaite reprendre son bien. » M. De Visser sera, à Louvain, le maître qu'il a été à Lille. Il a bien voulu nous promettre d'organiser tout de suite des exercices pratiques pour pousser et initier au travail nos jeunes étudiants de la candidature préparatoire au droit et provoquer parmi eux des vocations scientifiques.

Pour terminer ces communications relatives à la Faculté de droit, il me reste à signaler, comme nouvelle preuve de l'attention accordée aux travaux de notre Institut des sciences économiques, le fait que la Fondation Rockefeller vient d'ajouter au subside qu'elle lui a accordé en 1933 un nouveau subside pour lui permettre d'augmenter d'une unité pendant trois ans son personnel d'assistants et de supporter les frais nécessités par l'étude de certains problèmes pour lesquels la documentation n'est pas encore réunie.

La Faculté de médecine, elle aussi, doit renoncer au concours d'un de ses maîtres. A l'âge de soixante-quatorze ans, après trente années de professorat, M. Vander Straten, malgré les apparences d'une perpétuelle jeunesse, a senti ses forces défaillir et il a demandé son admission à l'éméritat. Notre professeur d'ophtalmologie aimait sa branche, « la plus spéciale des spécialités », disait-il, à cause des difficultés qu'elle présente dans le diagnostic et de la délicatesse de ses opérations; à raison de son importance pour la vie humaine (et il aimait à répéter l'inscription gravée au fronton de la clinique de Gand : *Vitam dat qui lumen*); à cause des relations des affections oculaires avec beaucoup de maladies générales : « L'œil, disait-il encore, n'est pas seulement le miroir du cerveau, mais le siège de bien des manifestations pathologiques. » Animé par cet amour, il tendit toujours à rendre plus parfaites ses leçons théoriques que malheureusement il ne s'est jamais décidé à publier.

Bien des fois il fit admettre les spécialistes formés dans sa clinique comme assistants dans les grands hôpitaux de Paris où leur science et leur habileté étaient spécialement appréciées par les chefs de service. De la réputation dont il jouissait à l'étranger, on a pu se rendre compte par la participation à la manifestation organisée en son honneur le 7 mai 1933, des principaux ophtalmologistes de divers pays. Arrivé au bout de sa carrière professorale, il peut se retourner et, malgré sa modestie, contempler le sillon tracé : il est droit et profond.

M. Vander Straten a reçu comme successeur M. le D^r Maurice Appelmans, qu'il a formé dix ans durant et qu'il avait pour chef de clinique depuis 1932. Devenu docteur en médecine, avec grande distinction en 1925, il a été cette même année lauréat du concours des bourses de voyage. Homme de laboratoire, il a à son actif un bon nombre de publications scientifiques et a obtenu tout récemment le prix de *Bruxelles-Médical*. M. Appelmans est nommé chargé de cours, et il fera ses leçons théoriques et cliniques dans nos deux langues.

Pour l'enseignement flamand de la dermatologie, M. le professeur Yernaux a reçu comme suppléant M. le D^r Haven, dont il a pu apprécier depuis longtemps les mérites comme chef de clinique et qui est nommé maître de conférences. Quand nous ne disposons que d'un service hospitalier et d'une catégorie de malades, il n'y a évidemment place que pour un seul chef de service. A ses leçons théoriques et pratiques, M. Haven devra ajouter la direction des étudiants stagiaires en dermatologie.

En vue de la même direction dans le service d'urologie, M. le D^r Schillings, chef de clinique de M. le professeur Debaisieux et urologiste très distingué, a reçu, lui aussi, le titre de maître de conférences.

A la Faculté de philosophie et lettres, j'ai seulement à signaler, outre l'introduction des nouvelles leçons dont j'ai parlé tout à

l'heure, quelques changements dans les attributions. M. le chanoine Lefort passe à M. Lamotte les cours de traduction et d'explication d'un auteur grec en candidature. En licence, Mgr Sencie est déchargé de l'enseignement français de l'épigraphie grecque et des institutions grecques, qu'il laisse à M. le professeur Mayence, et du cours, français et flamand, de « critique historique et son application à une période de l'histoire », qui sera donné à l'avenir par M. le professeur Peremans. M. le professeur Doutrepont aura M. Charles De Trooz, docteur en philosophie et lettres, comme suppléant pour le cours d'histoire et la littérature française en candidature. Sa besogne étant allégée, il pourra donner, en licence, dans la section romane, l'histoire approfondie de la littérature française du Moyen âge, dont M. le professeur Béthune, un peu fatigué, a désiré être déchargé. M. De Trooz sera aussi le suppléant de M. Béthune pour les exercices philologiques sur le français en candidature.

C'est, hélas! en saluant la mémoire de deux disparus, que j'en viens à vous parler de la Faculté des Sciences. M. Reestman, qui avait été nommé en 1933 chargé de cours pour faire, en néerlandais, diverses leçons de mathématiques, n'a donné ces leçons que pendant quelques mois et bientôt, je vous l'ai dit l'an dernier, il dut nous faire savoir que sa santé ne lui permettait pas de nous continuer son concours à peine commencé. M. Reestman est décédé le 14 janvier 1936.

Le 18 février s'est éteint, à l'âge de cinquante ans, notre collègue M. Louis Michiels. Docteur en sciences chimiques, pharmacien, expert-chimiste, il avait été nommé chargé de cours en 1919 et professeur en 1920 et avait repris successivement, en partie du moins, la succession de MM. Blas, Gustave Bruylants et Ranwez. M. Michiels était taillé pour devenir un chef d'école. Mais dès les débuts de sa vie professorale, il fut handicapé par la maladie. Cependant son œuvre scientifique fut importante et lui mérita bientôt d'être élu membre correspondant de l'Académie royale de Belgique. Je n'ai pas à retracer ici cette œuvre, qui a fait l'objet de l'éloge académique prononcé par le doyen de la Faculté. Je veux seulement souligner encore la conscience professionnelle du regretté défunt; l'esprit chrétien qui l'animait; son souci de tous les intérêts, moraux aussi bien qu'intellectuels, de ses étudiants; son dévouement à ses anciens élèves pour les aider dans la carrière; son dévouement à l'Université à qui il a laissé sa riche bibliothèque. Son corps repose, à côté des siens, au cimetière de Corbeek-Loo; mais Là-Haut il reprendra en faveur de l'*Alma Mater* son action ici-bas trop souvent empêchée et trop tôt interrompue.

Une nouvelle distribution des cours de chimie analytique a été introduite. M. Putzeys donnera désormais, en français et en flamand, tout cet enseignement pour les futurs pharmaciens. M. Breckpot fera de même pour les futurs docteurs en sciences, ingénieurs civils et ingénieurs agronomes. A cette occasion, M. Breckpot a été déchargé de la direction des exercices pratiques de chimie à la section flamande de la candidature en sciences; cette direction est reprise par M. le professeur Van Buggenhout, titulaire du cours flamand de chimie générale.

Le cours français de chimie toxicologique dont était chargé M. Michiels est repris par M. le professeur Castille.

Quant aux cours français de pharmacognosie, de pharmacie pratique et de déontologie pharmaceutique qui appartiennent aussi à la succession du regretté défunt, il a paru opportun, vu leur objet, à NN. SS. les Evêques, de les confier à un pharmacien tenant officine, bien connu pour son honnêteté professionnelle et jouissant d'un grand prestige dans la corporation. Leur choix s'est porté sur M. Ernest Lefébure, pharmacien à Tournai, qui a été nommé maître de conférences. M. Lefébure a subi à Louvain, en 1921 et 1922, tous les examens de

pharmacie avec la plus grande distinction. Il est expert-chimiste et membre correspondant de la Société des Experts-Chimistes de France. La pratique ne l'a pas empêché de publier différents articles scientifiques qui lui ont mérité, cette année même, le prix Gustave Bruylants, destiné à récompenser les meilleurs travaux des élèves ou anciens élèves de notre Ecole de pharmacie.

En licence en sciences zoologiques, M. Koch enseignera dès cette année, en flamand et en français, des questions spéciales de physiologie comparée.

En licence en sciences mathématiques, M. Biot, comme il a déjà été annoncé, fera en flamand, à partir de cette année, le cours de mécanique analytique, et M. Florin, le cours de compléments d'analyse infinitésimale; M. Biot fera aussi en flamand le cours d'élasticité aux Ecoles spéciales.

Pendant l'été dernier, le chef de notre Ecole géologique a considéré comme un devoir de conscience de me déclarer que vu la diminution de ses forces physiques, il ne jouit plus que d'une sécurité relative dans l'accomplissement de son travail, et il m'a demandé de l'assistance. D'autre part, nous avons à prévoir le développement de notre enseignement géologique, à l'instar de ce qui vient de se faire dans les Universités de l'Etat. Pour pouvoir satisfaire, d'ici à quelques années, à ces nécessités, nous avons retenu, dès maintenant, comme chargés de cours deux brillants ingénieurs des mines, spécialisés en la matière, M. Pierre de Béthune et M. Kaisin.

Ayant conquis à Louvain, en 1931, avec grande distinction, le diplôme d'ingénieur des mines, M. de Béthune a été choisi comme fellow de la C. R. B., et ce mandat lui a été renouvelé deux fois. Il a ainsi passé trois années (de 1932-1933 à 1934-1935) aux Etats-Unis, où précédemment il avait déjà fait une étude de géographie physique remarquée et où il fut assistant à Columbia University.

M. Kaisin fils a conquis, en 1931, avec grande distinction, le diplôme d'ingénieur civil des mines et, en 1935, avec la plus grande distinction, celui de licencié en sciences géologiques et minéralogiques. Lauréat du concours des bourses de voyage en 1934, il a publié jusqu'ici une douzaine d'études que des juges compétents, j'ai pu le constater, ont accueillies avec grande faveur. Il est désigné pour suppléer à l'occasion à M. Kaisin père, mais il aura tout de suite en propre le cours commun (français) de géologie de la quatrième année d'études aux Ecoles spéciales, et de plus, le cours (français) d'éléments de minéralogie, de géologie et de géographie physique en candidature en sciences, que lui abandonne M. le professeur Asselberghs.

* * *

Nos maîtres ont attiré sur eux, de diverses façons, en 1935-1936, l'attention du monde de la science.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le prix ordinaire de 2.000 francs à M. Ryckmans pour ses *Eléments de grammaire assyrienne*. M. J. Coppens a reçu de l'Académie française une médaille sur le Prix de langue française pour sa monographie sur le *Chanoine Albin Van Hoonacker*; et M. P. Michotte, la médaille « Gaudy » que la Société de Géologie de Paris attribue périodiquement à l'un ou l'autre géographe étranger, et M. J. Bouckaert, le prix Théophile Gluge, de l'Académie des Sciences de Belgique, pour l'ensemble de ses travaux pendant la dernière période biennale.

M. Van der Vorst a été élu membre correspondant de la Société royale numismatique de Belgique et M. Van Goethem membre du Comité directeur de l'Association internationale pour le Progrès social, dont le siège est à Bâle. — L'Académie royale de Belgique a délégué M. Ch. De Visscher pour la représenter à

l'Union académique internationale, en remplacement de M. H. Pirenne. M. De Visscher a aussi été réélu secrétaire général de l'Institut de Droit international pour un nouveau terme de trois ans, et désigné pour un nouveau terme de six ans, par le Gouvernement belge, comme membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. — A la suite du décès de M. Pirenne, M. Ch. Terlingen a été nommé secrétaire du Comité directeur de l'Institut historique belge de Rome. — M. Lousse a été invité à faire partie du Comité international d'Histoire constitutionnelle et désigné comme secrétaire de la Commission internationale pour l'étude des Assemblées d'Etats dans l'Europe du moyen âge. D'autre part, la Commission royale d'Histoire de Bruxelles l'a chargé de continuer, en remplacement de M. Pirenne et en collaboration avec M. J. Cuvelier, la publication des Actes des Etats généraux des Pays-Bas. — M. Van der Essen a été invité par l'Historisch Genootschap d'Utrecht à contrôler l'édition de la correspondance de Marguerite d'Autriche entreprise par ce corps savant. — L'Association stomatologique internationale a choisi M. Van Mosuënck comme président. — M. Gilson a été nommé membre de l'Académie pontificale des Sciences, et M. Grégoire membre correspondant de l'Institut de France (Académie des Sciences).

Enfin, l'Université d'Utrecht, à l'occasion de son troisième centenaire, a conféré le doctorat *h. c.* à M. Van Dievoet.

La participation de nos professeurs aux congrès et réunions savantes tenus à l'étranger n'a pas été moins abondante que les années antérieures. S'ils profitent eux-mêmes de ces réunions pour se tenir au courant des progrès de la science et communier de façon vitale avec la mentalité de ceux qui en sont les auteurs, ils y font souvent eux-mêmes des communications qui portent au loin la bonne réputation de notre Université catholique.

M. L.-H. Dupriez a assisté à Vienne au Ve Congrès des Instituts de conjoncture et a pris part, à Genève, à une réunion d'économistes convoqués par la Société des Nations pour mettre au point un rapport sur les phases des cycles économes.

Au Congrès international de chirurgie du Caire étaient présents MM. les professeurs Sebrechts et R. Appelmans. Celui-ci vient aussi d'assister au Congrès français de chirurgie à Paris, où M. Hoet et M. Van Goidsenhoven se sont rendus à leur tour, la semaine dernière, pour le Congrès français de médecine interne, et M. Guns pour le Congrès français d'otologie. — M. J. Schockaert a été membre du Congrès allemand de gynécologie et d'obstétrique qui s'est tenu à Munich en octobre 1935 et, tout récemment, du Ve Congrès français de gynécologie réuni à Paris. — Au Congrès international d'oto-rhino-laryngologie de Berlin se trouvaient MM. Van den Wildenberg, Guns et Maisin; ce dernier a été rapporteur pour la Belgique. — M. Maisin a aussi assisté au Congrès de médecine physique à Londres, et M. Bruynoghe au Congrès international de microbiologie qui s'est tenu dans la même ville. — M. A. Simonart a été personnellement invité par la Société pharmacologique anglaise à prendre part aux travaux de son meeting annuel à Cambridge. — Enfin M. Tricot-Royer a fait une communication au IV^e Congrès de la Presse médicale latine à Venise.

M. Lousse a participé, en mai, au III^e Congrès national des historiens néerlandais à La Haye et, en juin, aux Journées internationales d'histoire du droit à Lausanne. — M. Gessler a assisté, à Cheltenham, à la septième Conférence internationale du New Educational Fellowship. — Notre Université a été représentée au Congrès international de numismatique de Londres par M. Hoc, maître de conférences, et au Ve Congrès international des études byzantines, à Rome, par un de ses docteurs, M. S. Binon.

Au Congrès des mathématiciens à Oslo, se trouvait M. Lemaitre,

avec M. Vallarta, professeur de l'Université de Princeton, qui a passé la plus grande partie du dernier exercice à Louvain pour poursuivre des calculs astronomiques avec notre professeur d'astronomie. — M. Van Itterbeek a fait une communication au VII^e Congrès international du froid à La Haye. — M. Gilson a représenté la Belgique à la réunion du Conseil international pour l'exploration de la mer à Copenhague et a assisté au Congrès international maritime d'Ostende. — MM. E. Mertens et Breckpot ont été délégués au Congrès de chimie industrielle de la Conférence mondiale de l'énergie à Londres en juin dernier, — et le 30 septembre, M. O. Peters a représenté la Belgique à la Conférence internationale pour la normalisation mécanique qui s'est réunie à Budapest. — M. R. de Strycker a pris part aux travaux du Congrès international de l'Institute of Metals à Paris il y a un mois.

Si vous avez été ainsi fidèles aux rendez-vous généraux que de temps en temps les hommes d'une même science se donnent dans l'un ou l'autre centre, vous n'avez pas refusé non plus, Messieurs les Professeurs, de vous rendre au siège des universités ou des sociétés savantes, quand elles nous ont invités à nous associer à l'un ou l'autre de leurs fastes. L'Université de Louvain a été représentée, dans notre pays même, au centenaire du Conservatoire de Gand, le 4 avril de cette année, par MM. Mousset et Van Nuffel; au centenaire de l'Ecole de médecine vétérinaire de Cureghem, le 3 octobre, par M. Molhant; au cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie royale flamande, le 6 octobre, par M. le Vice-Recteur, — et, en dehors du pays, à l'inauguration de la Cité universitaire de Rome, le 28 octobre 1935, par Mgr Hebbelynck; au cinquantième de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des Hautes Études de Paris, le 11 mai dernier, par M. Lamotte; au troisième centenaire de l'Université d'Utrecht, du 22 au 24 juin, par MM. Van der Essen et Van Dievoet; au centenaire de l'Université de Londres, à la fin de juin, par MM. De Vocht et Hoet, et, à la même date, au centenaire de la Société royale de Numismatique de Londres par M. Hoc.

Plusieurs de nos professeurs ont aussi été porter la bonne parole scientifique dans les universités ou sociétés étrangères : M. Ch. De Visscher, comme professeur d'échange, à la Faculté de droit de Paris, du 10 au 12 décembre 1935; M. P. Michotte, à l'Université de Paris, en mars dernier, à l'invitation de cet Institut; M. Ch. Terlinden, comme professeur d'échange, à l'Université de Rennes, les derniers jours d'avril, et, le 23 janvier, à la Société de Géographie de Lille, sur invitation de celle-ci; M. Van der Essen, aux cours de l'Académie autrichienne à Salzbourg, le 25 juillet.

De notre côté, nous avons reçu, au cours de l'exercice 1935-36, la visite pour raison scientifique de groupes d'étudiants, de professeurs ou de savants, et d'associations scientifiques venant de l'étranger.

Des groupes d'étudiants : c'est ainsi que, conduits par le professeur Roxby, les étudiants en géographie de l'Université de Liverpool se sont faits quelque temps, cette année, les élèves de notre Institut de Géographie et ont suivi une excursion géographique en Belgique dirigée par M^{lle} Lefèvre (l'an dernier, le professeur Fawcett, de l'Université de Londres, avait amené ici ses étudiants dans les mêmes conditions).

Des professeurs ou des savants! Je signale en premier lieu les brillantes conférences qu'ont faites dans notre chaire française le duc de Broglie sur « la Physique du noyau des atomes »; M. Paul Hazard, du Collège de France, sur « les Concepts d'histoire et de poésie dans la conscience contemporaine »; le P. Jalabert, S. J., sur « le Liban et la Syrie »; M. M. Bouteron, bibliothécaire de l'Institut, sur « Balzac ».

L'enseignement des professeurs d'échange du Gouvernement français n'a pas été moins remarquable ni moins fécond. Rien d'étonnant, puisque ces professeurs étaient M. Vincent, de la Faculté de médecine de Paris, qui a fait des leçons sur les tumeurs de l'hypophyse, de l'étage inférieur et du cerveau; M. Savatier, de l'Université de Poitiers, qui nous a exposé « l'offensive individualiste contre l'union conjugale » en France, et le P. Delos, O.P., des Facultés catholiques de Lille, qui a traité « le Problème moral de la guerre dans le droit international contemporain ».

Les conférences publiques de la Faculté de droit ont obtenu le succès que méritaient des maîtres tels que M. le ministre d'Etat Paul-Emile Janson, M. le procureur général Hayoit de Termicourt, M. Scholten, professeur à l'Université d'Amsterdam, et M. Politis, ministre de Grèce à Paris et à Bruxelles.

Dans la chaire Bonnevie, M. von Verdross, professeur à l'Université de Vienne, a développé en six leçons, avec une parfaite maîtrise, « les Principes généraux du droit des gens ».

Sans être appelés par des fondations ou des organisations officielles, il nous est encore arrivé des conférenciers de partout, peut-on dire, depuis le Japon d'où nous est venu M. Kotaro Tanaka, de l'Université de Tokio, jusqu'à la Grèce, qui nous a donné Mgr Calavassy, évêque catholique de rite grec d'Athènes. Je voudrais en dresser la longue liste, pour vous rappeler, Messieurs les Etudiants, combien d'occasions vous sont données ici de développer à peu de frais votre culture générale. Mais je dois me borner, et je ne cite que quelques noms : à l'Ecole de commerce, M. R. Satet, chef du service de l'organisation scientifique du travail à l'Union des industries métallurgiques et minières de Paris; au Colloquium de physique, les professeurs hollandais Hort et Kruyt, et le duc de Grammont; au Cercle de linguistique et de grammaire comparée, M. Jean Przulski, du Collège de France; je nomme en dernier lieu, pour mieux souligner l'utilité de son enseignement, M. Paul J. Durand, professeur agrégé à la Faculté de Nancy, qui, du 17 au 28 février, a donné aux étudiants en droit et en notariat de toutes les années une dizaine de leçons-exercices pratiques sur la jurisprudence en droit civil, où il fit appel à la collaboration active de ses auditeurs pour les initier au travail personnel et scientifique en la matière.

Enfin nous avons été honorés de visites collectives; je cite celle de plusieurs centaines de membres du II^e Congrès international du Cancer qui sont venus, le 20 septembre, visiter notre Institut, et je rappelle avec une joie et une fierté particulières celle de l'« Association pour l'avancement scientifique parmi les catholiques des Pays-Bas », qui a voulu tenir cette année, à Louvain, les 6 et 7 juin, ses réunions et son assemblée générale. Rencontre fraternelle, qui a puissamment contribué à raffermir le contact entre les savants catholiques hollandais et belges!

* * *

Ce rapport sur nos programmes, nos installations, notre corps professoral, nos relations avec le monde scientifique a été bien long, Messieurs les Etudiants. Mais comment dire brièvement, même quand on ne la regarde que du dehors, la vie de notre grande institution pendant toute une année académique? En faisant ce rapport, je ne vous ai jamais perdus de vue; car, en définitive, il tend à vous donner des indications sur les moyens dont vous disposez pour votre travail à l'Université. Mais chaque année j'éprouve un plaisir spécial à signaler les succès que vous-mêmes, ou nos anciens, avez obtenus.

Au concours des bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes légaux (concours de 1935), 21 candidats ont été classés. Dix d'entre eux sont de Louvain : Armand Janssens, Jules Lam-

bert et Florent Peeters, docteurs en philosophie et lettres, classés premier *ex æquo*, quatrième et sixième; Henri Koch, René Cloëtens, et Hubert Debauche, docteurs en sciences, classés premier *ex æquo* et troisièmes *ex æquo*; Robert Ballieu, licencié en sciences mathématiques, classé premier; Pierre Lacroix et Joseph Detroux, docteurs en médecine, classés troisième *ex æquo* et cinquième; André Defalque, pharmacien, classé premier.

Au concours pour les bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes scientifiques (concours de 1935), 3 lauréats, sur 11, sont de nos élèves : l'abbé Henri Wagnon, maître en droit canon, classé premier en théologie et philosophie et lettres; Eugène Van den Bossche, docteur en droit, premier *ex æquo* en droit; Alphonse Swartelé, ingénieur-chimiste agricole, deuxième en sciences.

Sur 11 lauréats classés premiers au concours universitaire 1933-1935, trois sont de Louvain : Martin Mesotten, docteur en philosophie et lettres (*ex æquo*), le R. P. Winance, O. S. B., docteur en philosophie selon saint Thomas et candidat en philosophie et lettres, et Henri Koch, docteur en sciences zoologiques.

Deux bourses de la Fondation Francqui ont été accordées pour 1936-1937 à d'anciens élèves de Louvain ayant déjà fait, comme lauréats de concours précédents, une année de voyage scientifique : ce sont MM. De Haene, docteur en médecine, et Swartelé, ingénieur-chimiste agricole.

La C. R. B., sur proposition de la Fondation Universitaire, a accordé huit bourses de voyage pour les Etats-Unis en 1936-1937. Trois de ces boursiers sont Louvanistes : Godefroid Goossens, docteur en philosophie et lettres; Pierre Lacroix, docteur en médecine, et René Stinghlamber, ingénieur civil. — La même institution a désigné pour cette année-ci six advanced fellows, dont deux sont chargés de cours à notre Université : MM. Biot et Paul Simonart.

Le Fonds national de la Recherche scientifique a choisi 5 associés pour 1936-1937 et 1937-1938 : parmi eux, se trouvent MM. Franz De Ruyt, docteur en philosophie et lettres, de Louvain, et André Luyckx, ingénieur des arts et manufactures de nos Ecoles Spéciales.

Sur 10 aspirants désignés par la même institution pour 1936-1937, 3 sont de nos anciens étudiants : Hubert Debauche, docteur en sciences; Henri Draye, docteur en philosophie et lettres, et M^{lle} Marguerite Ronse, docteur en médecine.

Au concours pour le Prix scientifique interfacultaire « Louis Empain », fondé l'an dernier à l'Union nationale des étudiants de Belgique, cinq mémoires ont été couronnés conformément au règlement, et comme l'an dernier c'est celui d'un élève de Louvain, Robert Ballieu, qui a été proclamé le meilleur des cinq. M. Ballieu obtient donc le prix de 5,000 francs, du premier degré, pour le groupe « sciences mathématiques » et le prix de 50,000 francs, du deuxième degré. — M. Ballieu a aussi été admis, sur la proposition de notre ministre de l'Instruction publique, à l'École normale supérieure de Paris.

M. Stéphane Binon, docteur en philologie classique, lauréat du concours des bourses de voyage (1930), qui a conquis récemment le titre d'élève diplômé de l'École des Hautes Etudes de Paris, vient d'être nommé membre belge de l'École française d'Athènes où il continuera ses études sur l'hagiographie byzantine.

M^{lle} Antoinette Doutrepont, licenciée en sciences historiques et en histoire de l'art et archéologie, va poursuivre, en Italie, ses études sur l'histoire de l'art, pendant l'année 1936-1937, comme titulaire de la bourse d'études de la Fondation nationale Princesse Marie-José.

Au concours pour le recrutement des archivistes en novembre

dernier, trois de nos docteurs en histoire ont été admis : M. Génicot, classé premier, et MM. Buntinx et Gorissen.

M. Paul Capron, docteur en chimie et aspirant du Fonds national, a reçu une allocation de 3.000 francs de la Fondation De Potter pour continuer ses recherches au laboratoire de M. le professeur Marc de Hemptinne.

Au concours de la Régie des Télégraphes et Téléphones, trois de nos ingénieurs ont été admis : MM. R. Maere (classé premier), Liekens et Vande Walle. Au concours pour le recrutement des ingénieurs des Ponts et Chaussées en décembre dernier, M. F. Eelens a été classé sixième et nommé ingénieur à l'essai.

M. Georges Malcorps, ingénieur civil mécanicien et électricien, a été classé premier au concours pour le recrutement d'un ingénieur civil comme assistant à la station de génie rural à l'Institut agronomique de Gembloux.

Au concours pour l'admission aux emplois de chimistes dans les laboratoires d'analyses de l'Etat, qui a eu lieu en septembre 1935, trois de nos étudiants se sont classés premier, deuxième et quatrième en régime flamand (il y avait cinq candidats) : MM. Enckels, J., De Hondt, J., et Clément, J.; en régime français, sur trois candidats, M. Falaise, L., a été classé deuxième.

Sept candidats ont été inscrits au dernier concours pour le recrutement des conseillers de zootechnie de l'Etat. M. Lievens, assistant de M. Frateur, a été classé premier et nommé conseiller; M. Ectors a été classé deuxième.

Au concours de la Société nationale de la Petite Propriété terrienne, il y avait neuf candidats; les cinq premières places ont été obtenues au classement par des ingénieurs de notre Institut agronomique, et c'est M. Van Droogenbroek qui a reçu l'unique mandat y conférer.

En juillet dernier, nous avons présenté deux candidats, MM. Liénard, W., et Timmermans, J., au concours pour le recrutement de trois gardes généraux adjoints des Eaux et Forêts pour la région flamande du pays. Ils ont été classés utilement deuxième et troisième.

Pour achever ce palmarès, je veux encore noter quelques nominations obtenues par certains de nos anciens étudiants dans des universités ou institutions étrangères.

M. A. Hubert, ingénieur civil des mines, a été nommé professeur à l'Université des Communications de Shanghai; M. Savard, un jeune docteur français qui a achevé sa formation dans le laboratoire de M. M. de Hemptinne, professeur de chimie à l'Université de Constantinople; et M^{lle} M.-L. Peeters, professeur de psychologie expérimentale à l'Institut supérieur de Pédagogie pour femmes à Saint-Paul, au Brésil.

M. Anderson, un Américain des Etats-Unis, qui a conquis ici son diplôme de docteur en médecine, a été choisi comme directeur de l'hôpital chinois de Sui Yuan. — C'est à des élèves de M. le professeur Maisin qu'on recourt pour créer au loin des instituts du Cancer! M. le Dr Pierre Vassiliadis, qui était assistant de notre Institut, a été chargé d'organiser et de diriger celui qu'on élève à Shanghai. Et le Dr Spies, des Etats-Unis, qui a passé une année comme boursier dans nos installations du Voer des Capucins, a reçu la même mission à Bombay.

Enfin, *last not to last*, S. S. Pie XI a donné comme successeur au cardinal Tisserand, à la tête de la section orientale de la Bibliothèque vaticane, en le nommant *Scriptor orientalis*, M. le chanoine Van Lantschoot, de l'abbaye du Parc, docteur en théologie, licencié en langues sémitiques et docteur en langues orientales de notre Université. Je me plais à adresser ici l'hommage de nos félicitations au nouveau *scrittore*, qui est un collaborateur actif de nos collections scientifiques.

Dans les luttes sportives interuniversitaires, les étudiants de Louvain ont obtenu, en 1935-1936, des succès moins brillants que dans les concours scientifiques. En réalité, le sport-exercice est autrement important que le sport-concours. A l'exercice des sports, je vous ai bien des fois engagés, Messieurs, au bénéfice de votre santé corporelle et même de votre formation morale. Je répète en ce moment cette exhortation, et je souhaite que nous nous trouvions bientôt forcés, par l'usage intensif que vous ferez de nos installations actuelles, à développer ces installations selon le plan conçu en 1935 à l'occasion de notre jubilé universitaire, mais dont l'annonce n'a pas provoqué les générosités qui nous en auraient permis la réalisation.

* * *

Le souci de la santé des étudiants universitaires a déjà provoqué des mesures dans plus d'un pays. On craint en particulier la contagion des affections tuberculeuses pulmonaires. Nous aussi, nous voulons parer au danger, et à l'exemple de l'Université de Paris, nous avons décidé d'organiser dans nos cliniques, sous la direction du professeur chef de service, des consultations qui seront réservées exclusivement à l'examen médical des étudiants de première année. Les jours et heures de ces consultations leur seront prochainement notifiés. Qu'ils s'y présentent tous sans exception! Il est évident que pareil examen peut révéler bien d'autres affections que la tuberculose et provoquer de la part du médecin des conseils très utiles au premier début de la vie universitaire.

De votre santé morale et de la réalisation des conditions favorables à votre vie d'étude, nous nous préoccupons plus encore, faut-il le dire, que de votre santé corporelle, et il me reste à ce sujet une heureuse nouvelle à vous communiquer officiellement. Vous connaissez, et vous avez admiré l'Œuvre des Étudiants russes fondée au lendemain de la guerre par S. Em. le cardinal Mercier. Les ressources dont disposait cette œuvre sont taries, hélas! ou bien près de l'être, et il ne lui sera plus guère possible d'hospitaliser à ses frais des jeunes gens slaves. Il y a deux ans, en octobre 1934, une partie du Collège étant déjà devenue libre, la direction de l'Œuvre a demandé de pouvoir y recevoir des étudiants belges. Aujourd'hui, avec l'autorisation de NN. SS. les Evêques, le Collège devient une « Pédagogie », dont le régime universitaire général est celui de nos pédagogies, mais dont toute l'administration et la direction appartiennent aux RR. PP. Jésuites. M. le chanoine Noblesse et le R. P. Jourdain, S. J., ont été les chevilles ouvrières de l'Œuvre défaillante. Au tournant actuel, M. Noblesse a cru, à juste titre, avoir bien droit à être soulagé dans sa besogne. Des deux directeurs de la maison russe, seul le P. Jourdain restera sur place, à côté du nouveau supérieur du Collège, le R. P. De Strycker. Ce n'est pas sans émotion que nous voyons s'évanouir une institution qui, à une heure difficile de leur histoire, a rendu de signalés services à nos frères slaves. Mais c'est aussi avec une grande joie que je salue la nouvelle collaboration qui s'établit entre les grands éducateurs que sont les Pères Jésuites et l'Université. Le Collège s'appelle « Collège Saint-Bellarmin », signifiant cette collaboration par le nom de celui qui, étant une des plus pures gloires de la Compagnie, appartient bien un peu aussi à l'Université.

* * *

Erasme a aussi appartenu à notre Université, et nous avons célébré sa mémoire, le 23 et le 24 mars dernier, à l'occasion du quatrième centenaire de sa mort. Erasme n'était pas théologien; il ne fut pas un héros de la foi catholique dans la lutte

contre Luther. Cependant, l'ami de saint Thomas More et de saint Jean Fisher resta toujours fidèle à cette foi catholique. Il voulait la réforme de l'Eglise mais par l'Eglise, et on ne peut pas oublier la faveur dont il jouit auprès des Souverains Pontifes Adrien VI, qui en 1523 le suppliait de s'établir à Rome pour l'aider de ses conseils, et Paul IV, qui en 1555 lui offrit le chapeau de cardinal. D'autre part, Erasme est le « prince des humanistes ». Il a inauguré parmi nous, dans les études philologiques et théologiques, une méthode qui a fait l'honneur de notre institution et dont nous vivons encore. Nous lui devons pour une bonne part notre Collège des Trois Langues. C'est à Louvain qu'il a fait le plus long séjour de sa vie errante, et c'est à Louvain qu'il eût voulu mourir. Notre Université avait plus de raisons que l'Université de Bâle de célébrer son centenaire. Cette commémoration a eu lieu dans deux séances de caractère strictement académique, l'une flamande, qui fut présidée par S. Exc. Mgr l'Evêque de Gand et où un de nos maîtres en théologie qui nous fait honneur, puisqu'il vient d'obtenir le prix du Nuyens-Fonds pour la période 1931-1936, le R. P. Pollman, professeur au Scolasticat des Frères Mineurs hollandais à Alverna, établit de façon critique les rapports d'Erasmus et de Luther; l'autre française, présidée par S. Em. le cardinal Van Roey et où M. A. Roersch, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Gand, l'éminent historien de l'humanisme en Belgique, nous parla d'Erasmus humaniste. A l'issue de cette seconde séance, notre collègue M. De Vocht, lui aussi un des meilleurs connaisseurs de l'humanisme, fit un exposé historique des rapports d'Erasmus avec notre *Alma Mater*, devant la plaque commémorative que nous inaugurons alors dans le vestibule de nos Halles.

Le 14 février nous avons célébré une autre mémoire, plus récente, mais qui doit nous rester très chère, celle d'Emile Francqui, décédé le 16 novembre 1935. Il ne s'agit pas de refaire en ce moment les discours prononcés ce soir-là par M. Nérinx, en français, et par M. Vander Essen, en flamand, dans le hall de notre Bibliothèque où nous inaugurons le buste dont nous a fait don le Fonds National, ni celui que je fis moi-même le lendemain, au nom du corps académique de tout le pays, à la séance solennelle organisée au Palais des Académies. Je me contenterai de répéter que, créateur de la Fondation Universitaire, des Fonds de la Recherche scientifique et des autres Fondations qui s'y sont ajoutées, Francqui a vraiment été le restaurateur de la vie scientifique dans notre pays. Qu'il me soit cependant permis d'ajouter ici l'hommage particulier de la reconnaissance que nous lui devons pour la bienveillance qu'il témoigna toujours à notre institution et, laissez-moi le dire, à son Recteur!

Je termine mon rapport en évoquant une dernière commémoration: le voyage triomphal des restes de l'Apôtre des lépreux à travers les océans et les continents jusqu'à la modeste église des Pères Picpus de la place Saint-Antoine, à Louvain. Ce fut la glorification de l'esprit d'abnégation et de sacrifice! Or, d'une part, le P. Damien est un ancien étudiant de notre Université; d'autre part, je l'ai dit au commencement de ce discours, l'abnégation nous est nécessaire à tous, professeurs et étudiants, pour faire de notre vie d'étude et d'enseignement ce qu'elle doit être. « Tu vas, s'écriait le 3 mai le R. P. Rutten à la cathédrale d'Anvers, tu vas attendre maintenant la résurrection dans la vieille cité universitaire d'où tu partis et où se succèdent des générations de jeunes gens appelés à devenir un jour l'élite de leur pays et peut-être les arbitres de sa destinée. Puissent-ils apprendre de toi que l'homme vraiment grand et bienfaisant n'est pas celui qui en ce monde est comblé de biens et d'honneurs, mais celui qui sait s'oublier et au besoin s'immoler! » Oui, Messieurs, passez de temps en temps à la crypte du Mont Saint-Antoine, pour y apprendre à vous oublier et à vous

immoler tous les jours, professeurs, au service de vos étudiants, étudiants, à votre préparation au service des hommes, vos frères, et du Christ, votre Dieu.

MESSIEURS LES PROFESSEURS,

MESSIEURS LES ETUDIANTS,

Au nom de NN. SS. les Évêques de Belgique, sous les auspices de la *Sedes Sapientiae* que j'invoque avec ferveur pour vous tous, je déclare ouverte l'année académique 1936-1937.

† PAULIN LADEUZH,
Évêque de Tibériade.
Recteur Magnifique de l'Université.

L'Atlantide

L'énigme de l'Atlantide est de celles qui passionnent périodiquement l'opinion publique. Un nombre incroyable de théories — les unes raisonnables, les autres, plus nombreuses, saugrenues — circulent dans le monde et les journaux leur font une large publicité. On a même vu M. Pierre Benoît consacrer à l'Atlantide un roman trop célèbre, à vrai dire excellent feuilleton, bientôt porté à l'écran. Sait-on qu'en France seulement il existe deux sociétés d'études atlantéennes? Heureusement, au delà de toute cette végétation littéraire, que l'on devine folle et exubérante, subsiste un problème scientifique de l'Atlantide, problème d'autant plus captivant qu'il exige de ceux qui s'y intéressent un effort exceptionnel pour ne point s'écarter d'une méthode rigoureuse, alors que tant de considérations subjectives ont encombré les chantiers littéraires de constructions aussi séduisantes que fragiles.

La nécessité d'une méthode critique explique suffisamment que le dernier historien de l'Atlantide, M. Bessmertny (1), commence sagement par remettre en lumière les sources du mythe. Platon (428-347 av. J.-C.), dans ses dialogues du *Timée* et du *Critias*, est l'inventeur de l'Atlantide. Rien avant lui, rien en dehors de lui ne peut suppléer au récit extraordinaire qu'il nous a transmis, récit hélas! trop obscur pour imposer une solution aux problèmes qu'il soulève à chacune de ses pages.

Le *Timée* passe pour le chef-d'œuvre de Platon. Raphaël, dans son *Ecole d'Athènes*, a figuré le philosophe tenant à la main le texte du *Timée*. Et cependant ce dialogue n'en reste pas moins un des livres les plus hermétiques de l'antiquité. Comme le fait finement remarquer M. Rivaud, son dernier éditeur (2), cette obscurité réelle ou apparente a plus fait pour sa diffusion que l'intérêt intrinsèque des doctrines qu'il contient. Le dialogue s'ouvre par le résumé d'un entretien auquel ont pris part Timée

Critias, Hermocrate et Socrate. Platon met dans la bouche de Critias la description de la cité idéale. Il devait y avoir, correspondant aux trois disciples de Socrate, trois dialogues formant une trilogie cosmogonique. Deux fragments nous sont seuls parvenus, le *Timée* et le *Critias*, et encore cette dernière œuvre n'est-elle pas complète.

La cité que Platon propose à l'admiration et à l'imitation de ses concitoyens n'est pas à proprement parler une utopie; Platon ne l'évoque pas non plus dans l'avenir. Soucieux de l'autorité qui s'attache à l'histoire et même aux apparences historiques, c'est dans le passé de son pays qu'il imagine de replacer un chapitre inconnu. Platon associe donc, sans le moindre scrupule, des éléments historiques et des explications fictives. Ce procédé se devine facilement dans le fragment le plus célèbre du *Timée*, l'histoire de l'Atlantide, qui est un « mythe vraisemblable ».

La tradition de ce mythe est assez compliquée cependant. Platon, qui nous le rapporte, fait parler Critias, et celui-ci raconte ce que son aïeul tenait de Solon à qui un prêtre égyptien avait révélé les fastes d'Athènes victorieuse de l'Atlantide. Le nombre des intermédiaires, qui rendrait sceptique un lecteur moderne, ne pouvait que faire plus vénérable la belle histoire que Platon rattachait adroitement à Solon et aux prêtres savants de l'Égypte.

« Nombreux et grands furent les exploits des Athéniens, disait un de ces prêtres à Solon; ils sont ici par écrit et on les admire. Mais un surtout l'emporte sur tous les autres en grandeur et en héroïsme. En effet, nos écrits rapportent comment votre cité anéantit jadis une puissance insolente qui envahissait à la fois toute l'Europe et toute l'Asie et se jetait sur elle du fond de la mer Atlantique. Car, en ce temps-là, on pouvait traverser cette mer. Elle avait une île devant ce passage que vous appelez, dites-vous, les Colonnes d'Hercule (1). Cette île était plus grande que la Lybie et l'Asie réunies. Et les voyageurs de ce temps-là pouvaient passer de cette île sur les autres îles et, de ces îles, ils pouvaient gagner tout le continent, sur le rivage opposé de cette mer qui méritait vraiment son nom. Car, d'un côté, en dedans de ce détroit dont nous parlons, il semble qu'il n'y ait qu'un havre au goulet resserré et, de l'autre au dehors, il y a cette mer véritable et la terre qui l'entoure et que l'on peut appeler véritablement, au sens propre, du terme, un continent. Or, dans cette île Atlantide, des rois avaient formé un empire grand et merveilleux. Cet empire était maître de l'île tout entière et aussi de beaucoup d'autres îles et de portions du continent. En outre, de notre côté, il tenait la Lybie jusqu'à l'Égypte et l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie. Or, cette puissance, ayant une fois concentré toutes ses forces, entreprit d'un seul élan d'asservir votre territoire et le nôtre et tous ceux qui se trouvent de ce côté-ci du détroit. C'est alors, ô Solon, que la puissance de votre cité fit éclater aux yeux de tous son héroïsme et son énergie. Car elle l'a emporté sur toutes les autres par la force d'âme et par l'art militaire. D'abord à la tête des Hellènes, puis seule par nécessité, abandonnée par les autres, parvenue aux périls suprêmes, elle vainquit les envahisseurs, dressa la trophée, préserva de l'esclavage ceux qui n'avaient jamais été esclaves, et, sans rancune, libéra tous les autres peuples et nous-mêmes qui habitons à l'intérieur des Colonnes d'Hercule. Mais, dans le temps qui suivit, il y eut des tremblements de terre effroyables et des cataclysmes. Dans l'espace d'un seul jour et d'une nuit terribles, toute votre armée fut engloutie d'un seul coup sous la terre et de même l'île Atlantide s'abîma dans la mer et disparut (2). »

Le dialogue du *Critias* nous apporte des détails sur la civilisation des Atlantes. En face de la petite et vaillante cité de l'At-

(1) ALEXANDRE BESSMERTNY, *L'Atlantide, exposé des hypothèses relatives à l'énigme de l'Atlantide*, avec 23 figures et cartes dans le texte, traduction et avant-propos du docteur F. GIDON, professeur à l'Université de Caen, augmentée d'un chapitre du traducteur sur les submersions nord-atlantiques de l'âge du bronze et de plusieurs autres pièces documentaires. 270 pages in-8°, Bibliothèque historique, Payot, 1935. — Sur le même sujet, on consultera les études récentes de deux savants belges : A. DELATTE, *L'Atlantide de Platon*, dans le *Musée Belge*, t. XXVI, pp. 77-93, Liège, 1922; J. BIDEZ, *L'Atlantide*, dans les *Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 5^e série, t. XX, pp. 101-126, Bruxelles, 1934.

(2) Platon. *Œuvres complètes*, t. X : *Timée, Critias*. Texte établi et traduit par A. RIVAUD, 276 pages in-8°. Collection des Universités de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, Paris 1925.

(1) Le détroit de Gibraltar.

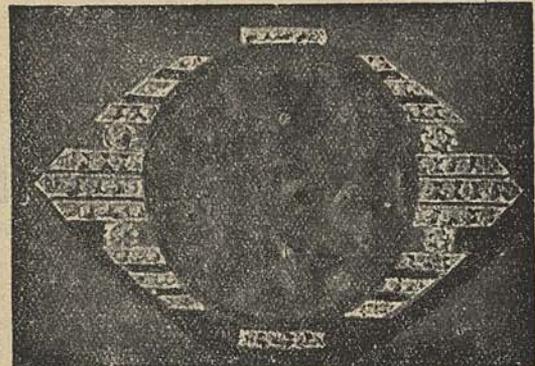
(2) A. RIVAUD, *op. cit.*, pp. 136-137.

JOAILLIER-ORFÈVRE D'ART

HENRI OPPITZ

24, AVENUE LOUISE

Téléphone 11,88,69



Plus que huit jours...

avant le tirage de la 24^e tranche de la

Loterie Coloniale

Avez-vous votre billet vert foncé ?

Sinon, hâtez-vous, votre fortune en dépend peut-être.

Gros lot : 2 1/2 millions

Espoir - Hasard - Fortune



PLUS DE FORCE ET SANTÉ PAR STOUT LEOPOLD

C'est une bière Léopold
Donc une bière de Qualité

En fûts et en bouteilles
53, rue Vautier, BRUXELLES

VOLETS

J. Van Huyneghem & Fils

fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores hindous. — Stores Ombra. —
Claies fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas.

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES Tél. 37.28.35

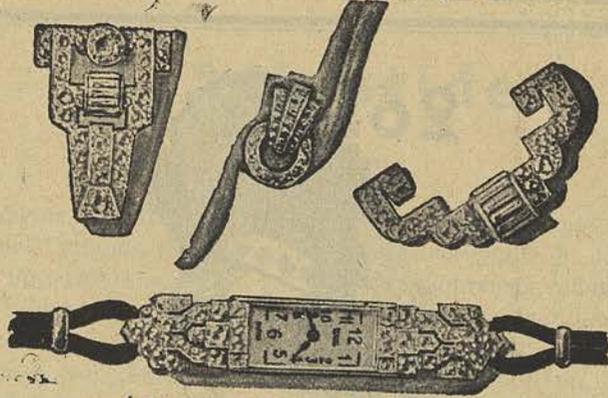
LA REVUE DU CINEASTIE

qu'édite le grand spécialiste J. VAN DOOREN
comprend les meilleurs articles des revues
étrangères et est de présentation luxueuse
Son prix n'est que de frs. 3

VAN DOOREN
Sera heureux d'en faire parvenir
un numéro contre envoi de
ce bon 97, RUE LEBEAU
BRUX.


 Fournisseur de la Cour

SIMONET-DEANSCUTTER
 EXPERT.
 FABRICANT.
 JOAILLIER ET ORFÈVRE.
 72 rue Coudenberg
 — BRUXELLES —



La montre DUOPLAN.

ÉDITIONS CASTERMAN
 TOURNAI PARIS

Un nouveau livre du Père Honoré, S. J.

Plus haut, les Jeunes

par le Père Honoré, S. J. In-12, 164 pages. 10 francs

« L'auteur de l'admirable collection d'ouvrages pour l'éducation de la pureté : *Elle et Toi, Jeune Homme!* (12 fr.); *Lui et Toi, Jeune Fille* (12 fr.); *Pour vous, Epoux et Fiancés!* (10 fr.), s'adresse aujourd'hui à la jeunesse des collèges, à ceux qui seront les « hommes » de demain. Pour guider les jeunes gens au milieu du dédale de la vie réelle, le P. Honoré leur suggère des réflexions de nature à faciliter leurs résolutions personnelles. »

Un livre pour tous les jeunes, pour les professeurs des collèges, pour tous ceux qui ont la mission de préparer la jeunesse aux grandes tâches de la vie!

DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

Victor THEUNISSEN & Co
 ASSUREURS - CONSEILS
 Place des Déportés, 12 LIÈGE
 ÉTUDE - VÉRIFICATION
 NÉGOCIATION DE TOUTES
 POLICES D'ASSURANCES
 Maison fondée en 1904

G. VAN THIENEN
 28, rue de l'Enclume, Bruxelles

Cadres - Dorure
 Spécialité de Cadres pour Tableaux
 — Dorure pour Ameublement —
 Restaurations
 Tél. 12.44.13
 Reg. du Comm. : Bruxelles 6033



LA VIE EST CHERE
 pour celles qui ne savent pas utiliser au mieux les ressources de l'art culinaire.
 Si vous voulez faire une cuisine meilleure bien que moins coûteuse, employez sans hésiter l'Extrait de Viande Liebig qui, sous une forme concentrée, contient la force et la saveur de la meilleure viande de bœuf. Depuis plus de deux tiers de siècle, les bonnes ménagères en ont fait leur profit. Faites comme elles, employez



EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
 AMÉLIORE LA CUISINE • DIMINUE LA DÉPENSE

tique, qui réalise le type de la *République*, Platon nous montre l'île de Poseidon, l'empire atlantéen, remarquable par la régularité géométrique de ses constructions, œuvre de la raison la plus, affranchie des contingences matérielles. « Sa prospérité était réellement fabuleuse. L'île fournissait en abondance, non seulement les métaux précieux, l'or, l'argent, l'étain, le cuivre jaune, mais encore des matériaux de toutes sortes; elle nourrissait les grands animaux des zones tropicales et produisait tous les fruits, tous les légumes, tous les parfums les plus précieux. Mettant à profit ces immenses ressources, les habitants bâtirent des temples et des palais somptueux et créèrent une puissante marine de guerre et de commerce, qu'ils abritèrent dans des ports et des bassins aménagés selon toutes les règles de l'art. Ils crurent utile de faire communiquer la colline royale, isolée par Poseidon, avec le reste de l'île et avec la mer : ils jetèrent donc des ponts sur les fossés circulaires qui l'entouraient et, après avoir creusé, en partant de la mer, un large canal pour y amener les vaisseaux, ils percèrent les enceintes de terre et pénétrèrent ainsi jusqu'à la métropole. Ils se virent obligés de construire des fortifications pour protéger la ville royale ainsi exposée, et ils blindèrent les murs des remparts de plaques d'airain, d'étain et de cuivre jaune. Sur la colline s'élevaient le temple de Poseidon et Clito et le palais royal, tous deux décorés avec une somptuosité que Platon qualifie de *barbare* : les murs étaient revêtus, à l'intérieur, d'ivoire, à l'extérieur, d'or et d'argent. Des statues d'or de Poseidon, des Néréides, des rois et des reines ornaient le temple et le téménos. Sur la colline royale et les vastes enceintes, des temples, des jardins, des gymnases, des bains, des casernes, des hippodromes étalaient un luxe inouï. Les arsenaux et les bassins des enceintes de mer primitives regorgeaient de trirèmes. Entre la colline royale et la mer s'était élevée une ville géante dont le port abritait des navires innombrables, venus de toutes les parties du monde. Car les habitants avaient à échanger non seulement les ouvrages de la métallurgie, mais encore les productions abondantes d'une plaine que la nature et la main de l'homme avaient rendue particulièrement fertile. Sillonnée en tous sens par un riche réseau de canaux, qui servaient à la fois aux irrigations et aux transports, elle pouvait nourrir et écouler aisément deux récoltes par année. L'armée dont disposaient les rois de l'Atlantide était en rapport avec l'étendue et les ressources du territoire. De la métropole et de la plaine, seules, les 60,000 lieutenants du roi tiraient 10.000 chars de guerre, 180.000 cavaliers, 120.000 hoplites, autant d'archers, autant de frondeurs, 360.000 soldats armés à la légère et 120 navires de guerre avec un équipage de 240.000 marins. Qu'on juge, d'après cela, de l'importance des levées des neuf provinces. Le gouvernement de l'île était une monarchie absolue : le roi possédait tout pouvoir non seulement sur les personnes, mais encore sur les lois et, dans les provinces, les gouverneurs royaux jouissaient des mêmes prérogatives. Les rapports de ceux-ci avec le pouvoir impérial étaient réglés par les ordres laissés par Poseidon et par des lois gravées sur une colonne de cuivre et accompagnées de serments et d'imprécations terribles. Tous les cinq ou six ans les rois se réunissaient dans le temple pour discuter des affaires publiques et examiner leur conduite. A cette occasion, ils procédaient à des cérémonies d'un caractère magique : ils égorgaient un taureau au sommet de la colonne des lois, buvaient de son sang et juraient d'observer les lois. Puis, la nuit venue, ils procédaient aux jugements. Après avoir ainsi décrit avec complaisance l'Atlantide et ses institutions militaires et politiques, Critias en vient au sujet qui intéresse particulièrement ses auditeurs, la guerre que ce puissant Etat fit aux Athéniens. Pendant de longues générations, dit-il, tant que le principe divin auquel ils participaient conserva en eux quelque vigueur, tant qu'ils

méprisèrent les richesses et les plaisirs, les habitants de l'Atlantide observèrent les lois et restèrent sages et vertueux. Mais, avec le temps, l'essence divine qui les soutenait s'amointrit de plus en plus. Devenus impuissants à supporter le fardeau de la prospérité, ils ne furent plus possédés que de la folle passion d'accroître leurs richesses et leur puissance. Indigné de leur dépravation et voulant les ramener à la vertu et à la mesure, Zeus résolut de les châtier. Il assembla les dieux et leur tint ce discours... (1) »

Le *Critias* s'arrête au moment où Platon allait décrire la guerre victorieuse des Athéniens. Ce que l'*Hermocrate* aurait ajouté aux deux premiers dialogues, nous ne le savons sans doute ja mais. Peut-être devait-il reprendre, une fois de plus, les idées du philosophe, en précisant la leçon que les Grecs pouvaient retenir des luttes ancestrales, symbole de la résistance de la patrie à l'invasion des Perses?

C'est donc sur quelques pages de Platon, sur le prologue seulement de la tragédie atlantéenne, que, depuis plus de deux mille ans on a échafaudé les hypothèses les plus hasardeuses. L'histoire seule de ces hypothèses n'est pas un petit enseignement. Que de science et de finesse, que d'intelligence et d'imagination ont été dépensées pour circonscrire l'énigme platonicienne!

« Si on considère, écrit encore M. Bessmertny, le conflit des diverses théories de l'Atlantide, on s'aperçoit que deux catégories de chercheurs sont à la recherche de deux sortes d'Atlantide. Les uns — philologues et archéologues — voudraient retrouver l'Atlantide telle qu'elle a été décrite par Platon, qui en a donné une description précise, avec des mesures exactes. Les autres, — et c'est actuellement le groupe le plus nombreux, celui des géologues, des ethnographes et des préhistoriens — cherchent l'Atlantide en tant que le pays d'origine d'un peuple civilisateur.»

C'est ainsi que l'on a cru retrouver l'Atlantide dans l'une ou l'autre des cinq parties du monde et que l'on a proposé d'identifier avec l'île mystérieuse, non seulement des îles, comme la Crète, les Canaries, les Açores, Ceylan, mais des continents entiers, l'Amérique, l'Australie, ou encore des régions disparates et éloignées, l'Attique, la Palestine, le Caucase, la Scandinavie, l'Espagne, le Sahara, la Nigérie. Faut-il redire qu'il y a peu de choses, qu'il n'y a rien peut-être à retenir de ces suggestions pseudo-scientifiques? Depuis Aristote déjà, il s'est trouvé des esprits, raisonnables ou résignés qui n'ont pas prétendu faire d'un mythe particulièrement adroit une géographie chiffrée.

Tout au plus, est-il loisible de suivre prudemment Pierre Termier, pour qui l'Atlantide aurait existé à l'ouest du détroit de Gibraltar, là où le *Timée* la situe, jusqu'à ce qu'un cataclysme l'eût fait disparaître, vers la fin de l'âge quaternaire (2).

Plus hasardeuse et plus compromettante est la thèse de Roux, qui essaya de conjuguer le mystère de l'Atlantide avec celui de Glazel. On retrouve dans cette tentative le chancre de nombre d'études atlantéennes, l'utilisation d'arguments suspects, dans une intention qui n'a plus de scientifique que le nom. Je citerai en terminant deux exemples, plus drôles que scandaleux, de cette déformation de l'histoire.

Le 20 octobre 1912, le docteur Paul Schliemann, petit-fils de l'illustre archéologue allemand Henri Schliemann, — le découvreur de Troie, — publia dans un journal de New-York un article modestement intitulé : *Comment j'ai retrouvé l'Atlantide, source de toute civilisation*. Cet article faisait état de documents attribués à Henri Schliemann et secrètement conservés au milieu d'un inexplicable mystère. Un de ces documents aurait porté, tout

(1) DELATTE, *op. cit.*, pp. 84-87.

(2) P. TERMIER, *A la gloire de la terre*, pp. 117-146, Paris, 1922.

simplement, que des objets découverts à Troie étaient ornés de cette inscription : « Du roi Chronos d'Atlantide » ! Mieux que cela, un « vase à tête de chouette » renfermait des monnaies utilisées en Atlantide, il y a quarante mille ans et ressemblant extraordinairement à des monnaies découvertes en Egypte et en Amérique. Malheureusement ces découvertes merveilleuses — comme celle des papiers attribués à Henri Schliemann — sont l'œuvre de Paul Schliemann, dont les dires ne peuvent inspirer aucune confiance. « Il est clair conclut M. Bessmertny, que le désir de prouver l'existence de l'Atlantide, joint à l'envie de se créer une réputation scientifique, a incité un esprit émotif, fatigué de porter un nom illustre, à user d'un moyen suspect pour rendre la question encore plus obscure par un essai de mystification (1). »

La « littérature » atlantéenne comprend enfin un livre qui ajoute à la fiction primitive une continuation, d'inspiration nationale elle aussi, mais qui n'est que la caricature du chef-d'œuvre de Platon. Il s'agit du mémoire de M. Karl Georg Zschaetzsch (*sic*) : *Allantis, die Urheimat der Arier*, publié à Berlin en 1922. Pour cet écrivain astucieux, il est « évident » que l'Atlantide se trouvait entre l'Europe et l'Amérique et, ce qui est plus grave, qu'elle fut, ni plus ni moins, la patrie des Aryens blonds aux yeux bleus, compatriotes de l'auteur...

On comparera à ces divagations les conclusions nuancées qu'un préhistorien de la valeur de M. Georges Poisson, auteur d'un livre remarquable sur les *Aryens*, propose avec compétence. La question aryenne est si obscure, le concept d'Aryen est si peu clair qu'il est vraiment inopportun de jeter encore dans le débat d'hypothétiques Atlantes. Le pur Aryen est un mythe, tout comme l'Atlantide (2)!

* * *

Quoi qu'il en soit des erreurs commises dans la poursuite de l'Atlantide, le problème posé par Platon est de ceux qui font penser. L'insaisissable Atlantide a eu de l'action sur la vie et les œuvres de l'esprit. On doit souhaiter que longtemps encore les hommes s'efforcent d'en pénétrer le mystère. Puissent-ils ne pas sacrifier la méthode critique à l'ambition de la découverte, et reconnaître que, pour être insoluble, un problème scientifique n'en est pas moins attachant.

LÉON-E. HALKIN.

Agrégé de l'Enseignement supérieur.
Assistant à l'Université de Liège.

(1) A. BESSMERTNY, *op. cit.*, p. 187; le texte de Schliemann, pp. 254 et suiv.
(2) G. POISSON, *Les Aryens. Etude linguistique, ethnologique et préhistorique*, 272 pages, 3 cartes et 5 planches; Bibliothèque scientifique, Payot, 1934. Cet ouvrage, de la plus brûlante actualité, aborde le problème capital du rôle de la race dans la formation des peuples modernes. On y trouvera une excellente critique des systèmes arbitraires trop connus.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

LE PORTUGAL DE SALAZAR (1)

Salazar et l'Etat nouveau

L'organisation corporative

La Constitution déclare que l'Etat portugais est une république unitaire et corporative. Elle est unitaire politiquement, elle est corporative socialement. Par la corporation elle revient à un fédéralisme que la politique lui interdit. Par la corporation elle se fonde sur les autarchies, elle associe à la vie de l'Etat la personne humaine et les groupes historiques et naturels qui se sont formés autour de la personne, elle intègre dans le pays légal le pays vivant.

L'organisation corporative est donc la transformation fondamentale tentée par Salazar pour libérer à jamais son pays de l'individualisme libéral et de la tyrannie exercée par les partis politiques. La réussite de cette tentative est sans doute une question de temps; mais la corporation, si elle s'implante, est destinée à changer complètement les mœurs, à inaugurer une nouvelle époque dans l'histoire du Portugal.

I

Quelles sont les intentions, quels sont les principes du pouvoir? Durant les longues conversations que j'eus l'honneur d'avoir avec M. Teotonio Pereira, alors sous-secrétaire d'Etat aux corporations, et avec Salazar lui-même, l'un et l'autre n'ont cessé de m'affirmer avec la plus grande énergie leur volonté anti-étatiste. Ce qu'ils veulent donc, ce à quoi ils travaillent, c'est un corporatisme d'association, non un corporatisme d'Etat. Mais l'un et l'autre n'ont jamais manqué d'insister sur le fait que l'édification corporative de l'Etat portugais en est à ses toutes premières expériences, et que par conséquent l'intervention de l'Etat, nécessaire au début, est indispensable encore.

Soit Salazar, soit M. Pereira, n'ont, au cours de ces entretiens, cessé de me désigner le but vers lequel le corporatisme portugais doit être orienté, le but suprême. Certes, il y a d'abord un but économique, puis un but social, puis un but national; mais, plus haut, au bout de l'avenue, comme la statue où aboutissent toutes les lignes de la perspective, il y a le but moral.

Le régime corporatiste est nettement spiritualiste. Salazar l'a déclaré dans son discours du 16 mai 1933 : « La vie humaine a de multiples exigences et il faut souhaiter qu'elle en ait de plus en plus. Mais, dans cette voie ascendante de besoins et de richesses accumulées, on ne doit pas oublier qu'il n'y a pas de progrès lorsque la vie humaine est plus riche, mais seulement lorsqu'elle est plus élevée, plus noble dans sa flamme intérieure et dans son rayonnement externe. Pour la défense de la civilisation, ce qui importe à la collectivité, c'est la production de choses vraiment utiles et belles, et la généralisation de leur jouissance à tous les hommes, au-dessus des intérêts exclusifs des matérialités humaines. Le critère purement utilitaire amoindrirait la vie sociale et ne serait pas digne de l'homme. »

La corporation est donc un moyen qui doit servir à répandre l'esprit corporatif dans le peuple. L'esprit corporatif, à son tour, est une manière d'envisager le travail, non point comme une

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits*, numéros des 3 avril, 12 juin, 10 et 31 juillet, 25 septembre, 9 et 16 octobre 1936.

Chocolat

Côte d'Or

LE

BON

CHOCOLAT

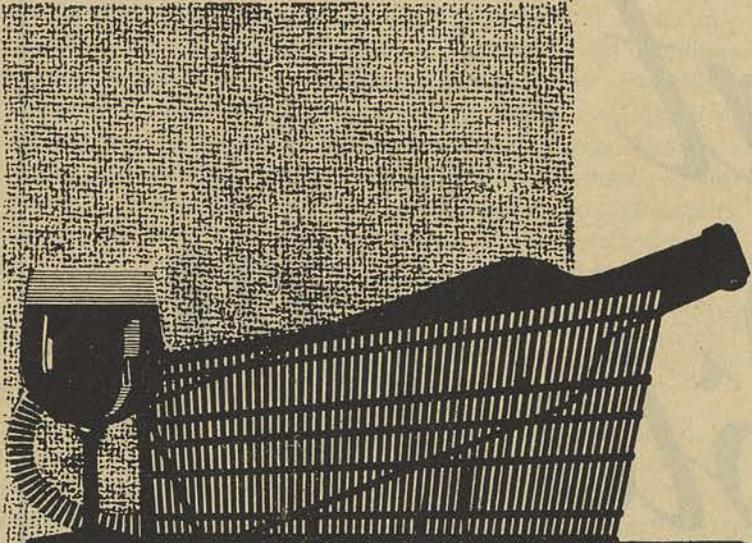
Organise

du 1^{er} juin au 1^{er} décembre 1936

le ONZIÈME CONCOURS

des familles nombreuses

cent mille francs de prix en espèces



VINS

récolte 1931

VINS DE TABLE *parfaits*

PRIX NOUVEAUX

BONS COTEAUX

La bouteille Frs.

CLOS ST-GEORGES

La bouteille Frs.

COTES DE SAILLAC

La bouteille Frs.

CLOS DU MANOIR

La bouteille Frs.

3²⁵
4⁰⁰
5⁰⁰

★ Tous nos vins rouges de table sont garantis **pur jus de raisin** ; ils proviennent exclusivement de vignobles dont la production est soumise à la législation française.

DÉGUSTATION GRATUITE

A NOTRE RAYON DE VINS

AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE · CLAES · BRUXELLES



Sylvia DUC

obligation, mais comme un devoir; non point comme une peine, mais comme une joie; non point comme une source d'intérêt et de jouissances égoïstes, mais comme la participation de chacun et de tous à une grande œuvre collective, comme une éducation de tous les instants à la solidarité des classes, à l'entraide sociale et à l'union nationale; bien plus : comme une œuvre de civilisation inspirée par une foi.

Dans l'article 4 de la Constitution portugaise, le devoir qui est assigné à la nation, le devoir qui justifie son indépendance et ce nationalisme modéré dont ne cesse de parler Salazar, c'est de « coopérer avec les autres Etats à la préparation et à l'adoption de solutions touchant la paix entre les peuples et le progrès de l'humanité ». Ainsi, par la voie du corporatisme, le nouvel Etat se dépasse lui-même pour s'incorporer dans la civilisation générale. Nous retrouvons ici l'idée de mission.

Tel est donc l'idéal. Mais, si on l'atteint jamais, on ne l'atteindra pas en un jour. Voici d'ailleurs ce que Salazar lui-même m'a déclaré : « Pour organiser la corporation, il est nécessaire d'aller lentement, car il faut avant tout développer l'esprit corporatif sans lequel la corporation risque de dégénérer, ou en trusts, ou en bureaucratie étatiste. Cependant, l'Etat est obligé d'intervenir sans cesse, car il se heurte sans cesse à l'individualisme et à la nonchalance des Portugais. Nous ne voulons point tout corporatiser d'un seul coup. Nous y procédons là où on peut, nous commençons à ras de terre, en tenant compte des circonstances locales. Ma méthode est de fuir l'apriorisme, et, tout en maintenant la pureté des principes, de procéder empiriquement. »

II

L'initiative de l'Etat fut de créer les cadres de l'organisation corporative. Quels sont-ils ?

* * *

Il y a d'abord le Sous-Secrétariat des Corporations et de la Prévoyance. Ce Sous-Secrétariat d'Etat est rattaché à la présidence du Conseil; il dirige toute l'action corporative et sociale de l'Etat. Son organe d'exécution est l'Institut national du Travail et de la Prévoyance, fondé par la loi du 23 septembre 1933. Le caractère de cet Institut n'a rien de bureaucratique. C'est un état-major de chefs et même d'apôtres. Il se composait, lorsque je le visitai, de quelque vingt jeunes gens, choisis dans l'élite intellectuelle, tous enthousiastes et convaincus, travaillant, quelques-uns d'une manière bénévole, à une œuvre à laquelle ils sont entièrement dévoués. On leur adjoint, cela va sans dire, les fonctionnaires et les employés indispensables. L'Institut est divisé en cinq services : action sociale, service du travail et des corporations, prévoyance sociale, inspection de la prévoyance, maisons économiques et vie familiale. Chaque année, le sous-secrétaire d'Etat réunit les chefs de service de l'Institut avec les vingt délégués de district et les juges du travail, pour des conférences qui sont de véritables semaines sociales, destinées à former une élite de chefs et d'éducateurs.

Au-dessus se place le Conseil corporatif, qui a pour fonction d'assurer l'unité d'action de tous les services publics dans le domaine corporatif, d'étudier la solution des grands problèmes corporatifs et d'imprimer enfin à l'organisation corporative l'orientation générale qu'elle doit suivre. Font partie du Conseil corporatif : le président du Conseil, qui en assume la présidence; les ministres de la Justice, des Travaux publics et des Communications, du Commerce et de l'Industrie, de l'Agriculture; le sous-secrétaire d'Etat aux Corporations, les deux professeurs de droit corporatif aux Universités de Lisbonne et de Coïmbre.

Tous les autres ministres doivent prendre part aux séances du Conseil quand les sujets à l'ordre du jour relèvent de leurs ministères respectifs.

Il reste à mentionner, d'abord, le Centre d'études corporatives, puis la Fondation nationale pour la joie dans le travail qui s'occupe des loisirs ouvriers : colonies de vacances, excursions, fêtes sportives, conférences, représentations, visites des musées et des monuments historiques, bibliothèques populaires, chant, culture professionnelle. Cette Fondation fut instituée à l'occasion du neuvième anniversaire de la révolution nationale. Elle est rattachée au Sous-Secrétariat des Corporations et de la Prévoyance.

* * *

De quelle manière maintenant sont constituées les corporations elles-mêmes ?

Elles sont de cinq types : les organisations corporatives des employeurs ou associations patronales, les organisations corporatives des employés ou syndicats nationaux, les corporations agricoles, les ordres, enfin les corporations morales.

Les premières, celles des employeurs, forment des associations ou *gremios* groupant les entreprises, sociétés ou firmes individuelles ou collectives, qui ont la même activité dans le commerce, l'industrie ou l'agriculture. Elles sont tenues d'exercer leur activité sur le plan national et de respecter d'une manière absolue les intérêts supérieurs de la nation. Elles ne peuvent s'affilier à un organisme de caractère international, ni mandater des délégués à des manifestations ou à des congrès internationaux sans l'autorisation du gouvernement. Elles représentent également tous les rameaux d'une même branche, commerce, industrie ou agriculture; elles défendent leurs intérêts auprès de l'Etat et des autres organes de la corporation; elles signent des contrats collectifs avec les syndicats nationaux; elles donnent leur avis au sujet des affaires qui relèvent de leur compétences; elles ont enfin le droit de percevoir de leurs membres les cotisations nécessaires à leur fonctionnement. Mais les associations patronales n'ont pas le droit d'édicter des lois ou des règles obligatoires pour tous les membres de la profession, sauf celles qui sont stipulées dans les contrats collectifs.

Les secondes, les syndicats nationaux, ont les mêmes attributions, les mêmes compétences et sont soumises aux mêmes règles, mais d'une manière plus stricte. Toutes les précautions sont prises, en effet, pour soustraire les syndicats nationaux à l'influence des meneurs socialistes ou communistes. C'est pourquoi, pour le moment, leurs actes sont soumis au contrôle gouvernemental. Chaque syndicat est tenu à entrer dans l'Institut national du Travail et de la Prévoyance où il est représenté par deux délégués; il doit pour cela donner son adhésion aux principes qui régissent l'organisation corporative et se déclarer national. Dans la règle, un syndicat national, pour être autorisé à se constituer, doit être composé au moins de cent personnes. L'Etat reconnaît comme organisme de droit public un seul syndicat national par catégorie professionnelle dans chaque district. Dans l'intérieur d'un même district, on forme, au siège des municipalités, des sections de syndicats. Les syndicats nationaux ont pour but l'étude de la défense des intérêts professionnels, au triple point de vue moral, économique et social. Ils ont le droit de créer des institutions syndicales de prévoyance, d'organiser des agences de placements, de fonder et d'entretenir des écoles professionnelles, le tout sous le contrôle du gouvernement. Jusqu'à présent, 183 syndicats nationaux se sont constitués, avec plus de 80.000 adhérents.

Les corporations agricoles sont d'un type très différent, de par la nature des choses paysannes. Elles ne sont point différen-

ciées comme les associations patronales ou les syndicats ouvriers selon les spécialités professionnelles, car la vie rurale demeure une, malgré la diversité apparente des travaux. Elles ont en outre un caractère familial et local. Leurs foyers sont les « Maisons du peuple ». Ces Maisons peuvent être instituées et devront être instituées peu à peu dans chaque commune rurale. Une « Maison du peuple » n'a donc pour champ d'activité que la commune. Sont associés à la « Maison du peuple » tous ceux qui vivent de l'agriculture, qu'ils soient propriétaires, fermiers ou simples ouvriers de campagne. En outre, la « Maison du peuple » est fondée sur la famille : seuls, les chefs de famille ont le droit de vote dans les assemblées générales; toute femme, si elle est chef de famille, peut être admise comme membre actif dans la Maison du peuple. Les attributions des Maisons s'étendent à la prévoyance, à l'assistance, à l'enseignement et aux « progrès locaux ». On le voit, les « Maisons du peuple » sont autant une institution locale et familiale qu'une institution corporative; elles ont pour but de ranimer la vie locale et familiale autant que de développer la vie professionnelle sous sa forme agricole. Il existe en ce jour 146 « Maisons du peuple », avec environ 27,000 membres.

Le quatrième type de corporation est celui qui réunit les professions libérales. On a formé, avec centres à Lisbonne, les syndicats nationaux des avocats, des médecins et des ingénieurs. Ces syndicats portent la dénomination plus noble d'*ordres*.

Le Statut du Travail national déclare en son article 40 : « L'organisation professionnelle s'applique non seulement au domaine économique, mais encore à l'exercice des professions libérales et des arts; dans ce cas, son action est limitée à des buts de perfectionnement moral et intellectuel, susceptibles de contribuer à élever le niveau spirituel de la nation. » D'où le cinquième type, et non le moins important : « les « corporations morales ».

* * *

A la base du système corporatif se trouvent donc les associations patronales et les syndicats nationaux. Au degré intermédiaire, les associations patronales comme les syndicats nationaux se groupent en fédérations ou en unions de groupements, selon les grandes branches de l'activité nationale. Enfin, au degré supérieur, les unions ou fédérations d'employeurs et d'employés se groupent à leur tour pour former les corporations proprement dites.

Le couronnement de l'édifice corporatif est la Chambre corporative, organe de gouvernement et, comme tel, participant à la souveraineté nationale.

D'après la Constitution, la Chambre corporative est appelée à représenter le pays vivant à côté du pays légal, représenté par l'Assemblée nationale. Cette Chambre n'est donc pas réservée exclusivement aux corporations, mais aux autarchies locales et à tous les intérêts sociaux, qu'ils soient d'ordre administratif ou moral, économique, ou, comme on dit, culturel. La Chambre corporative donne son avis par écrit sur toutes les propositions ou projets de lois et sur toutes les conventions ou traités internationaux qui seront présentés à l'Assemblée nationale. Elle ne possède pas le droit d'initiative; mais, si elle rejette une proposition ou si elle en fait une autre, le gouvernement ou tout député à l'Assemblée nationale peut obliger celle-ci à la discuter. Les séances de la Chambre corporative ne sont pas publiques. Pour le moment donc, la Chambre corporative à un caractère consultatif.

Elle est d'ailleurs une expérience, un simple début. Elle est en devenir. Elle se compose de vingt-quatre sections. Les voici : élevage et céréales, vins, produits forestiers, autres produits

agricoles, pêches et conserves, mines, carrières ou produits chimiques, produits textiles, électricité, constructions et matériaux de construction, transports, arts graphiques et presse, assurances et crédits, activité commerciale, tourisme, intérêts spirituels et moraux; sciences, lettres et arts; éducation physique et sports; politique et administration générale, défense nationale, justice, travaux publics et communications, politique et économie coloniales, administration locale, finances.

Chaque section peut se réunir et délibérer séparément. Les membres des sections varient selon l'importance de celle-ci. La plus nombreuse, celle de l'administration locale, compte huit membres. L'ensemble de la Chambre compte environ quatre-vingts membres. On voit, d'après cette composition, que le législateur n'a pas voulu instituer une Chambre purement professionnelle, mais un organe largement représentatif de tous les intérêts sociaux de toute la société portugaise ou, si l'on veut, de la nation sociale à côté de la nation politique.

III

Tel est le plan corporatif, le cadre de l'organisation corporative au Portugal. Le tout est de savoir comment, dans ce cadre, et selon ce plan, cette organisation fonctionne.

L'organisation professionnelle n'est pas obligatoire, sauf les applications spéciales, applicables à des individus exerçant une activité déterminée. Toutefois, la loi dite « de concentration économique » attribue au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour dissoudre toute organisation économique contraire aux buts de la réforme corporative.

Le fonctionnement du système corporatif se heurte, en Portugal, à de grosses difficultés. Beaucoup tiennent au caractère portugais lui-même. M. Pereira constatait l'insuffisance de la formation professionnelle, mais aussi le manque de culture générale chez les techniciens et même chez les savants. Il me disait quels efforts il fallait faire pour amener les patrons à comprendre les ouvriers, quels efforts aussi pour que les ouvriers cessent de regarder le travail comme l'adversaire de la vie économique. Quant aux résultats précisément économiques des corporations, ils commencent à se faire sentir dans les exportations, mais pas encore dans l'intérieur du pays. Cependant, si depuis la crise de 1929 le commerce mondial a diminué de 34 %, durant la même période celui du Portugal n'a diminué que de 19 %.

Les résultats sociaux sont, en revanche, plus nombreux. Grâce au système des contrats collectifs, bien des difficultés ont été aplanies et bien des problèmes ont été résolus, même sans l'intervention de l'Etat. Ouvriers et patrons s'accoutument à travailler ensemble, ils arrivent peu à peu à se sentir solidaires. Cela n'aurait pas été possible si l'on n'avait point placé devant leurs yeux un idéal supérieur aux intérêts économiques et au travail lui-même, une raison supérieure de vivre, une volonté nationale.

* * *

Le Portugal a très bien fait, mais il a fait pour lui. Cependant son expérience corporative est d'une portée générale.

Il semble en résulter que l'organisation corporative, pour être possible, doit s'encadrer dans une réforme générale de l'Etat. Il est difficile d'admettre qu'elle s'accomplisse sans l'intervention du pouvoir politique. L'organisation corporative est incapable de fonctionner tant que l'on n'a point écarté d'elle tous les microbes de la lutte des classes; sinon, elle est faussée dès le début et deviendra un nouveau foyer d'agitation socialiste ou communiste; mais socialisme et communisme d'une part, corpo-

ratisme de l'autre sont des éléments incompatibles : ceci tuera cela, ou cela tuera ceci. L'organisation corporative a pour caractère de se présenter, au moins à son point de départ, comme une organisation de défense économique et nationale à un moment de crise. Plus tard, il s'agira pour elle de se transformer en une nouvelle manière de concevoir la vie économique et de la vivre. Elle devra pour cela passer des lois dans les mœurs afin que l'organisation engendre un esprit. La corporation est lente à s'enraciner; il faudra deux ou trois générations pour qu'elle pénètre profondément dans le sol. C'est dire qu'elle exige, en effet, une transformation des esprits; elle exige que l'on pense autrement sur le travail d'abord, mais aussi sur tout le reste, y compris la politique. Mais cet esprit corporatif n'est que la forme nouvelle d'un esprit très ancien, d'un esprit immortel : l'esprit national et chrétien.

Comte GONZAGUE DE REYNOLD.
Professeur aux Universités de Berne et de Fribourg
Membre suisse à la Commission de Coopération
Internationale à la S. D. N.

En quelques lignes...

La croisade du sourire

La mode est aux ronchons, aux rouspéteurs. D'un bout à l'autre du pays (et nous ne sommes pas les plus mal lotis!), les broyeurs de noir s'en donnent à catastrophe-que-veux-tu. Les cardiaques meurent comme des mouches; et les bien-portants font prendre leur tension.

C'est le moment qu'ont choisi des petits enfants pour organiser la croisade du sourire. Sous le patronage de la reine Astrid, — Celle-là même dont on a dit qu'elle fut la Reine au sourire, — des garçons et des fillettes s'engagent, bravement, à suivre une consigne d'optimisme et de belle humeur.

Un Club s'est formé, il y a quelques mois à peine. Il compte, dès à présent, plus de 600 membres. Chaque jour amène des adhésions nouvelles; car le sourire, tout comme la guigne, est contagieux. Les Souriants ne proposent point à leur jeune zèle un inaccessible idéal. Ils se contentent de prendre la vie, leur petite vie quotidienne, avec ses travaux humbles et ses humbles joies, par le meilleur bout, du côté de l'amitié et de la vaillance.

Il ne faudrait point traiter d'enfantillages ces manifestations des Souriants. Un pays se sauve, avant tout, par le moral. C'est le moral qui est atteint, en Belgique comme ailleurs. Nous avons chaussé sur notre nez bougon les lunettes maléfiques dont il est question dans un conte : et c'est pourquoi nous voyons l'univers et nos semblables sous les plus affreuses couleurs. Parce qu'ils nous préparent une génération pleine d'allant, d'optimisme et de foi, les Souriants méritent bien de la Patrie.

Et si, à leur exemple, nous nous efforcions, ne fût-ce qu'une heure par jour, de faire contre mauvaise fortune vaillant cœur?...

Délassements intellectuels

Telle était l'enseigne — fort pédagogique, on s'en rend compte — sous laquelle des novateurs se faisaient forts de marcher à la conquête et la régénération de notre enseignement secondaire. Ah! les rhétoriciens affichaient une ignorance crasse à l'égard de

la culture littéraire et artistique! Ils négligeaient les musées et les gentils auteurs! On allait voir ce que l'on allait voir...

Un ministre pavé d'excellentes intentions mit sa signature au bas d'un arrêté qui consacrait le principe des « délassements intellectuels ». Principe fort respectable, et que Montaigne eût aimé. Ne s'agissait-il point de réaliser, par l'harmonieuse fusion du doux et de l'utile, cette éducation qu'un autre épicurien — Horace, sauf erreur — proposait comme l'idéal?

Hélas! il y a loin de la coupe aux lèvres. Et il suffit d'avoir piloté, à travers les salles d'un musée, un quarteron de galopiats pour que croulent, comme neige au soleil, les illusions que l'on pouvait encore se faire touchant la vertu des chefs-d'œuvre sur les potaches en liberté. En réalité, les délassements intellectuels tournèrent vite à la rigolade. Le professeur, furieux de devoir jouer au « pion », prit sur lui de remplacer l'excursion archéologique par une solide partie de ballon. Mais, précisément, cela ne faisait pas l'affaire du maître de gymnastique, chargé de l'éducation physique (autres loisirs). Il y eut des conflits de juridiction. Sur le bureau du ministre les pétitions s'entassèrent. Les parents écrivirent aux journalistes. Les journalistes lancèrent leurs brûlots. En attendant, le latin et le grec étaient un peu plus négligés, chaque jour...

Les délassements intellectuels ont vécu. Et nous retiendrons, de cette expérience manquée, qu'il ne faut légiférer qu'avec la plus grande discrétion. C'est le péché capital des démocraties : qu'elles voudraient fonder le bonheur des hommes sur des textes et mandements. Disons-nous bien que tel garçon qui eût pris le goût le plus vif à hanter le Musée, en est aujourd'hui, à tout jamais, revenu, par la faute de ceux-là qui prétendirent lui imposer les admirations grégaires d'un après-midi à programme.

Encore le curé de Meudon

La légende n'a pas fini d'exploiter, à des fins sentimentales, le personnage de Rabelais. On ne croit plus beaucoup, de nos jours, au curé de Meudon, paillard et bedonnant. Mais des spécialistes du XVI^e siècle tiennent encore qu'à la fin de sa vie, Rabelais, qui aurait dû renoncer à ses privilèges et bénéfices ecclésiastiques, ne pouvait plus guère compter que sur ses ressources de médecin et d'écrivain.

Une étude très documentée de M. J. Lesellier sur « L'absolution de Rabelais en Cour de Rome : ses circonstances, ses résultats » permet de faire justice de pareilles assertions.

Un premier point établi, c'est que, à dater de son absolution, — qu'il demanda, il faut bien l'avouer, avec le minimum d'habileté, — l'auteur de *Gargantua* n'eut plus jamais maille à partir avec l'Eglise. Sans doute, au point de vue du droit canon, il continue d'être un moine irrégulier. Mais le public le considère comme un véritable chanoine. D'autre part, il n'est pas inutile de faire observer que les censures dont il fut l'objet pour ses audaces doctrinales furent — toujours — des censures sorbonniques : les autorités ecclésiastiques n'ont jamais pris sur elles de le condamner, voire de l'inquiéter. L'attitude de Rabelais à l'égard des Réformés équivalait, d'ailleurs, à un blâme.

— Mais il y a, dira-t-on, les railleries contre les moines, les brocards contre la Curie.

Pour bien juger de la portée de ces railleries et brocards, il faut lire les textes contemporains. Or l'on s'aperçoit que le langage si vert de Rabelais a quelque chose de lénitif si on le compare à certains écrits de plusieurs saints réformateurs. Au demeurant, des mots qui passaient, au XVI^e siècle, pour parfaitement acceptables nous choquent aujourd'hui par leur obscénité.

Quoi qu'il en soit, les plaisanteries rabelaisiennes ne firent pas scandale au point de provoquer des mesures disciplinaires.

Absous en Cour de Rome, nanti de 300 livres de rentes bénéficiales, Rabelais dut connaître une vieillesse exempte de soucis. Cela ne fait point l'affaire du romantisme. Le romantisme doit s'incliner devant les données et les chiffres, et chercher ailleurs l'écrivain maudit, le paria en révolte contre la société bourgeoise de son temps.

Ernest Raynaud

On enterrait, ces jours derniers, Ernest Raynaud.

Né en 1864, il fut, avec Moréas, le fondateur de l'École romane. Comme Moréas, il avait commencé par se conformer au rite de la poésie décadente. Ce fut le lot commun des jeunes hommes qui eurent vingt ans de l'époque où la *Revue indépendante* portait à ses extrêmes — à ses extrémistes — conséquences le nihilisme post-baudelairien.

Ernest Raynaud signa des recueils qui s'intitulaient le *Signe*, ou *Chair profane*.

Puis, dans la ligne d'un Moréas évoluant, il se mit, à son tour, à l'école de Virgile par l'intermédiaire de Ronsard. Il connut le tourment joli de cultiver l'archaïsme et les grâces néo-classiques. Cela se traduisit dans les *Cornes de faune*, dans le *Bocage*, dans la *Couronne des jours*, dans les *Bucoliques*.

Je crois que Charles Maurras doit ressentir, plus que d'autres, la disparition de ces poètes qui furent les compagnons de sa jeunesse et qui tâchèrent d'exprimer, dans leurs vers un peu laborieux, une romanité qui se respire surtout en Arles de Provence.

« Fils du jour »

L'œuvre d'André Thérive est déjà considérable : onze romans, quatorze volumes de critique, huit ouvrages « divers », des contes et des nouvelles en masse, sans compter d'innombrables articles de revues et de journaux. Si l'on songe que cette œuvre est de qualité et que son auteur a quarante-cinq ans, on conviendra que pareille faculté de travail est prodigieuse.

La manière du critique du *Temps* est bien connue : il ne grogne ni ne combat comme Paul Souday, il ne raconte pas ses petites histoires personnelles au lecteur comme Jules Lemaitre, il n'improvise ni ne bavarde comme Emile Faguet; son genre l'apparente plutôt à Sainte-Beuve. Il excelle à comprendre, à expliquer, à classer comme ferait un historien des lettres qui écrirait avec un siècle ou deux de recul. Il est consciencieux, intelligent, détaché et, lorsqu'il s'agit d'ouvrages particulièrement périssables, suffisamment ironique et réticent.

André Thérive passe aussi pour être le chef et le législateur du populisme. Il a fondé cette école littéraire à ses moments perdus. Qu'est-ce que le populisme? Il semble que ce soit une réaction contre cette mode, chère à tant de romanciers, de ne dépeindre que des êtres exceptionnels. Paul Bourget et Marcel Proust n'ont guère fourré, dans leurs romans, que des gens cossus, dont la principale occupation est de se regarder vivre et de compliquer l'existence des autres. Quant aux personnages de

Zola et de Céline, ils ne roulent assurément point sur l'or, mais ils se roulent volontiers dans la boue et sentent donc assez mauvais. Or, l'humanité ne renferme pas seulement des désœuvrés, des égoïstes et des pervers. Il y a, heureusement, la masse des braves gens qui tâchent de se plier à la loi commune du travail et de l'honnêteté. De tous les humains, ce sont assurément les plus sympathiques — et c'est aux péripéties de leur méritoire existence que les romanciers populistes de préférence s'intéressent.

* * *

Fils du jour (1) met en scène une demi-douzaine de personnages qui ont, cette année-là, bien du malheur. Je dis : cette année-là, parce que le roman ne les suit pas jusqu'au bout de leur destin. Ce sont : Georges Beaucamp et sa femme; Jacques, leur fils; Aimé Beaucamp, frère de Georges; Jeanne Vigouroux et Bertine Deloos.

Georges Beaucamp et sa femme forment un ménage bien-pensant, entièrement voué aux bonnes œuvres. Le mari est la cheville ouvrière de la *Confédération fraternelle des professions économiques*, de l'*Office de réapprentissage*, de toutes sortes de commissions mixtes et de bons syndicats. La femme s'agitte dans les confréries, autant que lui permet une santé devenue fort précaire. Ils s'occupent aussi un peu de leurs trois enfants : Jacques, un jeune homme fort travaillé par la puberté, et deux fillettes de douze et treize ans qu'on oblige à tenir registre de leurs prières et sacrifices. Règne, dans ce foyer, une atmosphère d'arrière-sacristie où la dévotion est comme une moisissure et où tout suinte l'ennui. Jésus disait : « Je suis la Vie. » Les Beaucamp prennent le christianisme comme une drogue et non comme une nourriture. Tout, chez eux, est au rebours du bon sens.

Leur fils Jacques ne tarde pas à trouver l'air irrespirable à la maison. Pour échapper à l'asphyxie, il commence par se retirer dans une mansarde, sous le toit; bientôt, on le voit qui, le soir, rentre le plus tard possible; finalement, il s'échappe, s'étant lié avec une pauvre ouvrière, Jeanne Vigouroux, abandonnée par son mari. Ils travaillent, chacun de leur côté, s'aiment sincèrement et niaisement; et leur liaison dure jusqu'au jour où le père Beaucamp vient reprocher à la malheureuse d'avoir séduit, par intérêt, un adolescent de bonne famille. Alors, la fière jeune femme ferme sa porte au cadavre et reprend, seule et courageuse, le dur métier qui la fait vivre, avec son enfant. Jacques ne rentre pas pour autant chez lui; il n'aime pas les riches dont son oncle est un mauvais spécimen, et les chrétiens comme il en voit chez lui lui font horreur. Chrétien lui-même et intransigeant, il s'en va, dans les lotissements de la banlieue parisienne, partager l'abri pouilleux d'un vagabond sympathique, en attendant sans doute de retomber sur ses pieds. Mais le roman s'arrête avant de lui faire recouvrer son équilibre avec son bon sens. De son côté, dans un moment d'égaré, Georges Beaucamp commet une sorte de crime — il étouffe la tentatrice au lieu d'étouffer la tentation — dont il n'est guère responsable, mais qui ne l'en conduira pas moins en Cour d'assises. On fait des vœux pour que cet être, austère et inhumain, soit acquitté, et qu'ensuite il cesse d'être fou.

L'autre volet du diptyque nous montre le célibataire Aimé Beaucamp, frère du précédent, égoïste et jouisseur. A lui tout réussit. Il a de la fortune, de bonnes fortunes, de bonnes digestions, et pas de remords. Il vit heureux comme une bête devant son râtelier rempli, et le monde, auquel est dissimulée la partie sordide de sa vie double, ne lui tient pas rigueur.

* * *

(1) Paris, GRASSET.

Et l'on dira : « Que voilà un roman d'une moralité décevante ! »
Voire !

D'abord, comme je le faisais remarquer, l'auteur ne nous donne pas la biographie complète de ses personnages. Son livre est à plusieurs plans, il a de longs prolongements et suggère beaucoup plus qu'il ne dit. Certes, les bons n'obtiennent pas toujours, en ce monde, la récompense de leurs vertueux efforts. « Mon royaume n'est pas de ce monde », disait Jésus, et c'est dans une autre vie qu'il promettait, aux hommes de bonne volonté, les compensations qu'ils méritent. Mais, il n'en est pas moins vrai que les égoïstes rencontrent souvent, dès ici-bas, la juste sanction de leur mauvaise conduite; il suffit de suivre un peu longtemps ces calculateurs pour se convaincre qu'ils finissent par être dupes de leurs vilains calculs.

Parmi les écrivains qui comptent aujourd'hui, il en est peu qui soient aussi préoccupés du problème religieux que M. André Thérive. Ici, comme en plusieurs de ses derniers romans, il est parvenu à faire vivre des êtres en proie au tourment de « l'unique nécessaire ». Mais, il y a plus d'une façon d'indiquer que la solution évangélique est la seule qui, tant au point de vue individuel que social, soit exempte de danger et bien accordée à la nature humaine. *Optimi corruptio pessima*. Quand Molière créait Tartuffe et accablait les faux dévots, il plaidait pour l'Évangile et suggérait à sa manière les caractères de la vraie piété.

André Thérive fait comme Molière. Le titre de son livre est emprunté à une épître de saint Paul : « ... Vous êtes enfants de la lumière et fils du jour; nous ne sommes pas de la nuit comme le reste des hommes. » Il est clair que les Georges Beaucamp ne sont « fils du jour » que par antiphrase et qu'ils ont grand tort de se trop distinguer du « reste des hommes ». Si au lieu de mener une existence bizarre et orgueilleuse, ils s'étaient bornés à rester d'humbles ouailles du troupeau chrétien, lisant et pratiquant le Sermon sur la montagne, s'aimant tendrement l'un l'autre, rendant le foyer agréable à leurs enfants, mangeant, buvant, travaillant et priant comme doivent faire les chrétiens qui n'ont pas une prédestination particulière, ils n'auraient certes pas éprouvé tous ces malheurs.

L'ilote ivre enseigne le bienfait de la sobriété. Et il y a aussi certains dévots dont il est bon de dénoncer les prétentions et les bizarreries, afin de détourner les autres de vouloir leur ressembler.

OMER ENGLEBERT.

Le sentiment, le fait et l'idée

« Caractères et Confidences »

Il est devenu bien difficile de faire de la « littérature personnelle ». On sait que l'austère Brunetière, par cette expression péjorative, désignait tous les ouvrages de l'esprit dans lesquels la personnalité extérieure de l'auteur se laisse apercevoir peu ou prou. La thèse de l'ennuyeux critique, c'était que l'art consiste précisément à élever le particulier au plan du général. D'où il suit qu'un écrivain qui exprime ses sensations laisse à son lecteur le plus dur à faire : c'est un polisson et un paresseux.

Raisonnement tout ensemble inattaquable et superficiel. Un homme comme Brunetière, chez qui l'érudition l'emporte

sur le goût, et que l'esprit scientifique a profondément marqué, devait ignorer les ingénieux raccourcis de la poésie. Il ne savait pas que la vie toute pure et toute nue, si elle est reproduite avec naïveté, excite immédiatement l'imagination, sans passer par les phases de l'interprétation, de l'analyse, de la synthèse et de l'élocution. La Fontaine ou Jules Renard n'ont pas besoin de faire marcher ces mécanismes : il leur suffit de noter certain détail ou de *sentir* au moment voulu. De même, il existe des « journaux intimes » à peine décantés, où l'on trouve plus de renseignements sur l'atmosphère d'une époque que dans tous les travaux des essayistes. Tel menu fait, saisi de telle façon, éclairera d'un jour éblouissant des événements dont aucun historien ne saurait mesurer la véritable répercussion. Il est même curieux de penser que la littérature personnelle, dont les critiques traditionnels font si bon marché lorsqu'elle apparaît de leur temps, commence à les intéresser extraordinairement aussitôt qu'elle prend de la bouteille. Les faiseurs de confidences et les chroniqueurs impressionnistes qui scandalisaient tant Brunetière feront les choux gras des Brunetières de l'an 2000 : les « fadaïses sans portée générale » seront devenues des « documents d'un intérêt inestimable ». Et l'on écrira l'histoire du XX^e siècle en se fondant sur Barrès et Gide.

Le plus drôle, c'est que cette histoire n'en sera pas plus véridique, le propre des notations d'artistes étant de suivre la loi du plaisir bien plus que celle de la vérité objective. L'homme doué pour frapper l'esprit de ses semblables ne peut s'empêcher d'arranger même ses confidences les plus intimes en vue de ce résultat. Écrire, d'abord, c'est donner une forme, c'est-à-dire déformer. Et déformer deux fois quand le sujet de l'ouvrage n'est autre que la sensibilité d'un homme de lettres.

* * *

Il ne faut donc pas demander aux Montaignes de ce temps de nous donner une idée très exacte fût-ce de leur propre conscience. A plus forte raison des gens et des faits dont ils nous parlent à propos d'eux-mêmes. Ce qu'il faut leur demander, c'est du piquant, de l'ironie et de l'aisance. L'idéal du « littérateur personnel », c'est un monsieur extrêmement élégant quant à la pensée et au sentiment, parfaitement averti des ressources du bien-dire et prêt à sacrifier au besoin la bienveillance à la finesse. La pénétration n'est exigée de ces modernes Saint-Simons ou La Bruyères que par surcroît : leur domaine particulier, ce n'est pas tant un monde vrai qu'un monde pittoresque, une humanité vivante qu'une humanité singulière, l'âme que l'esprit. Comme tout est à craindre des développements que l'on peut tirer d'une notation, d'une esquisse ou d'un trait, la grande règle du genre est la brièveté.

Le littérateur personnel est court. Plus il coupe, moins il court de risque. Les bénéfices de la profondeur eussent été acquis sans contestation à Conrart, s'il avait seulement écrit une ligne çà et là. Joubert, dès qu'il a cessé de s'exprimer par petits paragraphes, est tombé dans l'académisme : c'était fatal ! Il n'est pas nécessaire qu'une pensée soit obscure; il suffit qu'elle aille vite. Alors on doute d'en avoir éprouvé toute la force ou compris tout le sens. Les femmes les moins sûres de leur beauté sont celles dont on dit qu'elles ne peuvent pas se tenir tranquilles.

De même, l'anecdote littéraire ne doit pas se laisser pénétrer entièrement, sous peine de paraître plus ou moins plate. Il faut lui prêter quelque mystère, par un usage délicat de l'allusion. Les meilleures anecdotes sont celles qui demeurent, si l'on peut dire, en porte-à-faux. Celui qui l'achève mentalement a dès lors conscience de faire partie d'une certaine famille spirituelle. Peu importe qu'il se trompe parfois sur ce point, ou qu'il trompe le voisin par un air finement entendu. Que si l'on se transporte

sur le plan purement « gens de lettres », en évoquant une sorte de littérature personnelle qui a trait au monde des écrivains, l'affaire se perd aussitôt dans des complications inextricables. Considérez par exemple ce petit récit que voici :

« Vous êtes plein de prévention contre Souday, vous avez tort, disait-on à Arthur Meyer. Il parle de vous avec tendresse. » —
« Ça ne m'étonne pas, répondit Meyer : c'est un snob. »

Voilà, c'est tout. Je vous défie de goûter du premier coup le sel de cette anecdote : il y faut de l'information, de la réflexion, de la sagacité, de l'imagination. Mais tout de suite, vous avez senti que c'est très spirituel, en dehors de toute idée de ressemblance morale. Ce genre de langage n'est au fond pas autre chose que la conversation de salon transposée en œuvre d'art. Très aptes et très exercés, les gens du monde savent ainsi voler sur le sommet des phrases sans s'abaisser à en pénétrer tout à fait le sens : il s'agit de humer le discours comme un parfum, de l'embrasser comme un paysage. La pensée proprement dite peut être conçue selon la même esthétique. En voici un échantillon bien venu :

« On ne rêve bien que vers le milieu de la vie, et l'amour est sans doute de ce temps-là. »

* * *

Empressons-nous d'ajouter que le livre dont je viens de tirer ces deux exemples n'est écrit pas tout entier sur ce ton. *Caractères et Confidences*, de M. Maurice Martin-du-Gard, vaut surtout par la façon de parler : dans ce domaine, je ne connais pas de plus grand éloge. Ce n'est pas la faute de l'ancien directeur des

Nouvelles Littéraires si le milieu qu'il scrute, d'ailleurs assez nonchalamment, comporte une telle proportion de laideur, et si le littérateur substitué à l'homme en général renforce terriblement le pessimisme naturel de l'observateur des mœurs.

Cela m'a toujours étonné de constater que l'art d'écrire suscite de si violentes passions, tout de même que s'il était quelque chose d'extraordinairement important et précieux. Posséder beaucoup d'argent ne pervertit pas davantage qu'avoir un certain talent d'écrivain. Il y a je ne sais combien de Grandets artistiques et littéraires qui renieraient Eugénie pour avoir un « bon article ». Au demeurant, les meilleurs fils du monde. M. Martin-du-Gard nous donne quelques raisons de plus de haïr cette espèce. Et aussi d'aimer les autres, les poètes, les critiques et les romanciers qui ont la faiblesse d'être d'abord des hommes.

Il en est lui-même ; son langage le prouve. Aussi lui trouve-t-on bien du mérite de s'arrêter aux limites de l'ironie. Il est vrai que c'est le cas de presque tous les faiseurs de confidences et de caractères ; ce genre ne se prête pas à l'invective. Puis il suppose une expérience humaine qui ne peut pas ne pas comporter toutes sortes d'indulgences. Les moralistes les plus profonds sont infailliblement des personnes distinguées ; comme si le tour de l'âme en quatre-vingts jours ne laissait d'autre résidu que l'indifférence, dont la politesse n'est qu'une forme. En attendant qu'une autre existence les rende à la vie passionnelle. Il y a peut-être beaucoup d'avantage à mourir.

A preuve : « *La vengeance* — dit Thérive, cité par Martin-du-Gard — *c'est la volupté du Paradis.* »

ROBERT POULET.

Les idées et les faits

Chronique des idées

La Presse au Congrès de Malines (1)

Dans ma précédente chronique, en prenant pour base le rapport de M. Walschaerts, j'ai cherché à définir la mission du *journaliste catholique* et les qualités qu'elle requiert. Je voudrais aujourd'hui définir le *journal catholique*, caractériser son type, étudier les qualités que réclame son adaptation aux exigences actuelles, en m'appuyant cette fois sur le rapport de M. Jean Gyselinx, le distingué directeur de l'*Avenir du Luxembourg*.

Le rapporteur part de ce fait que depuis la guerre la presse a subi une transformation profonde et radicale, sous l'empire de deux causes majeures : l'instruction obligatoire, introduite en Belgique par la loi du 19 mai 1914, et l'avènement du suffrage universel.

Première différence d'avec la presse antérieure : la clientèle des journaux s'est considérablement élargie ; à l'élite intellectuelle des abonnés a succédé la masse votante et lisante. On peut poser en fait « qu'à l'heure actuelle il n'existe plus un seul citoyen belge qui ne lise son journal ». L'Association des Journalistes catho-

ques, à l'occasion du Congrès international de la Presse au Vatican, a dressé pour notre pays une statistique intéressante. Il sort chaque jour de presse, en Belgique, 935,000 exemplaires de journaux catholiques, 565,000 exemplaires de journaux anti-catholiques, 700,000 de journaux neutres. Au total, 2,200,000 pour une population de 8,000,000 d'habitants.

Deuxième caractéristique. En se multipliant, la clientèle a révélé d'autres exigences. La presse s'est popularisée, vulgarisée, elle a dû s'accommoder aux goûts de la masse. Or celle-ci, impatiente d'idées, est friande de nouvelles. Le journal doctrinal s'est transformé en journal d'information. L'exposé des thèses politiques, leur discussion, la controverse, les belles luttes d'intellectualité : tout cela a passé à l'arrière-plan, tout cela s'est effacé devant l'actualité, le fait-divers, la nouvelle sensationnelle.

L'information variée, abondante, rapide, jusqu'à devancer le fait, est la reine de la Presse. Puisque le journal est lu par tous, il faut qu'il se diversifie à l'infini et que pour plaire au goût de ses lecteurs de toute catégorie, il prenne insensiblement l'allure d'un magazine à pages multiples, féminine, littéraire, artistique, agricole, économique, financière, et surtout, car je n'ai pas encore lâché le grand mot, le journal sera sportif ou il ne sera plus.

Notre époque a déifié la culture physique, la chair a vaincu l'esprit, l'animal humain trône sur l'autel où jadis régnait l'intelligence. La faveur qui allait aux lauréats dans nos collèges est

(1) Voir *La Revue Catholique* du 16 octobre 1936.

réserve aux champions. Le triomphe d'un athlète de la boxe, d'un noir sur un blanc ou d'un blanc sur un noir, relègue dans l'ombre la victoire d'un général qui aurait sauvé la patrie. Sport d'abord. Entre la nature et l'art une lutte est engagée où l'art ne veut pas s'avouer vaincu : il efface les rides, il dilate et colore les yeux, il redresse les cartilages, réajuste l'appareil nasal, remet d'aplomb l'appareil dentaire, bref refait le corps comme on restaure une maison vétuste, comme on replâtre une façade détériorée.

Faut-il s'étonner, dès lors, que les nouvelles sportives envahissent les colonnes des plus importants organes, s'étalent en caractères flamboyants jusqu'en première page, se déploient en luxuriantes images : la tête d'une vedette, d'une star, d'un vainqueur en n'importe quel match vaut un long poème.

On voit d'ici le sort du journal dans cette atmosphère, s'il ne veut pas tomber comme un aérolithe du ciel.

« On ne lit plus un article, nous disait M. Gyselinx, parce qu'il est « bien écrit », parce qu'il traite d'une question grave et complexe : on le lit parce qu'il étudie un événement — petit ou grand — de l'actualité, et le commentaire d'une information, s'il veut porter, doit être livré au public, en même temps ou presque en même temps que sa relation elle-même. »

Cela vous donne l'idée d'une composition trépidante, manœuvrée par des fils téléphoniques, télégraphiques qui se succèdent sans relâche de jour et de nuit.

Allez jeter des considérations lentement mûries, fortement pensées dans cet étourdissant tohu-bohu où s'entre-croisent des nouvelles parties de tous les points du monde.

Il n'y a qu'un moyen d'en sortir : s'efforcer par une habile mise en pages de donner immédiatement satisfaction aux lecteurs par la variété des rubriques, en sauvant de la bagarre l'article qui porte l'idée dans une forme abrégée.

M. Gyselinx a finement tracé le piquant tableau psychologique offert à l'arrivée du quotidien par les membres d'une famille : « Monsieur, premier servi, portera ses regards curieux, tout d'abord, soit sur les « Dernières Nouvelles », soit sur le tableau de la Bourse, soit sur l'éventuel commentaire d'un événement qui l'intéresse professionnellement. Puis, il passera le journal à Madame qui, tournant les pages d'une main fiévreuse, cherchera le plus gros fait-divers ou la chronique de mode, ou la « Popote » de Tante Marie », tandis que le fils commencera par-dessus l'épaule de sa maman la lecture de la rubrique sportive, et que Mademoiselle attendra impatiemment le moment où elle pourra se renseigner sur la nature du nouvel épisode du feuilleton de Mathilde Alanic ou de Guy Chantepleure. Point n'est besoin de dire que tous auront au préalable admiré les photos. Ce n'est qu'après que tous ces *appétits* auront été satisfaits que le papa avant de partir pour son travail, s'il en a le temps, ou seulement le soir à son retour, jettera les yeux sur l'article de fond ou le billet politique. »

Le malheureux article de fond échappera, peut-être, à la mort prématurée, s'il n'est pas trop long, s'il traite d'un sujet à l'ordre du jour, s'il se garde de finir par la menace : *A suivre*.

Le rapporteur tire de ces faits la conclusion : C'est par le canal de l'information, des chroniques, du commentaire court et vivant, du reportage intéressant que le journal parviendra à faire passer ses articles de doctrine et de politique pure. »

D'après lui, on ne devient l'homme de son journal que si, au préalable, le journal s'est accrédité en fournissant au lecteur une information qui lui donne satisfaction dans les domaines où est engagée sa vie pratique.

Pour être à la hauteur de la mission que les exigences modernes lui imposent, n'être plus le journal d'une idée et d'un homme, mais le répertoire multiforme, la petite encyclopédie vulgarisa-

trice en raccourci qui satisfait tous les goûts d'une clientèle agrandie, le quotidien dispose d'immenses ressources mises à son service par la technique, la rotative, la linotype, la photogravure, la rapidité des services postaux. La presse s'organise financièrement en société car elle s'est industrialisée et est devenue une affaire en restant une œuvre de propagande. Elle se taille des revenus opulents dans la publicité qui l'alimente plus sûrement que sa clientèle d'abonnés. Elle ne repose plus sur le talent d'un rédacteur en chef, elle requiert un personnel considérable pour la partie rédactionnelle, des spécialistes de tous genres, un camp volant de reporters, des correspondants à l'intérieur et à l'étranger.

Le quatrième Pouvoir ainsi outillé exerce sur l'opinion une influence prépondérante, et de ces deux forces réagissant l'une sur l'autre jaillit comme l'électricité la passion qui soulève les peuples.

* * *

Et alors se pose la redoutable question : Est-ce que la Presse catholique s'est suffisamment modernisée, est-elle parvenue à la hauteur suffisante du progrès pour s'ériger en puissance conquérante, maîtresse de l'opinion ?

Le distingué rapporteur M. Gyselinx répond négativement à cette question ou du moins penche vers la négative.

Sans doute la statistique signalée plus haut, le formidable tirage de 935,000 exemplaires quotidiens sur 2,220,000 accuse une indiscutable force d'expansion. Mais, à l'encontre de cette constatation, il en est une autre singulièrement pénible : il y a 200,000 catholiques, déserteurs de la presse catholique, abonnés ou lecteurs au numéro des journaux neutres, voire hostiles. La cause de ce décalage ? Il semble bien que, malgré les progrès réalisés, considérée dans son ensemble, notre presse, trop longtemps tributaire de formules périmées, ait trop tardé à évoluer en presse véritablement populaire. Traditionalistes et conservateurs par tempérament, à chaque nouveau tour de roue du Progrès, imprimerie, cinématographie, nous hésitons, nous piétons sur place, nous nous laissons devancer par l'adversaire prompt à se jeter en avant.

Notre supériorité intellectuelle et morale se paie par notre infériorité d'adaptation à la masse. M. Gyselinx relève ce symptôme : au lendemain des grandes épreuves sportives, une foule de lecteurs se précipitent sur tel organe radical qui jouit de la réputation, imméritée en fait, d'être le plus complètement et le plus rapidement informé. Préjugé tenace que notre lenteur à entrer dans le mouvement a favorisé et nourri.

Nous aurons beau nous réclamer du splendide état-major de la presse catholique où nos devanciers ont jeté tant d'éclat, ce n'est plus les élites qu'il faut servir — elles ont les périodiques et les livres où elles puisent à profusion — mais c'est la masse qu'il faut gagner à nos idées en nous accommodant à ses goûts, à ses manies, à ses travers, dans une raisonnable mesure, s'entend, à sa mentalité. Je voudrais citer ici un mot caractéristique, qui a éclaté à la Section de la Presse. Le directeur d'un important journal de province, fils et petit-fils de journaliste, ne se défendit pas d'évoquer cette consigne ancestrale que son aïeul inculquait à son père, que son père lui avait inculquée et que, lui-même à son tour, ne cessait de répéter à son fils : « *Tu ne seras jamais assez convaincu que le lecteur est bête.* »

Et le piquant de cette histoire, c'est que, dans cette belle lignée de journalistes, l'esprit ne saute pas une génération et enfonce à coups de marteau la vérité dans la tête des Liégeois depuis près d'un siècle. Je me suis rappelé un mot fameux de Villemessant, directeur du *Figaro*, à Millaud, directeur du *Petit Journal* qui avait interrogé son confrère sur la cause de son succès extra-

ordinaire. Villemessant lui avait dit : « Il faut avoir le courage d'être bête. »

Ce n'est pas à dire que la Section de la Presse ait conclu par un vœu en faveur de l'abêtissement du journal. Non, mais elle a mieux compris la nécessité de couper les amarres et de se lancer au large, en pleine information de toute nature.

Le rapporteur se résumait par ces mots : « Le journal catholique, auquel échappe aujourd'hui encore la masse populaire, doit se hâter de devenir *un journal populaire* dans la plus belle acception du terme. Du jour où il aura réalisé son idéal, son champ d'action s'étendra, en profondeur comme en surface, dans toutes les couches sociales. Premier par les moyens techniques de perfectionnement, premier par la valeur de sa doctrine, il aura alors répondu pleinement à la conception que se fait de lui le pape de l'Action et du Rayonnement catholiques dans le monde, S. S. Pie XI. Il sera le maître de l'opinion. »

Il eût peut-être fallu s'adresser aussi au public, à la masse des catholiques dont le journal défend la cause et qui ne devraient pas lui ménager leurs sympathies agissantes. Il me souvient qu'au Congrès de 1909, le cardinal Mercier, honorant de sa visite la Section de la Presse, y avait rappelé dans une brève allocution qui ne manquait pas d'humour cette formule d'outre-Rhin familière à nos coreligionnaires allemands : *Abonnieren, Correspondieren, Inserieren*, en laquelle ils enfermaient le triple devoir de s'abonner au journal catholique, de s'en faire le correspondant occasionnel et de lui réserver l'insertion de leurs annonces.

J. SCHYRGENS.

Tailleur - 1^{er} Ordre



DUPAIX

Téléphone 17.35.79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES

ASSURANCES

MARCEL LEQUIME

CONSEIL EN TOUTES ASSURANCES

Accidents — Incendie — Responsabilité civile
Vol — Vie, etc. — Prêts hypothécaires
Automobile

36, rue Joseph II, BRUXELLES

Téléphone : 11.42.29

KREDIETBANK

VOOR HANDEL EN NIJVERHEID

Société Anonyme

Capital : 150,000,000 de francs

SIÈGE SOCIAL : ANVERS, Marché-aux-Souliers

SIÈGE ADMINISTR. : BRUXELLES, rue d'Arenberg, 7

SIÈGES A :

ANVERS : Marché-aux-Souliers

BRUXELLES : 7, rue d'Arenberg

GAND : 32, place d'Armes

COURTRAI : 21, rue de la Lys

LOUVAIN : 9, rue de la Monnaie

Succursale : BRUXELLES, 14, rue du Congrès

Plus de 250 agences et bureaux auxiliaires



Comptes à vue et à terme — Bons de caisse et carnets de dépôt

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

LOCATION DE GOFFRES-FORTS

À quoi tient l'efficacité
toute spéciale des poudres
LA CROIX BLANCHE



Une synergie anti-douleur
fébrifuge - tonique.
Maux de tête et de dents - Douleurs
périodiques - Névralgies - Douleurs
rhumatismales - Grippe.



L'efficacité toute spéciale des Poudres "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la "synergie des composants", c'est-à-dire l'exaltation des propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable.

Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la somnolence. Cela n'est pas le cas pour les Poudres "LA CROIX BLANCHE" qui comptent aussi parmi leurs ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

Les Poudres "LA CROIX BLANCHE" ont maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à leurs qualités réelles elles ont su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire son calmant favori.

le tube de 24 comprimés :	11 fr.	
la boîte de 8 poudres :	4 fr.	En vente dans toutes les
" 24 " :	11 fr.	pharmacies du pays.
" 48 " :	20 fr.	

C'EST UN PRODUIT BELGE

DES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUYPENS, A SAINT-NICOLAS-WAES

FABRIQUE DE CASQUES
EN TOUS GENRES

Fournisseur du Service des Fabrications de l'Aviation militaire
française et alliée

François Burin

GLONS (Liège-Belgique)

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ ET PERFECTIONNÉ
« LE LÉVIOR »

OASQUES EN LIÈGE POUR ARMÉE

Téléphone : Bassenge 83

Télégrammes : Burin-Glons

Établissements Textiles De Witte-Lietaer

SOCIÉTÉ ANONYME

à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télégr. : DEWITTELIT.

Téléph. : COURTRAI 1382

FILATURE — TISSAGE

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres — Inklus nappes
pour autels — Purificatoires — Oorporaux — Lingeries,
draps, essules, toilettes, nappes serviettes pour couverts
et institutions

**COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS
ÉPONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES**

FILATURE et TISSAGE de JUTE
PAPER-LINED BAGS

GOOSSENS Frères

BELGIAN JUTE and LINEN MILLS
ZELE (Belgique)

Téléphones : Zele 22-24 et 193 Télégr. : Goossens-Zele

SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants
SACS neufs pour tous usages

Spécialité de SACS pour SCORIES, CIMENTS, etc.

APPRÊTS TIQUET-WÉRY

Fondés en 1868

DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage
Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE

Noirs lavables et Inverdissables sur Tissus
pour Communautés

Société Anonyme des Usines

ROOS, GEEBINCKX & DE NAEYER

34, rue de Bruxelles, ALOST

Manufactures de Couvertures

de laine et de coton unies, rayées,
imprimées et à la Jacquard pour
le Pays et l'Exportation.

TORCHONS — LAVETTES — COUVRE-LITS

Filature de Laine Cardée

Hauzeur-Gerard Fils

VERVIERS

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés,
flanellenes et sous-vêtements, en pure laine
et en mélange laine et coton
Fils fantasies pour la robe

SOCIÉTÉ ANONYME

IWAN SIMONIS

VERVIERS (Belgique)

Maison fondée en 1680

Capital et Réserves :

100.000.000 DE FRANCS

Laines et Déchets, Peignés mérinos et croisés, Fils peignés et cardés, écrus et teints. Fils gazés.

LAINES POUR BONNETERIE ET MERCERIE

— DRAPS et ÉTOFFES —
FANTAISIES et NOUVEAUTÉS

SPECIALITÉ DE

Draps de Billard, d'Administration & Ecclésiastiques

EXPORTATION

Représentants dans le monde entier

754

ANKER

Prix avantageux

Meilleure qualité

MACHINES A COUDRE

Vente avec facilités de paiement

J. VERHAEGHE

38, rue Saint-Georges
Tél. 136.63 GAND

Manufacture de Couvertures de Laine

ÉTABLISSEMENTS

Louis van Dooren

Société Anonyme

M O L L (Belgique)

Téléphone : 25.

Spécialités Couvertures Pure Laine et Mixtes Foulées et Lavées
Jacquart et Fantaisies.

Couvertures pour Couvents. — Laines à Matelas.

La Textile de Pepinster

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers :
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique
Textile-Pepinster.

Filature de Laine peignée

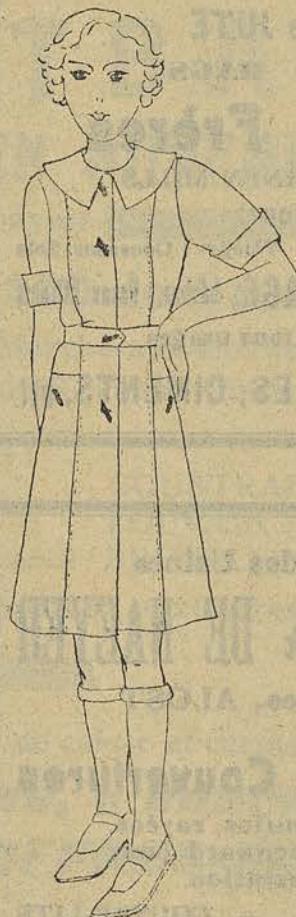
Fils pour tissage et bonneterie, simples et retors, moulinsés et jaspés. Fils gazés.

Filature de Laine cardée

Fils écrus et teints, simples et retors pour tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-vêtements. Bourrettes de sole. Fils fantaisies. Qualités pure laine, laine et coton, laine et sole.

Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés en peigné et cardé — Serges — Beaver — Draps de cérémonie — Velours de laine — Flanelle — Genre tropicaux — Draps d'administration — Draps militaires — Draps pour ecclésiastiques — Loden — Gabardines



Pour vos Robes et Costumes

POUR PENSIONNATS

exigez la marque

“COSY”

ROBES, MANTEAUX,
LINGERIES, COSTUMES,
BLOUSES, CULOTTES,
MOUCHOIRS, ÉCHARPES,
CRAVATES,
SOUS-VÊTEMENTS

Demandez le passage,

de nos représentants

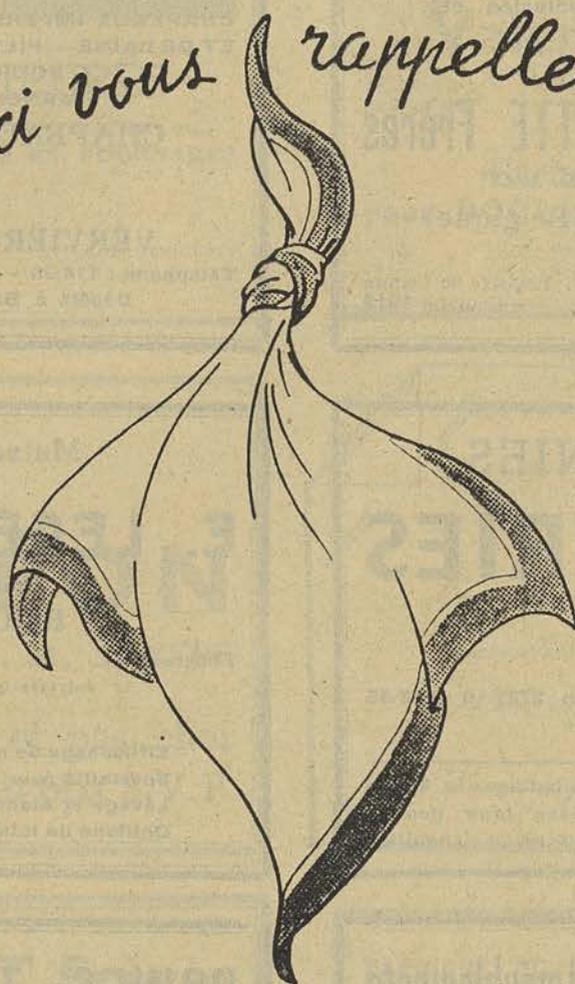
C. Coster & Co

41, rue du Lombard

Tél. : 11.82.63 et 12.41.46

BRUXELLES

Ceci vous rappellera



... qu'une demi-douzaine de Pyramid - le mouchoir préféré de tous - sera toujours un cadeau très apprécié. Ces mouchoirs sont si beaux, se lavent si bien et durent si longtemps! Vous pouvez les acheter par demi-douzaine dans une jolie boîte-cadeau, ou les choisir à la pièce, parmi un grand nombre de coloris et de dessins.

Mouchoirs

PYRAMID

POUR DAMES . . . FR. 5.75
POUR MESSIEURS . FR. 9.50

Un produit garanti par Tootal

TOOTAL, 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR BRUXELLES



Tissage mécanique

de nouveautés pour tissus d'ameublement, tapis de table, couvre-divans, coussins, soleries, etc.

EXPORTATION

Ancienne firme DE BOUTTE Frères

Successeurs : M. DE BOUTTE & C^{ie}

INGELMUNSTER (Belgique)

Maison fondée en 1865

Adresse télégraphique :
Dboutte-Ingelmunster

Téléphone :
44 Iseghem

Registre de Comm.
de Courtrai 1612

Manufacture Moderne de Chapeaux

Société anonyme

CHAPEAUX IMPERS ET SOUPLES EN FEUTRE DE POILS
ET DE LAINE — FILTRES FEZ — CHAPEAUX ET CLOCHES
POUR DAMES ET ENFANTS
MANCHONS POUR PRESSE, etc.

CHAPEAUX ECCLESIASTIQUES

EXPORTATION

VERVIERS, 46, rue Coronmeuse

Téléphone : 114.36. — Télégrammes : Manuchapeau-Verviers
Dépôts à Bruxelles : Téléphone : 11.47.56.

USINES RÉUNIES

BERGENDRIES

Société Anonyme

LOKEREN

Téléphones : 7 et 332.

Compte ch. 2727.10 - 153.55

Adr. télégr. : Bergendries

Filature et tissage de jute. — Toiles d'emballage. — Toiles pour tentures. — Toile-tailleur. — Sacs tous genres. Manufacture de Tapis laine, genre Axminster (chenille).

Maison fondée en 1845

E. LEGEIN-MOERMAN

Société en nom collectif

ROULERS (Belgique)

Téléphone 44.

Code A. B. C., 5th Edition

Adresse télégraphique : Legman-Roulers.

Effilochage de chiffons de coton et de laine
Spécialité pour couvertures et couvre-lits.
Lavage et blanchiment d'essuyages pour machines.
Chiffons de laine classés bruts et carbonisés.

Manufacture de Tissus d'Ameublements à Ingelmunster-lez-Courtrai, Belgique

Téléphone : Iseghem 49.

Registre du commerce : 11.335

Adresse télégraphique : Firme Schotte Ingelmunster

Tapis de Table, etc.

Chemin de Table-Coussins, etc.

Firme Robert SCHOTTE

USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonyme

Filature - - Tissage Apprêt & Teinturerie

FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES
VELOURS DE LAINE — DRAPS D'ADMINISTRATION
ET ECCLESIASTIQUES

Fabricants de Confections

CHEMISES HOMMES ET GARÇONS. TABLIERS
FEMMES ET ENFANTS. PYJAMAS ET CHEMISES DE
NUIT. LINGERIE DAMES ET FILLETTES. TAIES ET
DRAPS

Production journalière : 2,500 pièces.

F. & G. PLATTEAU FRÈRES

CHAUSSÉE D'ANVERS, 77 | TÉLÉPHONE : 115.93

MONT-ST-AMAND (Gand)

Rien ne surpasse notre

HUILE D'ARACHIDES SURFINE

« SCALDIS »

pour faire la MAYONNAISE
et les FRITES

SCALDIS WERKEN Soc. An., RUIEN

Nous garantissons la conserva-
tion de son goût exquis. —



Moulins de Statte

S. A. à HUY

FARINES SUPÉRIEURES

FARINES SPÉCIALES DE SEIGLE, D'ÉPEAUTRE, etc.
TOUTES LES ISSUES DE MEUNERIE ET FOURRAGES
POUR BÉTAIL.
WAGONS COMBINÉS.

Tél. :
Huy 45 et 821

C. Chèq. Post. :
10123

Reg. de Commerce
Huy 81

MOULINS DE SAINT-REMY

HUY (Sud)

Valentin TROKAY

Téléphone :
22 & 25

Compte Chèq. Post. :
10270

Registre du Commerce
Huy 414

Farine de haute qualité
pour BOULANGERIES et PATISSERIES
Farine de seigle

BONBONS

NAPOLÉON

24, Rue de la Blanchisserie, 24, ANVERS

Du bon et pas cher
Demandez prix S. V. P.

Les Bonbons Becco
Vous invitent à venir déguster leurs
friandises, les meilleures qualités du
monde, et fabriquées en Belgique.

(Demandez prix-courant.)

Namur

Soc. Com. BOOST Frères

(Soc. An.)

Bureaux : Canal des Brasseurs, 31.

Magasins : Canal des Brasseurs, 31; Quai Jordaens, 7-10;

Téléphones : 354.57, 342.81

Compte Chèques-postaux : 787.53. ADR. télégr. : Kindbostik-Anvers.
Registre du Commerce d'Anvers n° 3727

Conserves - Fruits secs
Produits alimentaires - Epicerie

IMPORTATION DIRECTE

Conserves : de poissons (sardines, saumons, homards,
pilchards, etc.);
de légumes (divers);
de fruits (abricots, ananas, etc.).

(Gros boîtages spécialement pour communautés religieuses).

Fruits secs : raisins sultanes, pruneaux, abricots,
figues, dattes, etc.

Epices :

poivre, cannelle, noix de muscade.

Produits alimentaires divers

riz, tapioca, fécule, gruau, haricots, pois, huiles comestibles, etc.

FABRIQUE DE BISCUITS, BISCOTTES, MASTELLES,
PAINS D'ÉPICES, SPÉCULATION

Maison Deguée

19, rue Bouille — LIÈGE

Téléphone : 144.84

Compte chèques postaux : 950.55 Registre du com. Liège 6141

Haricots - Pois - Lentilles

RIZ

Guillaume GORIS

319-325, rue Dambrugge — ANVERS

TÉLÉPHONES : 320.02 - 213.34

Fournisseur de l'Armée, des Institutions de l'Etat,
Pensionnats, Communautés religieuses, etc.

MAISON FONDÉE EN 1878

PRIX et ÉCHANTILLONS sur demande

CHOCOLAT MARTOUGIN

Comptoir des Cafés

Victor De Haes

Société Anonyme

Codes used : A. B. C. 5th Edition, Bentley's, Private.

Téléphones : 712.49, 753.00.

Registre de commerce d'Anvers n° 726.

Adresse télégraphique : Caffeehaes.

Compte de chèques-postaux 024.

Rue Comte d'Egmont, 31, ANVERS

Firme établie en 1877.

Importation - Exportation de Cafés crus

GRANDE SPÉCIALITÉ CAFÉS PROVENANT
DU CONGO BELGE

CONSIGNATIONS DE PLUSIEURS PLANTATIONS
ET DE MISSIONS DU CONGO BELGE

Toutes manipulations.
Retraitement complet des cafés crus.

Plusieurs références parmi les planteurs des cafés
du Congo Belge.

La maison s'occupe également de la torréfaction à façon.

Fruits Maison de gros Conserves

J. P. MUNAR

13, place de l'Ancien Canal, ANVERS

Tél. 223.55

Registre du commerce

O. O. Postaux

Tél. 342.53

N° 1551

1329.87

Adr. télégr. : Munar-Anvers

TOUS FRUITS FRAIS : ORANGES, OITRONS, POMMES,
BANANES, PAMPLEMOUSSES, RAISINS FRAIS, etc. —
TOUS FRUITS SECS. — CONSERVES DE FRUITS ET DE
POISSONS.

Prix courant sur demande. Expédition dans toute la Belgique.

MIEL

JEAN LEFEVER

5, rue Lambermont, ANVERS

Registre du Commerce d'Anvers 37648

Compte chèque postal n° 361.040 Téléphone 769.75.

Fécule de Maïs

CAFÉS

CRUS ET TORRÉFIÉS

Torréfaction « LA METROPOLE », S. A.

24, rue Rouge, ANVERS

Tél. 320.86

Chicorée

CAFÉS

Beyers Frères & Co

Rue de Borgerhout, 32-34, Anvers

Tél. 530.97

Compte-chèques 22253 Reg. de Commerce 18066



Chicorée - Thé - Cacao

“ B O L S ”

AMSTERDAM

SES VIEUX SCHIEDAM

J. van der HEYDEN - 45, Bd Bischoffsheim

Téléphone : 17.78.98

BRUXELLES

Champagnes
ET
Vins Mousseux

FABRICATION GARANTIE
EN PRISE DE MOUSSE NATURELLE

Bureaux & Caves

39, rue de Roumanie, 39, BRUXELLES

Reg. Com. Brux. 20.443

Compte Chèques Postaux 3554.64

Téléphone 37.56.44

Les Caveaux Champenois

Anc. **LES CAVES CHAMPENOISES**

U. V. Société Coopérative

(Ancienne Maison : A. GÉRARD & Fils, fondée à Ay, Champagne)



Tous vins et liqueurs de marques garantis

DEMANDEZ PRIX COURANT

VINS Maison GIACOMINI, S. A.
Rue des Chartreux, 13, BRUXELLES
Téléphone : 11.09.89

Vermouth rouge « Fratelli GANCIA et C^o », Canelli.
Vins d'Asti et du Piémont « Fratelli GANCIA et C^o », Canelli.
Vermouth « BELLARDI », Turin.
Vins de Chianti « CONTEA D'ORO », Rufina.
Vins de Porto « FERROIDAS et C^o », Oporto.
Grands Vins de **BORDEAUX** et de **BOURGOGNE**.
Champagne « CH. JACOT et C^o », Epernay.
Asti Spumante « GANCIA ».
Grappa et Liqueur extra-fine de Banane.
Huile d'Olive de Nice (extra-vierge).

VINS des COTEAUX de l'HARRACH
des RR. PP. Missionnaires d'Afrique
(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

C. Chèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

COMPTOIR VINICOLE BOURGUIGNON - GIRONDIN

Société Anonyme

Bureaux et Caves : 22, rue de Venise, BRUXELLES

VINS FINS

Grande réserve de Vins de **BORDEAUX**, **BOURGOGNE**
PORTO en bouteilles et en cercles

Vins Mousseux et Champagnes

Mon Albert Leroy-Grégoire

Le Balcon, BINCHE

VINS FINS de la Bourgogne, et du Bordelais
Vins pour la Sainte Messe

CHAMPAGNES

Stocks très importants de vins vieux en bouteilles

Société Anonyme des Charbonnages
DE
L'Espérance et Bonne Fortune

à Montegnée-lez-Liège
Téléphone : Liège 101.10 et 146.89

ANTHRACITES "MONA" DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ
POUR USAGE DOMESTIQUE :

80/120 — 55/80 — 35/55 — 20/35 — 10/20

SPECIALITÉ POUR CHAUFFAGE CENTRAL
POÊLES A FEU CONTINU

5/10 — 6/10 — 7/15 POUR CHAUDIERES ANTVERPIA
AVEC VENTOCALOR, IDÉAL REX, ERGE, ETC.

CHARBONS INDUSTRIELS MAIGRES DE PREMIÈRE
QUALITÉ

BOULETS SPÉCIAUX MARQUÉS : PIC DU MINEUR,
TRÈS PROPRES - 6 % DE CENDRES

37 A 40 GRAMMES, POUR CHAUFFAGE CENTRAL
POÊLES A FEU CONTINU, POUR CUISINIÈRES, ETC.

BRIQUETTES TYPE II ÉTAT BELGE

Pour cuisiner
vite et bien...

exigez du charbon de la

S. A. DU

Charbonnage du Bois d'Avroy

à Sclessin-Ougrée
Téléphone Liège 284.28 et 103.18

CHARBON FLAMBANT, A HAUT POUVOIR CALORIFIQUE

calibré 10/20 — 20/35 — 35/60 — 60/90 — criblé
particulièrement recommandé aux

Communautés,
Pensionnats,
Restaurants, etc.

INDUSTRIELS! Faites un essai de nos produits, ils vous
donneront le maximum de satisfaction, tant en poussier
brut qu'en lavé 0/10, 5/10, 10/20.

La Société Anonyme
DES

Charbonnages de Mariemont-Bascoup

qui n'extrait que des charbons demi-gras homogènes, fournit des
produits de tout premier ordre pour TOUS USAGES DOMESTIQUES.
(Gros, galleteries, galletins, têtes de moineaux, braisettes lavées
20/35, noisettes lavées 10/22, criblé, criblés spéciaux et tout-venant.)

Ces charbons, d'un rendement supérieur, sont les plus économiques
même pour des usages spéciaux : les galletins notamment sont
recommandés pour le chauffage central et les braisettes lavées 20/35
conviennent très bien pour les foyers à feu continu.

Ces charbonnages, les plus importants de Belgique, abriquent
également des

Boulets de luxe

très propres, marqués : V, d'un poids de 45/50 et de 150 grammes,
dont la teneur en cendres est inférieure à 8 %. Ceux-ci, brûlant sans
mâchefer, donnent les meilleurs résultats. (Chauffage central, cuisinières,
feux continus, poêles de Louvain, etc.)

Pour les renseignements et commandes, prière de s'adresser au

Service des Ventes des

Charbonnages de Mariemont-Bascoup

à BASCOUP (Hainaut)

Téléphone : Bascoup n° 14.

Charbons, Cokes, Briquettes, Boulets



ALBERT BRACKE - CAMPENS

Tél. 106.08

Quai du Compromis, 21 et 22, GAND



GROS

DÉTAIL

603

POÊLES
GODIN

R. RABAUX & C^{ie}

158, Quai des Usines, à BRUXELLES

Usine à Guise (Aisne) FRANCE

MAGASIN D'ACHANVILLON à AMSWEDAM, 20-22, AMSTEL

"Selecta" SALAISONS DU COURTRAISIS

Société Anonyme Capital : 650,000 francs
51, chaussée de Courtrai, HARELBEKE

SPÉCIALITÉS

JAMBONS EN BOITES. — JAMBONS CUIITS. — JAMBONS CRUS. — SAINDOUX DU PAYS. — SAUCISSONS AU JAMBON, EN BOITES ET SOUS BAUDRUCHES. — SALAISONS. — CONSERVES DE VIANDES, ETC.

Tél. Harelbeke 29. R. C. Courtrai 13627.
Compte chèques postaux 188.27.

L'Ecole Berlitz

n'enseigne que les
LANGUES VIVANTES
mais les enseigne **BIEN**

Leçons particulières et cours collectifs
20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

OLIDA

JAMBONS SALAMIS
CHARGUTERIES CONSERVES

TOUS PRODUITS DE CHOIX

Neuf usines de fabrication dont une en Belgique
22, RUE ROPSY-CHAUDRON, BRUXELLES
(près des Abattoirs de Cureghem)

Téléphones : 21.54.32
21.10.43

Adresse télégraphique :
Oildabel. Bruxelles

Grand Prix à l'Exposition Universelle de Bruxelles 1935.

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

Etienne Van Oost

précédemment Étienne et Jean VAN OOST
Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18 COURTRAI

Chèq. Post. 372543 — Téléphone 68

Serges, voiles, camelots, draps, coton divers,
toiles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour
processions. — Spécialité d'articles pour com-
munautés religieuses et pour confections.

CIGARES & TABACS

J. & J. VAN DEN AUDENAERDE
Maison fondée en 1880

Fabrique et Bureaux

RUE MERTENS, 44 MARCHÉ ST-JACQUES, 94
BORGERHOUT ANVERS

Téléphone : 502.17

Dépôt

Téléphone : 316.64

Demandez notre Prix courant

SCHROEDER Frères

8, rue Simonon, LIÈGE

Tél. 108.40 (8 lignes)

Adr. tél. : LEGLARM-Liège

Toutes espèces d'ARMES et MUNITIONS de CHASSE et de TIR
TOUS ACCESSOIRES DE CHASSE

Agents de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre-Herstal

Département ZEISS IKON — Tous appareils de projection :
Diascopes, Episcopes, Cinématographes,
Appareils, Films didactiques



Savon au lait battu

EXIGEZ LE VÉRITABLE
SAVON
KARNEMELK

"Het Klaverblad"

(Feuille de Trèfle)

POUR LA TOILETTE ET LE BAIN

Dépositaire :

E. H. DE VOS, 14, rue Terre-Neuve
Bruxelles — Tél. 12.40.43

Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas

Qualité garantie

RAFFINERIE TIRLEMONTAISE

Tirlemont

EXIGEZ LE SUCRE SCIÉ-RANGÉ
EN BOÎTES DE 1 KILO

**200,000,000 de francs de dégâts
par an en
Belgique par les RATS!**



Détruisez ces dangereux
rongeurs par :

Roxon
DETRUIT TOUS LES RATS.

qui vous offre des avan-
tages incontestables no-
tamment :

1. Inoffensif pour hom-
mes et animaux domes-
tiques ;
2. Efficacité de 100 % ;
3. Conservation illimitée.

EN VENTE chez tous les pharmaciens et droguistes
SOC. AN. DES

Établissements AEROXON

Rue Léopold, 76, MALINES

Tél. 807



Elixir de Spa

LIQUEUR TONIQUE ET DIGESTIVE
CRÉÉE EN 1858 PAR

SCHALPIN, PIERRY & C^{IE}

FOURNISSEURS DE LA COUR DE BELGIQUE

AUTRES LIQUEURS FINES DISTILLÉES : Curaçao, Cherry-Brandy,

Triple Sec, Extra-Sec, Anisette, Kummel, etc

SPIRITUEUX D'ORIGINE : Kirsch, Rhum, Cognac

EXCLUSIVITÉS : Genièvres "Sky" et "Picvert" - Schiedam "Jek"

USINE DE CARAMELS & TOFFEES

■ **"LONCA"** ■

ESSCHEN (prov. d'Anvers)

Tél. : Eeschen 15 - Reg. Com. d'Anvers 238.79

**Spécialité de caramels et toffees fins
pour les couvents**

Echantillon aux prix de gros contre remboursement franco
dans toute la Belgique, 250 grammes de chaque article.